

A map of Quebec, Canada, showing the evolution of agricultural activities. The map is color-coded, with green and yellow representing agricultural areas, and blue representing water bodies. The map is overlaid on a dark grey background.

L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

depuis la mise en place de la
Loi sur la protection du territoire agricole

Julie Ruiz et Stéphanie Lavoie

Septembre 2023

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Ce rapport a été réalisé dans le cadre d'un contrat de recherche octroyé à l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2023 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le contexte de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles : Agir pour nourrir le Québec de demain. Le contenu de ce rapport n'engage que la responsabilité de ses auteures.

Les auteurs et leurs contributions

Julie Ruiz est professeure titulaire au département des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle a rédigé le présent rapport et effectué la mise en forme des cartes.

Stéphanie Lavoie est professionnelle de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières et détentrice d'une maîtrise en sciences de l'environnement. Elle a procédé à la compilation des données statistiques, à la cartographie des données et a effectué une première analyse des cartes.

Pour citer ce document

Ruiz, J. et Lavoie, S. (2023). L'évolution des activités agricoles sur le territoire québécois depuis la mise en place de la Loi sur la protection du territoire agricole. Rapport déposé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 87 p.

Résumé

En 1978, le gouvernement du Québec adoptait la Loi sur la protection du territoire agricole (LPTA) avec pour objectif d'assurer la pérennité d'une base territoriale pour l'agriculture. Par sa nature même qui consiste à exploiter la terre, l'agriculture a en effet besoin d'espace pour se développer. Or, depuis l'adoption de cette loi, l'agriculture québécoise a été marquée par de nombreuses transformations (diminution du nombre de fermes, essor des productions végétales, professionnalisation des secteurs, développement des modes de distribution en circuits courts, etc.). Ces transformations ont eu des répercussions différentes selon les territoires où elles se sont déployées. Cette étude cherche à comprendre comment les territoires occupés par les activités agricoles ont évolué entre l'adoption de la LPTA et aujourd'hui et quels sont les facteurs explicatifs de ces évolutions.

► Objectifs

Dans le cadre de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles portée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, cette étude poursuit deux objectifs :

- (1) dresser un portrait de la répartition spatiale des activités agricoles sur le territoire québécois en 1981, 2001 et 2021 à l'échelle des municipalités;
- (2) dresser un bilan des facteurs expliquant la répartition spatiale des principales productions agricoles.

Cette étude est avant tout un travail de mise à jour de la répartition spatiale des activités agricoles pour 2021 et de synthèse de nos travaux de recherche antérieurs.

► Méthodologie

Les données du recensement agricole canadien ont été utilisées et compilées pour les subdivisions de recensement unifiées (SRU). Une SRU correspond à une municipalité ou à un regroupement de municipalités. Ces données ont été cartographiées pour le Québec à travers des indicateurs qui permettent de voir (1) si une

production est concentrée sur le territoire et (2) si une SRU est dominée par les fermes d'un secteur de production (ex. : lait, porc, maïs-grain, etc.). Une analyse visuelle des cartes a permis de repérer les évolutions spatiales pour la période 1981-2001-2021.

Des données générales sur l'agriculture ont été cartographiées comme le nombre de fermes, leur taille ou les superficies cultivées. Puis, des données sur quatre productions animales (lait, porc, poules et poulets, agneaux et moutons), huit productions végétales (maïs-grain, soya, foin, petites céréales, légumes de plein champ, production sous serre, pomme, érable) ainsi que sur les pâturages ensemencés ont été cartographiées. Chaque production fait l'objet d'une fiche dans le rapport qui offre un portrait statistique à l'échelle du Québec, puis un portrait spatial à l'échelle des SRU.

Le bilan des facteurs explicatifs des évolutions spatiales a pu être réalisé pour six productions qui ont été documentées par Royer et al. (2023) : lait, porc, agneaux et moutons, maïs-grain, légumes de plein champ, érable.

► Faits saillants des évolutions statistiques et spatiales 1981-2001-2021

- De 1981 à 2021, deux évolutions ont touché la quasi-totalité des territoires : la diminution du nombre de fermes et la disparition des pâturages ensemencés. Pour autant, le territoire du Québec demeure traversé par deux dynamiques d'occupation agricole contrastées : **une intensification dans l'usage agricole des terres** d'un côté (maintien ou accroissement des superficies cultivées associé à une croissance des cultures de soya et de maïs-grain à divers degrés) et, **la déprise ou la disparition de l'agriculture** de l'autre. De plus, l'intensification de l'usage agricole des terres a gagné de nouveaux territoires au cours des décennies les plus récentes et plusieurs productions ont connu une extension spatiale vers le nord faisant en sorte de diversifier les activités agricoles de nombreuses régions.
- L'intensification de l'usage agricole des terres concerne les basses-terres du Saint-Laurent (excluant les métropoles de Montréal et de Québec et leurs pourtours), les plaines aux abords du Lac-Saint-Jean, les localités le long du littoral du Bas-Saint-Laurent, la région de Coaticook en Estrie et quelques localités des plaines de l'Abitibi-Témiscamingue le long de la frontière avec l'Ontario.
- L'intensification dans l'usage agricole des terres résulte avant tout de la synergie mise en place entre maïs et porc dans les années 1970-1980, puis entre maïs, porc et soya à partir des années 1990. Cette dynamique s'est installée dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent et a repoussé la production laitière dans les autres territoires (Coaticook, littoral du Bas-Saint-Laurent, plaine du Lac-Saint-Jean).
- La déprise concerne principalement des territoires à la topographie plus marquée, ainsi que les pourtours des métropoles de Montréal et de Québec. Malgré des tendances à la diversification des activités agricoles dans ces régions, les tendances lourdes de la déprise agricole y restent présentes.
- Un tableau à la fin de ce résumé dresse une synthèse des évolutions statistiques et spatiales analysées dans ce rapport pour la période 1981-2021.

► Faits saillants des facteurs explicatifs des évolutions spatiales

- L'urbanisation croissante reste un facteur toujours présent qui explique une part des évolutions, surtout aux pourtours des métropoles. Toutefois, un portrait plus fin de l'évolution de l'artificialisation des sols demeure manquant au Québec pour vraiment comprendre le rôle de l'urbanisation et des diverses formes d'anthropisation sur l'évolution du territoire agricole.
- Les conditions agroclimatiques restent un facteur structurant de la répartition spatiale de l'agriculture, mais un facteur de moins en moins contraignant. Cela est dû au réchauffement climatique, mais aussi à la combinaison de divers facteurs qui ont agi sur les productions et notamment à la mise en place de la synergie maïs-porc-soya qui a considérablement transformé l'occupation agricole des basses-terres du Saint-Laurent tout en ayant des répercussions sur le reste du territoire.
- Derrière la mise en place de la synergie maïs-porc-soya se trouve notamment le rôle de la distance aux marchés et des coûts de transport en amont et en aval de ces productions ainsi que celui des innovations technologiques qui ont accompagné le déploiement de ces deux cultures, dans des territoires aux conditions agroclimatiques propices.
- La politique publique, les dynamiques locales, le prix des terres, les concurrences pour leur utilisation et les règles de mise en marché collective constituent les autres facteurs principaux qui se sont combinés différemment au cours du temps selon les productions pour expliquer les évolutions spatiales des productions. Le tableau ci-dessous dresse une synthèse des principaux facteurs explicatifs des évolutions spatiales entre 1981 et 2021 pour six productions agricoles.

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX FACTEURS EXPLICATIFS DES ÉVOLUTIONS SPATIALES (1981-2021).

(+++ : poids très important; ++ : poids important; + : poids moyennement important; compilation d'après Royer et al. 2023)

	Lait	Porc	Agneaux et moutons	Maïs-grain	Légumes de plein champ		Érable
					Circuits longs de distribution	Circuits courts de distribution	
Conditions agroclimatiques	+		+++	+++	+++	+	
Distance aux marchés et coûts de transport		+++			+++	++	+
Innovations technologiques				+++	+	+++	+++
Règles de mise en marché collective	+++						+++
Politique publique	+	++	+++	+++			+++
Prix des terres	+++		++			++	
Concurrence pour l'utilisation des terres	+++				+		+
Dynamiques locales (acteurs, infrastructures, connaissances)		++	++	++	+++		+
Autres facteurs		Crises sanitaires		Organisation de la filière, croissance de la production porcine		Demande des consommateurs, retour à la terre	Tradition culturelle (repas de cabane à sucre)

► Éléments de réflexion au regard de la protection du territoire et des activités agricoles

- La protection du territoire et des activités agricoles apparaît avoir facilité l'intensification de l'usage agricole des terres de plusieurs régions en sécurisant l'accès aux terres pour les producteurs ou en limitant la concurrence de l'urbanisation, mais n'a pas empêché la disparition de l'agriculture ailleurs sur le territoire.
- Les dynamiques agricoles contrastées qui traversent la province soulèvent des enjeux différents pour les territoires. Ces enjeux agricoles se combinent aussi avec les réalités démographiques et les autres réalités économiques des communautés rurales ou urbaines. Ainsi, la variété des dynamiques en place questionne-t-elle les modalités qui permettraient de mieux concilier les enjeux agricoles des territoires avec les enjeux démographiques et de développement des communautés.
- Les dynamiques spatiales de l'agriculture semblent bien difficiles à anticiper pour l'avenir. Cette étude montre que des productions ont été marquées par des tendances lourdes, par exemple le maintien des pôles de production porcine, alors que d'autres ont vu des évolutions spatiales que l'on ne pouvait pas soupçonner au début des années 1980 comme l'extension spatiale des cultures de légumes de plein champ ou de la pomiculture.
- En revanche, la politique publique, les règles de mise en marché collective, les dynamiques locales d'acteurs constituent des voies pour infléchir les dynamiques spatiales des activités agricoles. Par exemple, l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) a permis à certaines productions de se maintenir ou d'accélérer leur croissance. La mutualisation des coûts de transport du lait décidé par les producteurs laitiers a joué un rôle important dans le maintien de la production dans toutes les régions du Québec. La politique publique peine toutefois encore à anticiper les effets sur les territoires des décisions et des programmes. Les mesures qui ont le plus d'impact sur les activités agricoles au sein des territoires restent encore majoritairement arbitrées par les acteurs agricoles.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS STATISTIQUES ET SPATIALES DES ACTIVITÉS AGRICOLES (1981-2021)

	Évolution statistique pour l'ensemble du Québec	Évolution spatiale
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'AGRICULTURE		
Nombre de fermes	Diminution	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition des fermes partout sur le territoire
Taille moyenne des fermes (superficies cultivées)	Augmentation	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation dans les basses-terres du Saint-Laurent, en Abitibi, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Bas-Saint-Laurent. • Diminution dans la moitié sud de Chaudière-Appalaches, au nord de la Gaspésie et en Estrie. • Stabilisation en Outaouais et dans les Laurentides.
Taille économique des fermes (revenus agricoles)	Diminution des fermes très petites et petites, augmentation des fermes de taille moyenne, grande et très grande	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du poids territorial des grandes et très grandes fermes dans les basses-terres du Saint-Laurent, au Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la région de Coaticook en Estrie et dans quelques localités de l'Abitibi-Témiscamingue. Diminution du poids territorial des très petites fermes, mais un poids territorial qui reste important en 2021 (plus de 50 %) en dehors des régions précédentes. • Augmentation du poids territorial des fermes de taille moyenne partout sur le territoire et stabilité des petites fermes partout sur le territoire.
Superficies cultivées	Diminution jusqu'en 1991 puis stabilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation dans la majorité des SRU des basses-terres du Saint-Laurent, aux pourtours du Lac-Saint-Jean, le long du fleuve dans le Bas-Saint-Laurent et dans la région de Coaticook dans le sud de l'Estrie. • Diminution partout ailleurs, y compris aux pourtours des métropoles de Montréal et de Québec.
PRODUCTIONS ANIMALES		
Lait	Déclin du nombre de fermes et du nombre de vaches laitières	<ul style="list-style-type: none"> • Contraction spatiale de la production • Déplacement de la production qui quitte le sud des basses-terres du Saint-Laurent pour se concentrer au nord des basses-terres, dans la région de Coaticook en Estrie, dans le Bas-Saint-Laurent et au sud du Lac-Saint-Jean • Fermes laitières demeurent présentes dans toutes les régions en 2021, mais leur poids territorial est plus important au Bas-Saint-Laurent et au sud du Lac-Saint-Jean
Porc	Déclin du nombre de fermes. Augmentation forte du nombre de porcs jusqu'en 2001 puis stagnation jusqu'en 2021 (après une baisse en 2011)	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration spatiale dans deux pôles de production dans le nord-est de la Montérégie et dans le centre nord de Chaudière-Appalaches qui se maintiennent dans le temps • Contraction spatiale de la production ailleurs sur le territoire
Poules et poulets	Déclin du nombre de fermes jusqu'en 2011 puis croissance jusqu'en 2021. Augmentation importante de la production	<ul style="list-style-type: none"> • Production concentrée dans quelques localités en Montérégie, dans Lanaudière, au Centre-du-Québec et en Chaudière-Appalaches • Contraction spatiale importante de la production entre 1981-2001, suivie d'une extension spatiale au sein des basses-terres • Contraction spatiale importante des fermes productrices entre 1981-2001, suivie d'une extension spatiale notamment en Gaspésie, sur la Côte-Nord, en Outaouais, dans Charlevoix et en Estrie
Agneaux et moutons	Chute du nombre de fermes. Croissance du cheptel jusqu'en 2011 suivie d'une diminution jusqu'en 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Pôles de production au Bas-Saint-Laurent et dans une moindre mesure au Lac-Saint-Jean et en Estrie qui se maintiennent dans le temps. Production moins concentrée dans les basses-terres du Saint-Laurent sauf dans quelques localités. • Maintien des fermes dans les régions périphériques (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord) et celles à la topographie marquée des Appalaches et des Laurentides.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET PÂTURAGES ENSEMENCÉS		
Maïs-grain	De 1981 à 2001, croissance du nombre de fermes et des superficies. De 2001 à 2021, diminution du nombre de fermes et des superficies.	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration dans les basses-terres du Saint-Laurent : extension spatiale de la production entre 1981 et 2001 de la moitié sud des basses-terres vers la moitié nord, puis repli de la production en Montérégie en 2021. • Forte extension spatiale des fermes productrices, particulièrement dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent, mais aussi dans toutes les régions du Québec.
Soya	Croissance importante du nombre de fermes et des superficies.	<ul style="list-style-type: none"> • Conquête rapide de la production sur l'ensemble des basses-terres du Saint-Laurent. Concentration plus forte dans la moitié sud et dans les localités qui constituent aussi des pôles de production porcine et avicole.
Foin	Diminution des superficies.	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition du sud des basses-terres du Saint-Laurent. Ailleurs, la production de foin demeure présente.
Pâturages ensemencés	Diminution importante des superficies et du nombre de fermes.	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition des superficies de la quasi-totalité du territoire. • Poids territorial des fermes avec des pâturages ensemencés plus important dans les régions où l'agriculture est peu présente.
Petites céréales	Lente diminution des superficies	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution spatiale semblable à celle de la production laitière avec un maintien de la production au Bas-Saint-Laurent, au Lac-Saint-Jean et au Témiscamingue, rétractation spatiale dans les régions à la topographie marquée des Appalaches et des Laurentides.
Légumes de plein champ	1981-2001 : diminution du nombre de fermes et augmentation des superficies cultivées. 2001-2011 : diminution des fermes et des superficies. 2011-2021 : augmentation des fermes et stabilisation des superficies.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de pôles de production à proximité de Montréal • Extension spatiale récente sur de petites superficies cultivées dans toutes les régions
Production sous serre	Diminution du nombre de fermes jusqu'en 2011, suivie d'une croissance. Superficies en croissance.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien dans le temps de la concentration de la production à proximité des centres urbains ainsi que dans les pôles de production de légumes de plein champ. • Croissance récente de la production dans quelques localités éloignées (Lac-Saint-Jean, Charlevoix, Nord-du-Québec). • Poids territorial des fermes important dans les Laurentides, sur la Côte-Nord, en Gaspésie ou en Abitibi en 2021.
Pommes	Diminution du nombre de fermes et des superficies	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration dans des pôles très localisés des régions de la Montérégie (ex. : Rougemont et les autres collines montérégiennes, Frelighsburg, Franklin) et des Laurentides (ex. : Oka) qui se sont maintenus depuis 1981. • Rétractation spatiale des fermes productrices vers le sud de la province entre 1981 et 2001, suivie d'une extension spatiale importante dans toutes les régions du Québec en 2021.
Érable	Diminution puis croissance du nombre de fermes entre 2001-2021. Forte croissance des entailles surtout entre 1991 et 2021.	<ul style="list-style-type: none"> • Extension spatiale forte de la production dans les Appalaches. • Renforcement des pôles de production localisés. • Conquête des territoires nordiques.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	ii
Table des matières	viii
Liste des tableaux	x
Liste des figures	x
INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE	3
Sources et limites des données	3
Compilation et traitement des données	6
Présentation des résultats.....	8
Fiche 1	
LES ÉVOLUTIONS GLOBALES ET MARQUANTES DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE.....	11
PRODUCTIONS ANIMALES	
Fiche 2	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE.....	25
Fiche 3	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION PORCINE	30
Fiche 4	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION DE POULES ET DE POULETS.....	35
Fiche 5	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION D'AGNEAUX ET DE MOUTONS	39
PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET PÂTURAGES ENSEMENCÉS	
Fiche 6	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE MAÏS-GRAIN	44
Fiche 7	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE SOYA	49

Fiche 8	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE FOIN	53
Fiche 9	
ÉVOLUTION SPATIALE DES PÂTURAGES ENSEMENCÉS	55
Fiche 10	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE PETITES CÉRÉALES	59
Fiche 11	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP	61
Fiche 12	
ÉVOLUTION SPATIALE DES PRODUCTIONS SOUS SERRE	66
Fiche 13	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION DE POMMES	70
Fiche 14	
ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION D'ÉRABLE	74
BILAN ET ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION	79
Une lecture transversale de l'évolution des activités agricoles sur le territoire 1981-2021	79
Des changements dans le poids des facteurs d'évolution spatiale	81
Éléments de réflexion au regard de la protection du territoire et des activités agricoles.....	84
Références bibliographiques.....	86
Références cartographiques	87

Liste des tableaux

Tableau 1. Exemple de l'évolution de la définition retenue des fermes de recensement dans le recensement de l'agriculture de Statistique Canada.....	5
Tableau 2. Les variables du recensement de l'agriculture et les indicateurs cartographiés	7
Tableau 3. Établissement des classes de revenus pour la comparaison de la taille économique des fermes	8
Tableau 1.1. Quelques données sur l'évolution des fermes au Québec de 1961 à 2021.....	11
Tableau 1.2. Poids sectoriel des productions analysées dans ce rapport en % du nombre de fermes de 1961 à 2021	23
Tableau 1.3. Taille moyenne des fermes de 1961 à 2021.....	24
Tableau 2.1. La production laitière au Québec 1961-2021.....	25
Tableau 3.1. La production porcine au Québec 1961-2021.....	30
Tableau 4.1. La production de poules et poulets au Québec 1961-2021.....	35
Tableau 5.1. La production d'agneaux et de moutons au Québec 1961-2021.....	39
Tableau 6.1. La culture de maïs-grain au Québec 1961-2021.	44
Tableau 7.1. La culture de soya au Québec 1961-2021.	49
Tableau 8.1. Les superficies cultivées en foin au Québec 1961-2021.	53
Tableau 9.1. Les superficies en pâturages ensemencés au Québec 1961-2021.....	55
Tableau 10.1. Les superficies cultivées en petites céréales au Québec 1961-2021.	59
Tableau 11.1. La production de légumes de plein champ au Québec 1961-2021.....	61
Tableau 12.1. Les productions sous serre au Québec 1961-2021.	66
Tableau 13.1. La culture de la pomme au Québec 1961-2021.	70
Tableau 14.1. La production d'érable au Québec 1961-2021.	74
Tableau 4. Synthèse des principales évolutions spatiales et de leurs facteurs explicatifs pour six productions agricoles 1981-2021.	83

Liste des figures

Figure 1. Les SRU et leur écoumène agricole potentiel en 2021.	5
Figure 2. Les grandes régions géographiques et les régions administratives du Québec utilisées pour présenter les analyses cartographiques.....	9
Figure 1.1 Densités de fermes par SRU en 1981, 2001 et 2021.....	12
Figure 1.2. Nombre de fermes et superficies moyennes cultivées par ferme au Québec (1961-2021).....	13
Figure 1.3 Superficies moyennes de terres cultivées par ferme et par SRU en 1981, 2001 et 2021.....	14
Figure 1.4. Répartition de la taille économique des fermes en 1981, 2011 et 2021.....	15
Figure 1.5 Le poids territorial des fermes dans les SRU selon leur taille économique en 1981, 2001 et 2021.....	16
Figure 1.6. Superficies totales de terres cultivées et nombre de fermes au Québec de 1961 à 2021.....	20

Figure 1.7. Évolution de quelques types de culture et des pâturages ensemencés au Québec de 1961 à 2021.....	20
Figure 1.8. Trajectoires de déprise et d'intensification de l'occupation agricole entre 1951-1981 et 1981-2011.	21
Figure 1.9. La part des superficies cultivées dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	22
Figure 1.10. Évolution comparée de la taille moyenne des fermes des productions analysées. .	24
Figure 2.1. La densité du cheptel laitier dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	27
Figure 2.2. Le poids territorial des fermes laitières dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	28
Figure 3.1. La densité du cheptel porcin dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	32
Figure 3.2. Le poids territorial des fermes porcines dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	33
Figure 4.1. La densité du cheptel de poules et poulets dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	37
Figure 4.2. Le poids territorial des fermes de poules et poulets dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	38
Figure 5.1. La densité du cheptel d'agneaux et de moutons dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	41
Figure 5.2. Le poids territorial des fermes d'agneaux et de moutons dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	42
Figure 6.1. La part des superficies en maïs-grain dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	46
Figure 6.2. Le poids territorial des fermes de maïs-grain dans les SRU en 1981, 2001 et 2021...	47
Figure 7.1. La part des superficies en soya dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	51
Figure 7.2. Le poids territorial des fermes de soya dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	52
Figure 8.1. La part des superficies en foin dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	54
Figure 9.1. La part des superficies en pâturages ensemencés dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	57
Figure 9.2. Le poids territorial des fermes déclarant des pâturages ensemencés dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	58
Figure 10.1. La part des superficies en petites céréales dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	60
Figure 11.1. La part des superficies en légumes de plein champ dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	63
Figure 11.2. Le poids territorial des fermes de légumes de plein champ dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	64
Figure 12.1. La part des superficies sous serre dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	68
Figure 12.2. Le poids territorial des fermes produisant sous serre dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	69
Figure 13.1. La part des superficies en pommiers dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	72
Figure 13.2. Le poids territorial des fermes produisant des pommes dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	73
Figure 14.1. La densité d'entailles d'érable dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.....	76
Figure 14.2. Le poids territorial des fermes d'érable dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.	77

INTRODUCTION

En 1978, le gouvernement du Québec adoptait la Loi sur la protection du territoire agricole avec pour objectif d'assurer la pérennité d'une base territoriale pour l'agriculture. Par sa nature même qui consiste à exploiter la terre, l'agriculture a en effet besoin d'espace pour se développer. Or, depuis l'adoption de cette loi, l'agriculture québécoise a été marquée par de nombreuses transformations. La plupart de ces transformations s'inscrivent dans la poursuite de celles connues depuis la fin de la Seconde Guerre. D'un point de vue économique, ces transformations sont souvent résumées par quelques phénomènes : la spécialisation des entreprises dans un nombre restreint, voire unique, de productions; la concentration de la production dans des entreprises agricoles de moins en moins nombreuses, mais de plus en plus grandes; l'industrialisation des processus de production et l'intensification des pratiques avec la poursuite de la mécanisation, le développement de la robotisation et l'augmentation de l'utilisation des intrants produits hors exploitation (semences, engrais, pesticides). À côté de ces grandes transformations, l'agriculture québécoise en a connu trois autres qui méritent d'être relevées. La première est un maintien des petites fermes associé à un accroissement des grandes fermes¹. La seconde est une chute constante des fermes en production animale et un accroissement du nombre de fermes en production végétale. La troisième est l'essor récent de petites fermes orientées vers la vente en circuit court².

Du point de vue du territoire, ces transformations ont eu des impacts différenciés. Autrement dit, elles ont façonné les territoires de manières différentes, car elles ne s'y sont pas déployées partout avec la même intensité. D'un côté, une intensification de l'usage des sols agricoles a marqué la région des basses-terres du Saint-Laurent : les superficies totales cultivées se sont étendues ou maintenues alors que parallèlement, les grandes cultures ont pris la place des pâturages, des cultures fourragères et des petites céréales. D'un autre côté et de manière concomitante, un abandon de l'agriculture ou ce que l'on nomme aussi communément une déprise agricole a traversé les régions des Appalaches et des Laurentides³ : les superficies totales cultivées ont diminué pour laisser place à la nature ou à l'urbanisation.

Un regard porté à une échelle plus fine que ces grandes régions géographiques dévoile aussi des dynamiques territoriales spécifiques. À proximité des principaux pôles urbains, l'agriculture se replie, mais certaines formes d'activités agricoles profitent des opportunités que procure la proximité urbaine. Ailleurs, un pôle de production porcine historique s'est maintenu, une zone a vu la production laitière se concentrer et une autre a vu l'acériculture se développer⁴. Ainsi, les transformations de l'agriculture québécoise ont-elles eu une influence considérable sur la manière dont les territoires ruraux sont occupés, utilisés et façonnés.

Les facteurs derrière ces transformations sont nombreux. Quand on pense à la distribution géographique de l'agriculture québécoise, les premiers facteurs qui viennent à l'esprit sont

¹ Mundler et Ruiz, 2020.

² Mundler, 2023.

³ Ruiz et Parcerisas Benede, 2017; Ruiz, 2019.

⁴ Royer et al., 2023. Lambert et Julien, 2000. Thériault et al., 2001.

souvent les conditions agroclimatiques (relief, sols et climat froid de la province) ou la distance des marchés; mais ceux-ci sont loin d'expliquer seuls les spatialités de l'agriculture. De plus, ces facteurs évoluent et interagissent dans le temps. Les facteurs les plus importants au cours d'une période peuvent ainsi être différents de ceux d'une autre période, alors que les interactions entre ces facteurs peuvent accélérer ou inhiber des phénomènes⁵.

Grâce à plusieurs travaux de recherches passés, les grands impacts des transformations de l'agriculture sur les territoires depuis les années 1950 sont connus⁶ et nous disposons depuis peu d'un portrait de l'évolution spatiale de plusieurs productions québécoises de 1961 à 2016⁷. Les facteurs qui expliquent les évolutions spatiales des productions ont quant à eux commencé à être documentés pour certaines productions, mais pas pour d'autres⁸. Dans le cadre de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles portée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, **ce rapport vise à mettre à jour un portrait de l'évolution des activités agricoles sur le territoire de la province et à synthétiser les grands facteurs explicatifs connus qui ont contribué à ces évolutions**. Les objectifs spécifiques sont de :

- **dresser un portrait de la répartition spatiale des activités agricoles sur le territoire québécois en 1981, 2001 et 2021 à l'échelle des municipalités;**
- **dresser un bilan des facteurs expliquant la répartition spatiale des principales productions agricoles.**

Ce rapport est donc avant tout un travail de mise à jour de la répartition spatiale des activités agricoles pour 2021 et de synthèse de nos travaux de recherche passés.

Dès lors que l'on cherche à dresser un portrait de l'évolution temporelle de l'agriculture sur le territoire du Québec, les données des recensements agricoles de Statistique Canada sont les seules disponibles. Or, ces données comportent des limites. La première partie de ce rapport les expose et présente la méthodologie utilisée dans cette étude. Ensuite, les résultats sont présentés sous forme de fiches thématiques. Elles débutent par la présentation d'indicateurs globaux de l'évolution spatiale du secteur agricole, puis présentent l'évolution spatiale de quatre productions animales, de huit productions végétales et des pâturages ensemencés. Une ultime section dresse le bilan de cette étude et invite à des réflexions en lien avec la protection du territoire agricole.

⁵ Domon et Bouchard, 2007.

⁶ Ruiz, 2019.

⁷ Royer et al., 2023.

⁸ Royer et al., 2023.

MÉTHODOLOGIE

Sources et limites des données

1. L'échelle temporelle : un portrait chaque 20 ans

Pour montrer l'évolution spatiale des activités agricoles depuis la mise en place de la Loi sur la protection du territoire agricole en 1978, nous avons choisi de compiler les données de trois années du recensement agricole canadien soit 1981, 2001 et 2021. Le recensement de 1981 a été choisi, car il correspond à une date où les dispositions de la loi débutent à peine, c'est donc dire qu'il permet de bien approcher l'état de la répartition spatiale des activités agricoles tel qu'il était au moment de l'entrée en vigueur de la loi⁹. Un pas de temps de 20 ans a été retenu pour ce travail de manière à mettre en évidence des tendances lourdes d'évolution et à minimiser les impacts des changements survenus dans les définitions des variables des recensements (section 2.1.3). Ce pas de temps permet également d'offrir le portrait spatial le plus à jour possible en intégrant le recensement de l'agriculture de 2021.

2. L'échelle spatiale : les subdivisions de recensement unifiées (SRU)

Au sein du recensement agricole canadien, les données sont rendues publiques à différentes échelles spatiales. Les **subdivisions de recensement unifiées (SRU)** sont la plus petite entité spatiale disponible. **Une SRU correspond généralement à une municipalité ou à un regroupement de municipalités.** Cette échelle est celle qui présente le plus d'intérêt pour étudier l'évolution spatiale de l'agriculture. En effet, les niveaux supérieurs comme les municipalités régionales de comté (MRC) ou les régions administratives sont souvent à cheval sur les grandes régions géographiques du Québec (ex. : basses-terres du Saint-Laurent et Appalaches ou Laurentides) : ils masquent donc des contrastes internes importants au plan de la répartition spatiale des activités agricoles. L'échelle des SRU reste toutefois imparfaite et masque toujours le fait que les activités agricoles pourraient être concentrées dans une seule partie de la SRU.

Deux autres limites quant aux données pour les SRU méritent d'être plus particulièrement relevées. Premièrement, le recensement agricole canadien ne recense que les activités agricoles. Il fournit des indications sur l'occupation des terres, les activités des fermes, les agriculteurs et agricultrices. Par exemple, il indique les superficies des fermes qui sont en culture, en pâturage, boisées, etc. En revanche, il ne fournit aucune indication sur les superficies urbanisées, forestières ou en milieux humides qui n'appartiennent pas à des fermes. Autrement dit, quand les superficies agricoles diminuent dans une SRU, on ne peut savoir quelles autres utilisations en sont faites sur la base de cette seule source de données.

Deuxièmement, ces données ne renseignent que sur les activités agricoles appartenant à des fermes dont l'adresse civique se trouve dans la SRU; et non sur les activités agricoles de l'ensemble de la SRU. En effet, les fermes recensées dans une SRU peuvent exploiter des terres

⁹ Nous ne disposons pas de la base de données spatiales du recensement agricole canadien pour le recensement de 1976, ni du temps pour la produire dans le cadre du présent travail.

en dehors de la SRU dans laquelle elles ont leur adresse civique, alors que certaines terres agricoles d'une SRU peuvent être exploitées par un agriculteur qui n'y réside pas. Ce faisant, les données du recensement agricole ne permettent que d'approcher les activités agricoles dans une SRU.

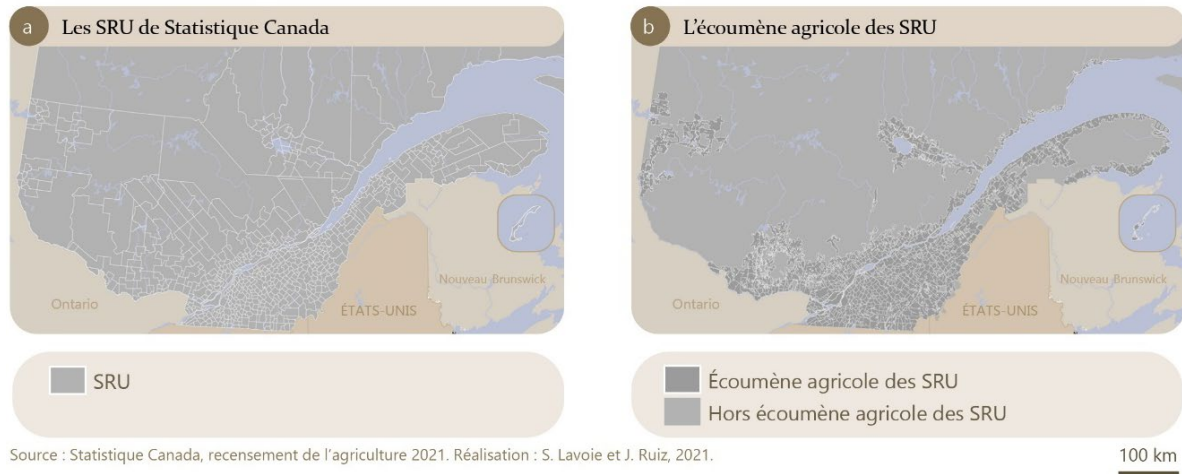
Par ailleurs, au plan spatial, les limites et le nombre de SRU évoluent en même temps que les municipalités. Ainsi, **de 898 SRU en 1981, ce nombre passe à 701 en 2001 et 619 en 2021**. Pour ce rapport, nous avons spatialisé les données du recensement de l'agriculture à chacune des années. Cela signifie que **sur les cartes qui sont présentées dans ce rapport les limites des SRU changent entre les années** et qu'il n'est donc pas possible d'en déduire des taux de changement. Cela signifie aussi que les comparaisons visuelles des cartes présentées dans ce rapport doivent en tenir compte, car l'augmentation de la taille d'une SRU entre deux années présente un risque de biais d'interprétation visuelle d'un phénomène. **Nous invitons donc les lecteurs de ce rapport à regarder globalement les cartes et à être très attentifs aux biais possibles si jamais leur regard les conduit à vouloir tirer des interprétations plus précises dans une région particulière.** Les bases de données spatiales utilisées pour ce rapport ont été créées dans d'autres projets de recherche passés¹⁰. Celle de 1981 a été créée manuellement sur la base des cartes du recensement en format papier et en prenant pour base les limites numériques des subdivisions de recensement de la population de 1981. Ces bases de données spatiales prennent en compte les SRU agrégées par Statistique Canada pour des raisons de protection de la confidentialité des données (*i.e.* quand une SRU contient moins de 10 fermes, elle est combinée spatialement avec une SRU contiguë).

Les SRU couvrent l'ensemble du Québec. De larges portions de celles-ci ont donc toujours été couvertes par des forêts, de l'eau, de la toundra etc. Afin d'obtenir une image plus juste de l'étendue de l'occupation agricole du territoire, ce que nous avons appelé un « **écoumène agricole potentiel** » soit la **superficie terrestre des SRU pouvant potentiellement être utilisée par l'agriculture (ci-après désigné écoumène)** a été créé dans nos travaux passés¹¹. Nous utilisons ici cet écoumène pour spatialiser les données. Cet écoumène a été délimité par une zone tampon de 2 km de part et d'autre du réseau routier québécois de 2001 à laquelle nous avons soustrait les lacs et cours d'eau. Cette distance a notamment permis de s'assurer, par exemple, que tout l'espace entre deux routes soit inclus tout en évitant d'imaginer la présence d'agriculture au sein de zones qui ont, par exemple, toujours été forestières. Cet écoumène assume par contre que le réseau routier était identique en 1951. Compte tenu de la méthode utilisée, **la superficie de l'écoumène est surestimée, comme en témoigne sa présence sur de grandes portions de la Côte-Nord**, visible à la **figure 1**. Il fournit toutefois une meilleure estimation de l'occupation agricole du territoire que la zone agricole décrétée par la Loi de protection du territoire agricole.

¹⁰ Ces projets de recherche sur les trajectoires de l'occupation des sols agricoles au Québec ont été financés par le fonds institutionnel de recherche de l'UQTR, la chaire UQTR en écologie du paysage et aménagement et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada; fonds attribués à Julie Ruiz.

¹¹ Ruiz, 2019. Dans cet article, une illustration permet de mieux comprendre le traitement spatial ayant servi à la création de l'écoumène agricole potentiel.

Figure 1. Les SRU et leur écoumène agricole potentiel en 2021.



Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 2021. Réalisation : S. Lavoie et J. Ruiz, 2021.

100 km

3. Les données sur l'agriculture et les activités agricoles

Pour ce rapport, les données choisies du recensement agricole canadien ont été sélectionnées de manière à illustrer d'abord les grandes évolutions spatiales de l'agriculture et ensuite, l'évolution spatiale des principales productions et de quelques productions secondaires. Cependant, **les variables du recensement agricole évoluent au fur et à mesure que l'agriculture évolue, mais aussi du fait de choix stratégiques de Statistique Canada (Tableau 1)**. Certaines variables ne sont pas suivies dans le temps, d'autres voient leur définition changer, alors que d'autres apparaissent au cours du temps. Dans ce rapport, le pas de temps de 20 ans choisi pour spatialiser les données permet de minimiser les difficultés de comparaison qu'entraînent les évolutions des variables.

Tableau 1. Exemple de l'évolution de la définition retenue des fermes de recensement dans le recensement de l'agriculture de Statistique Canada (source : Statistique Canada; compilation : Ruiz, 2023)

Année	Définition
1981	La « ferme de recensement » désigne une ferme, un ranch ou toute autre exploitation agricole (parcs d'engraissement, serres, pépinières, exploitations rattachées à une institution, champignonnières et fermes d'élevage d'animaux à fourrure), dont la vente de produits agricoles s'élève à 250 \$ ou plus au cours des 12 mois précédant le recensement, ou des exploitations agricoles dont les ventes prévues s'élèvent à 250 \$ ou plus.
2001	La « ferme de recensement » désigne une exploitation agricole qui produit au moins un produit agricole destiné à la vente. La définition n'inclut pas de condition de vente minimale, comme dans les recensements précédents.
2021	Une « exploitation agricole » (c.-à-d. la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada.

Par ailleurs, si travailler à l'échelle des SRU permet d'avoir un portrait fin de l'évolution spatiale des activités agricoles sur le territoire québécois, en contrepartie, Statistique Canada peut rendre non disponible plusieurs données pour protéger la confidentialité des répondants à cette échelle. Pour cette raison, **le lecteur trouvera dans la suite de ce rapport plusieurs cartes comportant des données confidentielles. Ces données confidentielles signifient que la production existe dans la SRU, mais que nous ne pouvons pas connaître son ampleur en termes de superficies occupées ou de taille de cheptel.** Les données confidentielles dans une SRU signifient qu'il y a soit peu de fermes dans une production, soit qu'il y a une ou quelques fermes de grande taille.

Compilation et traitement des données

Pour chacune des années du recensement choisies, les données au niveau des SRU de diverses variables du recensement agricole canadien ont été extraites. Elles ont ensuite été liées à la base de données spatiales pour pouvoir être cartographiées dans un système d'information géographique. Toutefois, les données brutes du recensement ne peuvent être cartographiées sans traitement au risque de causer divers biais d'interprétation. Par exemple, si l'on représente cartographiquement le nombre de fermes par SRU, plus une SRU possède une grande superficie et plus on a de chance que le nombre de fermes dans cette SRU soit grand. Par contre, si l'on représente la densité de fermes par Km² alors on obtient une image plus juste de la répartition spatiale des fermes sur le territoire.

En prenant appui sur nos travaux passés¹², deux types d'indicateurs principaux ont été choisis pour présenter les données :

- **Un indicateur de concentration géographique des productions** : il s'agit d'un indicateur d'occupation sous forme de **densité** qui permet de voir si une production est spatialement concentrée ou dispersée sur le territoire du Québec.
- **Un indicateur de spécialisation territoriale des fermes** : un indicateur de **poids territorial** illustre la part des fermes dans une production par rapport au nombre total de fermes dans la SRU. Il permet de repérer des phénomènes de prédominance des fermes d'une production dans une SRU.

Le tableau 2 dresse le bilan des variables du recensement choisies et des indicateurs calculés pour fournir un portrait spatial des activités agricoles en 1981, 2001 et 2021. Pour la cartographie, les mêmes classes ont été choisies pour représenter les données aux trois années du recensement de manière à faciliter le repérage des grandes évolutions spatiales.

¹² Royer et al., 2023.

Tableau 2. Les variables du recensement de l'agriculture et les indicateurs cartographiés

Variables ou variables dérivées du recensement de l'agriculture	Indicateurs cartographiés
Activités agricoles (portrait général)	
Nombre total de fermes	Densité de fermes par Km ² par SRU
Superficie des terres cultivées (somme des terres en culture, en jachères et en pâturages ensemencés)	Superficie moyenne des fermes par SRU % Superficie cultivée / superficie de la SRU
Nombre de fermes par classe de revenu agricole brut	% des fermes selon différentes classes de revenu par SRU
Productions animales	
Nombre de vaches laitières et nombre de fermes déclarant des vaches laitières	Densité de vaches laitières par SRU Poids territorial des fermes laitières par SRU
Nombre de porcs et nombre de fermes déclarant des porcs	Densité de porcs par SRU Poids territorial des fermes porcines par SRU
Nombre de poules et poulets et nombre de fermes déclarant des poules et poulets	Densité de poules et poulets par SRU Poids territorial des fermes de poules et poulets par SRU
Nombre de moutons et agneaux et nombre de fermes déclarant des moutons et agneaux	Densité d'agneaux et moutons par SRU Poids territorial des fermes d'agneaux et moutons par SRU
Productions végétales	
Superficie en maïs-grain et nombre de fermes déclarant du maïs-grain	% des superficies en maïs-grain par SRU Densité de fermes de maïs-grain par SRU
Superficie en soya et nombre de fermes déclarant du soya	% des superficies en soya par SRU Densité de fermes de soya par SRU
Superficie en petites céréales (somme des superficies en blé, orge, avoine et mélange de céréales)	% des superficies en petites céréales par SRU
Superficie en légumes de plein champ et nombre de fermes déclarant des légumes de plein champ	% des superficies en légumes de plein champ par SRU Densité de fermes de légumes de plein champ par SRU
Superficie de serre et nombre de fermes produisant sous serre	% des superficies de serres par SRU Densité de fermes produisant sous serre par SRU
Superficie des pommiers et nombre de fermes déclarant des pommiers	% des superficies en pommiers par SRU Densité de fermes de pommiers par SRU
Nombre d'entailles d'érable et nombre de fermes déclarant des entailles d'érable	Densité d'entailles d'érable par SRU Densité de fermes d'érable par SRU

Les classes choisies pour cartographier la densité du revenu brut agricole par SRU en 1981, 2001 et 2021, de manière à comparer la répartition spatiale de la taille économique des fermes, méritent une explication. En effet, la valeur de ces revenus a changé depuis 1981. Ce qu'il était possible de considérer comme une très grande ou une très petite ferme en 1981 a donc changé par rapport à aujourd'hui. Le tableau 3 indique la manière dont les classes ont été choisies pour représenter la taille économique des fermes.

Tableau 3. Établissement des classes de revenus pour la comparaison de la taille économique des fermes

	2021	2001		1981	
	Limite de classe retenue dans le recensement	Dollars constants par rapport à 2021*	Limite de classe retenue dans le recensement	Dollars constants par rapport à 2021*	Limite de classe retenue dans le recensement
Très petite	50 000 \$	34 854 \$	50 000 \$	17 213 \$	25 000 \$
Petite	100 000 \$	69 707 \$	100 000 \$	34 426 \$	50 000 \$
Moyenne	500 000 \$	348 539 \$	250 000 \$	172 131 \$	100 000 \$
Grande	1 000 000 \$	697 078 \$	500 000 \$	344 262 \$	250 000 \$
Très Grande					

* Calcul effectué selon la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada, basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, [en ligne](#).

Présentation des résultats

Pour ce rapport, les évolutions spatiales des activités agricoles sont présentées sous forme de fiches thématiques. La présentation débute avec une fiche qui permet de saisir les grandes évolutions spatiales et statistiques marquantes de l'agriculture. Puis, une fiche par type de production analysée est présentée.

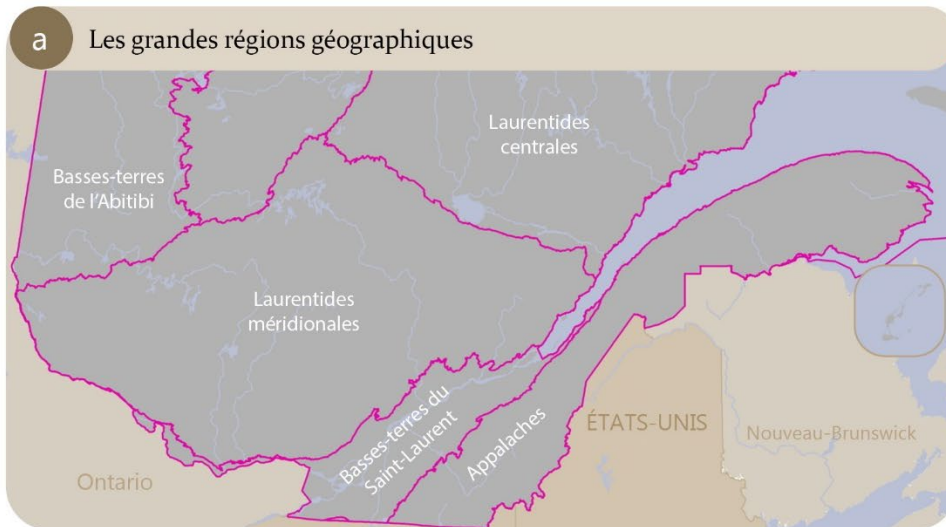
Chaque fiche débute par les évolutions statistiques à l'échelle de la province de manière à mettre en évidence les grandes évolutions d'un secteur. Ces évolutions statistiques sont présentées depuis 1961 pour offrir au lecteur une mise en contexte historique plus longue, mais les évolutions mises en évidence dans le texte sont sur la période 1981-2021. Puis, les évolutions spatiales et les portraits cartographiques à l'échelle des SRU en 1981, 2001 et 2021 sont présentés. Les évolutions spatiales décrites sont basées sur la lecture visuelle des cartes.

Quand les facteurs expliquant les évolutions spatiales des productions ont été documentés par Royer et al. (2023), la fiche en fournit une synthèse pour la période 1981-2021. Néanmoins, nous invitons les lecteurs intéressés à consulter directement le rapport de Royer et al. pour obtenir une compréhension plus fine des facteurs qui expliquent aussi l'évolution des secteurs de production et pas seulement leurs dynamiques spatiales. L'étude de Royer et al. s'est appuyée sur des enquêtes auprès d'acteurs et des sources documentaires pour identifier ces facteurs d'évolution. Si elle représente un premier travail important sur les facteurs d'évolution spatiale de diverses productions, elle ne prétend pas à l'exhaustivité. La compréhension de ces facteurs reste un vaste chantier de recherche à poursuivre.

Par ailleurs, comme plusieurs fiches le montreront, la répartition spatiale des activités agricoles présente souvent des différences entre les grandes régions géographiques du Québec. Ces grandes régions géographiques, ainsi que les régions administratives actuelles du Québec, sont

utilisées pour commenter les résultats des analyses spatiales. Leur découpage se trouve à la figure 2. Parfois, le nom de sous-régions est également employé pour plus de précisions.

Figure 2. Les grandes régions géographiques et les régions administratives du Québec utilisées pour présenter les analyses cartographiques.



Source : MELCC, Cadre écologique de référence du Québec, 2018.
Réalisation : S. Lavoie, 2023.



Source : MERN, Base de données géographiques et administratives à l'échelle de 1/5 000 000, découpages administratifs, 2017.
Réalisation : S. Lavoie, 2023

RAPPEL AUX LECTEURS

- Les **subdivisions de recensement unifiées (SRU)** correspondent généralement à une municipalité ou à un regroupement de municipalités lors de l'année du recensement.
- **Les limites spatiales des SRU et leur nombre évoluent dans le temps** (898 SRU en 1981, 701 en 2001, 619 en 2021). Or, dans cette étude, les données sont cartographiées sur les SRU de chacune des années.
- Les données représentées sur les cartes utilisent l'« **écoumène agricole potentiel** » soit la superficie terrestre des SRU qui correspond à une zone tampon de 2 km de part et d'autre du réseau routier québécois de 2001. Il surestime l'espace occupé par l'agriculture dans les régions périphériques.
- Les **données confidentielles** indiquent qu'il y a présence d'une production dans une SRU. Elles sont utilisées pour protéger l'anonymat des répondants quand il y a peu de fermes dans une production ou, une ou quelques fermes de grande taille.
- Les **facteurs qui expliquent l'évolution spatiale des productions** ne sont présentés que lorsqu'ils ont été documentés par Royer et al. (2023). Le lecteur intéressé par une compréhension des facteurs qui ont influencé plus globalement les évolutions d'un secteur et pas seulement leur répartition spatiale, est invité à consulter directement l'étude de Royer et al. (2023), [disponible en ligne](#).

Fiche 1

LES ÉVOLUTIONS GLOBALES ET MARQUANTES DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE

Les fermes: partout de moins en moins nombreuses

- De 1981 à 2021, le Québec perd près de 18 800 fermes, soit une diminution de 39 %, leur nombre passant d'un peu plus de 48 100 fermes en 1981 à un peu moins de 29 400 en 2021 (Tableau 1.1). Cette diminution est plus forte de 1981 à 2001, que de 2001 à 2021. Elle s'inscrit dans une tendance lourde de diminution qui traverse tous les pays développés au cours de la modernisation agricole d'Après-Guerre; période où l'agriculture se professionnalise et s'industrialise.
- En 1981, c'est dans les basses-terres du Saint-Laurent que la densité de fermes est la plus grande, plus particulièrement dans les régions de Lanaudière, de la Mauricie, de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et de la Montérégie (Figure 1.1). Cette portion du territoire est également celle qui est la plus touchée par la diminution du nombre de fermes alors que la densité en dehors des basses-terres demeure faible tout au long de la période à l'étude. En 2021, à l'exception de quelques autres SRU dispersées dans les basses-terres, ce sont les régions de la Montérégie et de Chaudière-Appalaches (centre-sud) qui ont gardé une densité de ferme plus importante. La période 2001-2021 montre également que plusieurs localités situées en dehors des régions les plus agricoles de la province ont gagné des fermes comme par exemple dans les Appalaches ou au Lac-Saint-Jean.

Tableau 1.1. Quelques données sur l'évolution des fermes au Québec de 1961 à 2021.

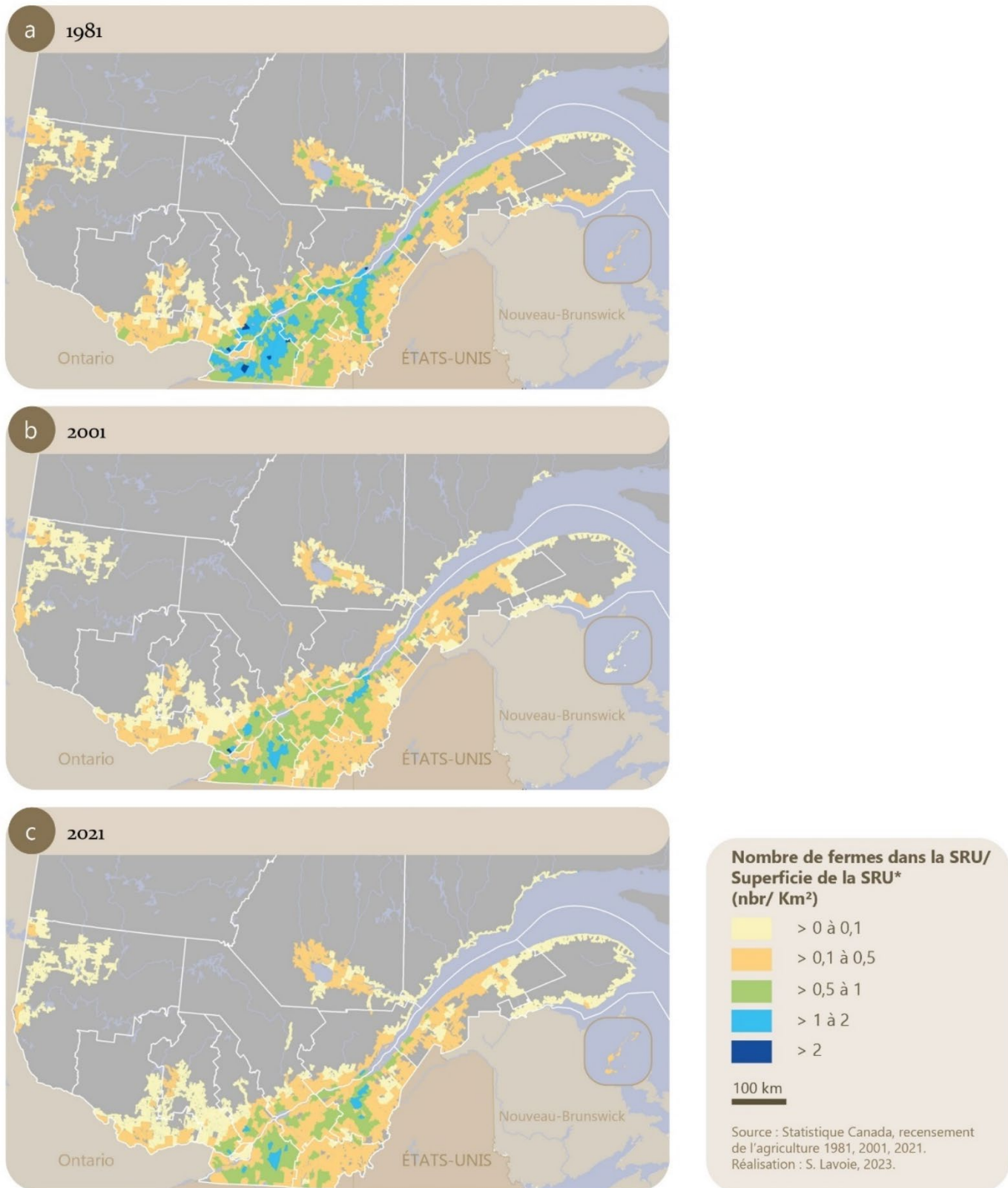
	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nombre de fermes	95 777	61 257	48 144	38 076	32 139	29 437	29 380
Densité de fermes (nbr/km²)*	0,8	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Superficie totale des fermes** (ha)	5 745 925	4 371 056	3 779 169	3 429 610	3 417 026	3 341 333	3 144 580
Superficie des terres cultivées (culture, pâturage ensemencé, jachère) (ha)	3 182 519	2 610 219	2 360 339	1 924 089	2 037 639	2 005 623	1 962 387
Superficie agricole totale moyenne / ferme (ha)	60	71	78	90	106	114	107
Superficie moyenne des terres cultivées / fermes (ha)	33	43	49	51	63	68	67

* La densité est calculée selon une superficie de l'écoumène agricole potentiel total de 117 183 km². Cet écoumène correspond à la superficie terrestre des SRU comprise dans une zone de 2 km de part et d'autre du réseau routier.

** Les superficies totales incluent les terres cultivées et les boisés, les milieux humides, les chemins et espaces construits (habitation, hangar, grange, etc.).

Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 1961-2021.

Figure 1.1 Densité de fermes par SRU en 1981, 2001 et 2021.

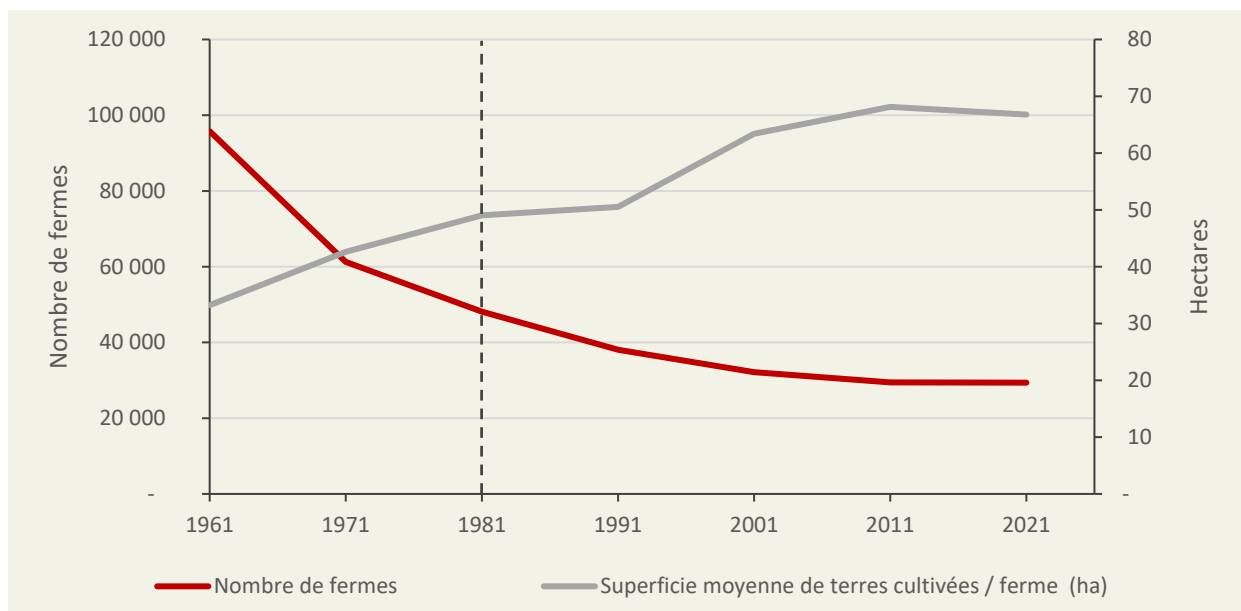


*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

La taille des fermes selon les superficies moyennes de terres cultivées: des évolutions spatiales contrastées sur le territoire

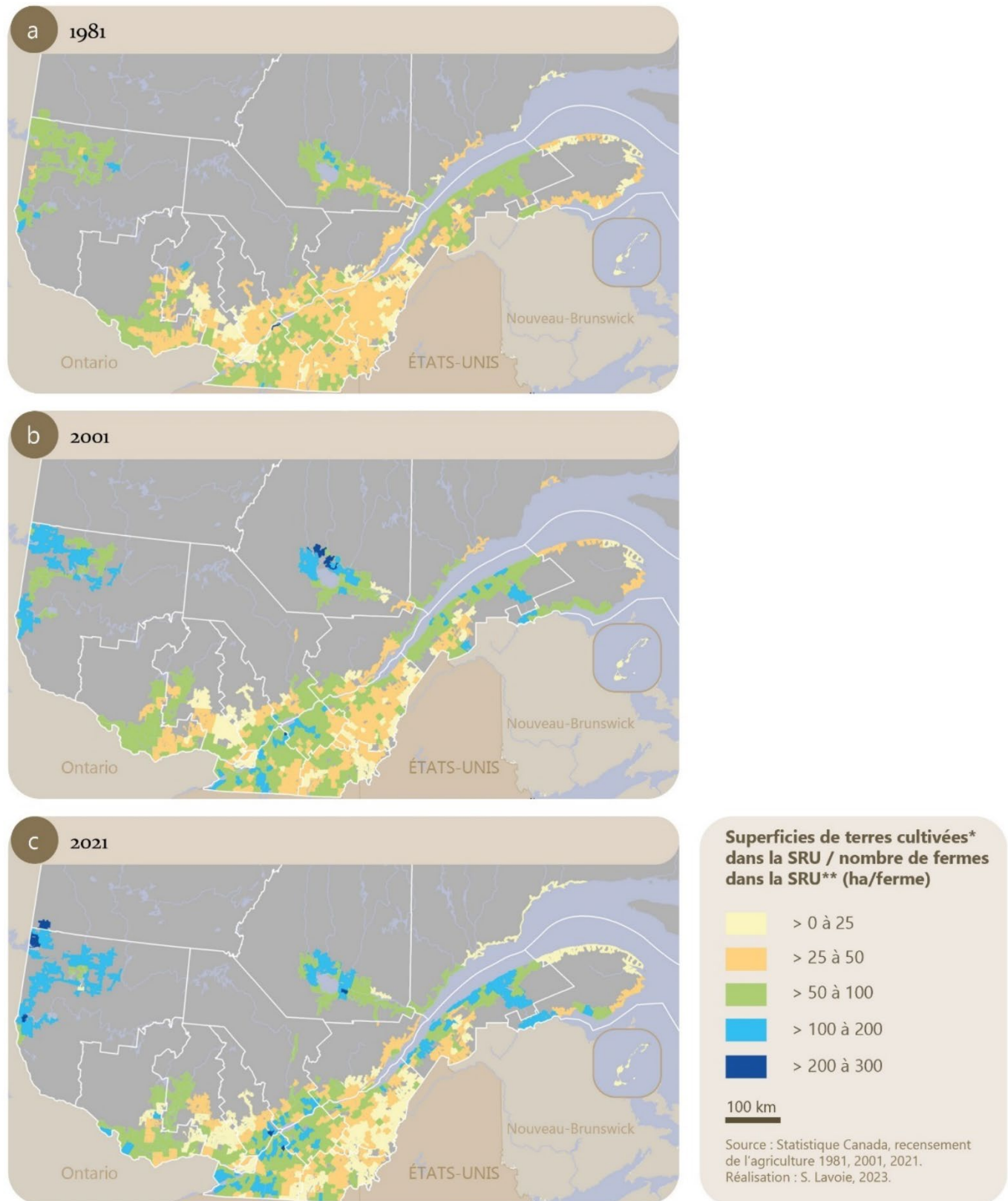
- De 1981 à 2021, alors que le nombre de fermes diminue de 39 %, les superficies qu'une ferme québécoise cultive en moyenne augmentent dans des proportions similaires (37 %). Ainsi, alors qu'en 1981, la ferme moyenne québécoise cultive 49 ha, elle en cultive 67 ha en 2021. Cette croissance se produit essentiellement entre 1991 et 2011 (Figure 1.2).
- Les tendances spatiales relatives aux superficies moyennes de terres cultivées par ferme mettent en évidence des évolutions contrastées sur le territoire de la province. De nombreuses SRU des basses-terres du Saint-Laurent et des régions périphériques (Abitibi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent) ont vu ces superficies moyennes augmenter. Ces régions concentrent aujourd'hui des fermes de grande taille en termes de superficie moyenne cultivée. En revanche, dans la moitié sud de Chaudière-Appalaches, au nord de la Gaspésie et en Estrie, elles ont plutôt connu une diminution. En Outaouais et dans les Laurentides, le portrait spatial est resté relativement stable sur la période d'étude (Figure 1.3).

Figure 1.2. Nombre de fermes et superficies moyennes cultivées par ferme au Québec (1961-2021).



Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 1961-2021.

Figure 1.3 Superficies moyennes de terres cultivées par ferme et par SRU en 1981, 2001 et 2021.



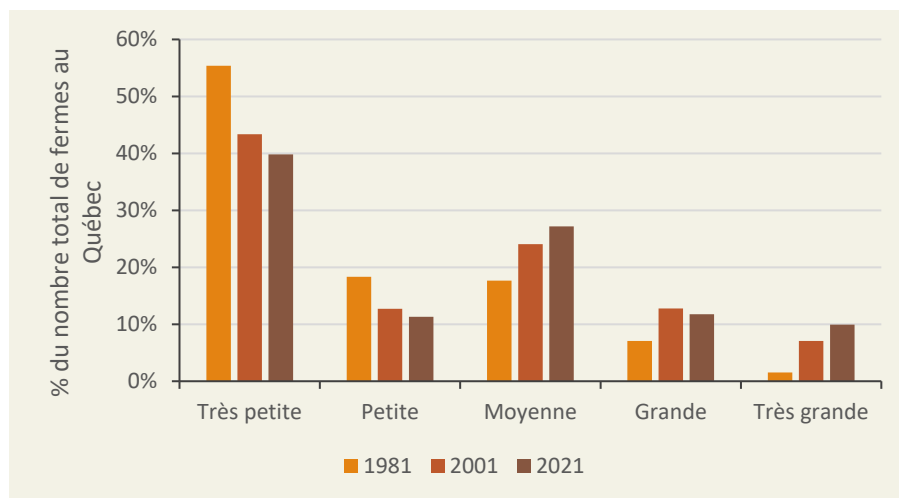
*Les terres cultivées correspondent aux terres en culture, aux pâturages ensemencés et aux jachères.

**Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

La taille des fermes selon les revenus agricoles: les petites fermes dans les marges de l'écoumène agricole, les plus grandes surtout concentrées dans les basses-terres du Saint-Laurent

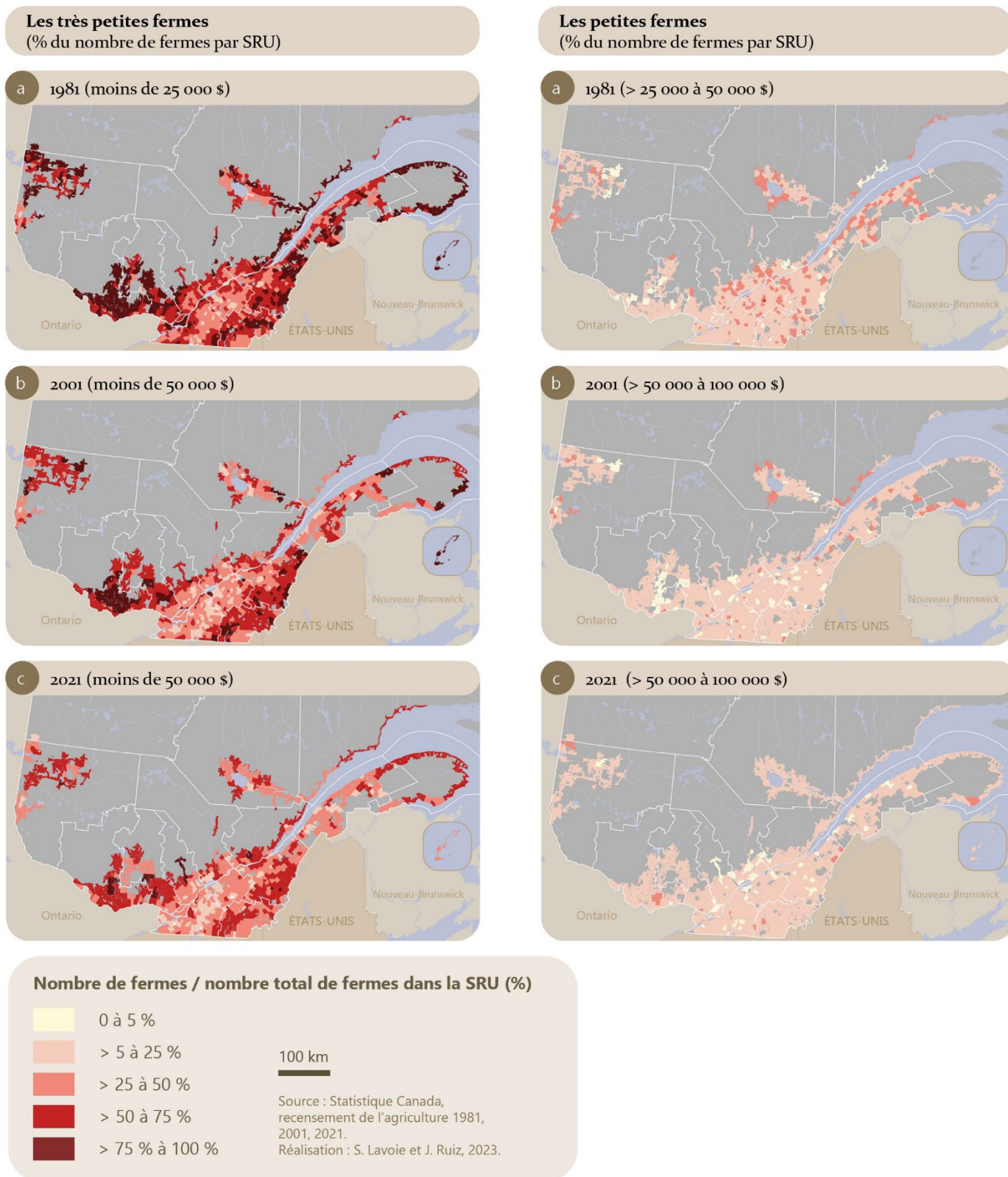
- Les revenus agricoles bruts correspondent à la somme des ventes de produits agricoles par les fermes et des paiements issus des programmes de politique agricole perçus annuellement. Les fermes ont été classées de très petites à très grandes selon les classes de revenus agricoles bruts disponibles dans le recensement agricole canadien (voir section 2.2; tableau 3). Bien qu'imparfaite, cette classification permet d'approcher l'évolution de la taille économique des fermes.
- En 1981 comme en 2021, les fermes qualifiées de très petites dominent largement alors qu'elles représentent respectivement 55 % et 40 % des fermes. À l'autre extrémité, la proportion des très grandes fermes est quant à elle passée de 2 % à 10 % (Figure 1.4).
- Au plan de la répartition spatiale de taille économique des fermes, on observe dès 1981 un contraste fort entre les SRU des basses-terres du Saint-Laurent où la taille économique des fermes est diversifiée, allant de très petites à très grandes et le reste du territoire largement dominé par les très petites fermes (Figure 1.5). À l'extérieur des basses-terres du Saint-Laurent, les très petites fermes (revenu inférieur à 25 000 \$ par année) ont un poids territorial important alors qu'elles occupent bien souvent plus de 50 % à 75 % des fermes des SRU.
- L'augmentation de la taille économique des fermes au Québec au cours de la période d'étude va se répercuter dans toutes les régions du Québec. Le Bas-Saint-Laurent va connaître une augmentation rapide de la taille des fermes entre 1981 et 2001. En 2021, dans toutes les régions, le poids territorial des très petites et des petites fermes a diminué dans plusieurs SRU alors que celui des fermes de taille moyenne à très grande a augmenté. Ces évolutions sont surtout marquantes dans les SRU des basses-terres du Saint-Laurent, au Bas-Saint-Laurent et au Lac-Saint-Jean. Les très petites fermes continuent par contre de peser pour plus de 50 % des fermes dans de nombreuses SRU en dehors de ces régions (Figure 1.5).

Figure 1.4. Répartition de la taille économique des fermes en 1981, 2011 et 2021.



Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 1981, 2001, 2021.

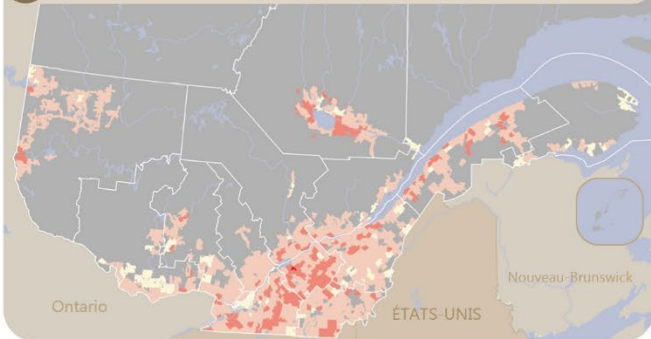
Figure 1.5 Le poids territorial des fermes dans les SRU selon leur taille économique en 1981, 2001 et 2021.



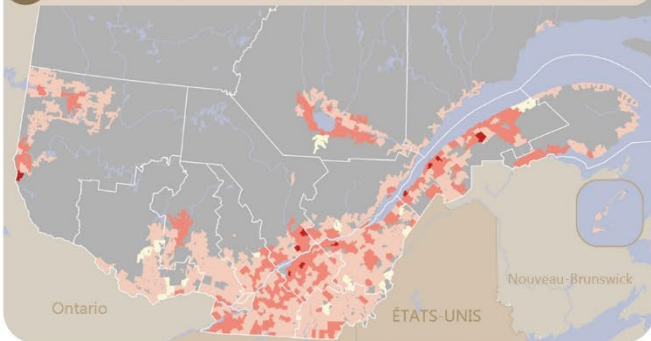
*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Les fermes de taille moyenne
(% du nombre de fermes par SRU)

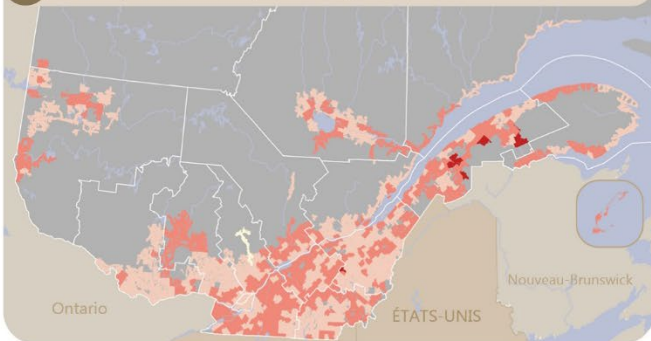
a 1981 (> 50 000 à 100 000 \$)



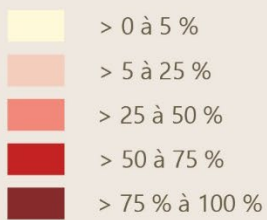
b 2001 (> 100 000 à 250 000 \$)



c 2021 (> 100 000 à 500 000 \$)



Nombre de fermes / nombre total de fermes dans la SRU (%)

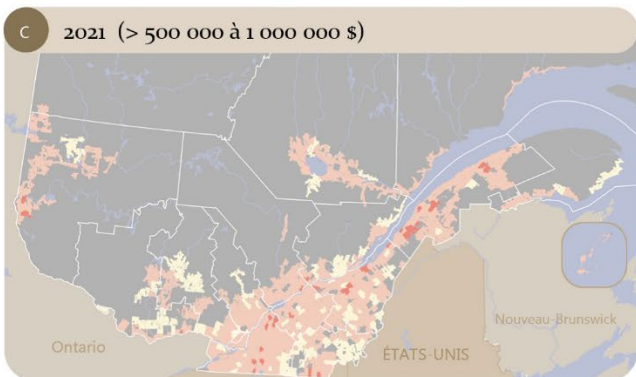
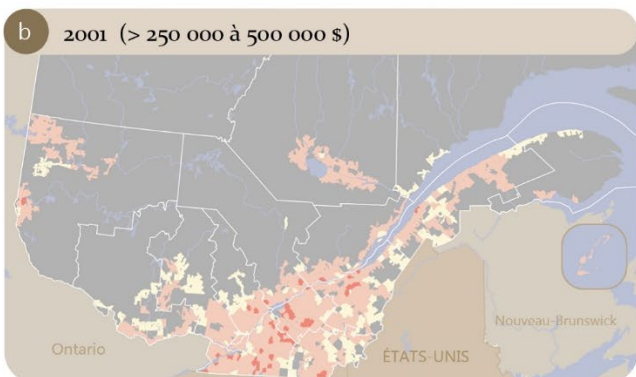
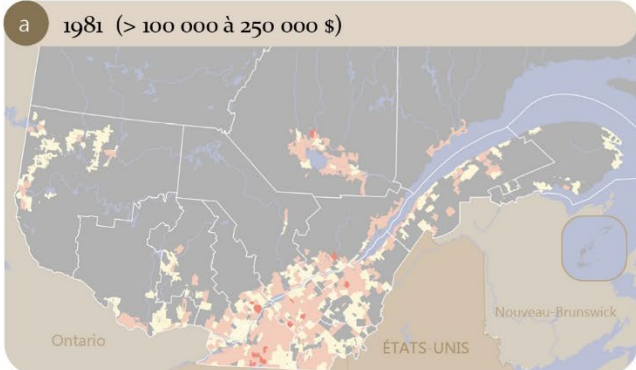


100 km

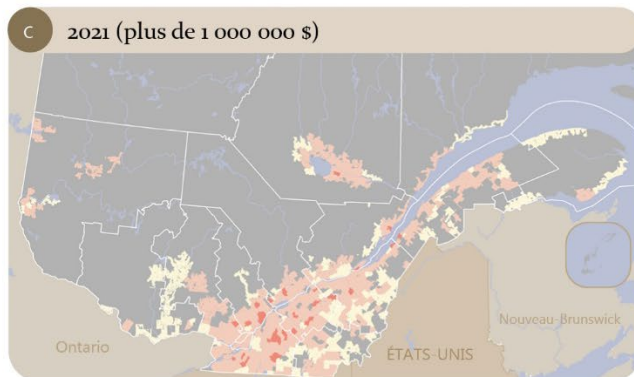
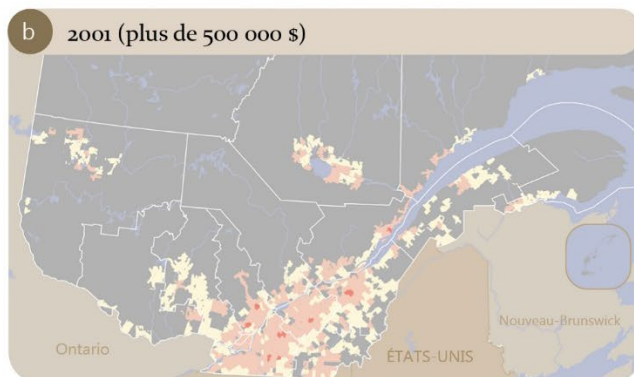
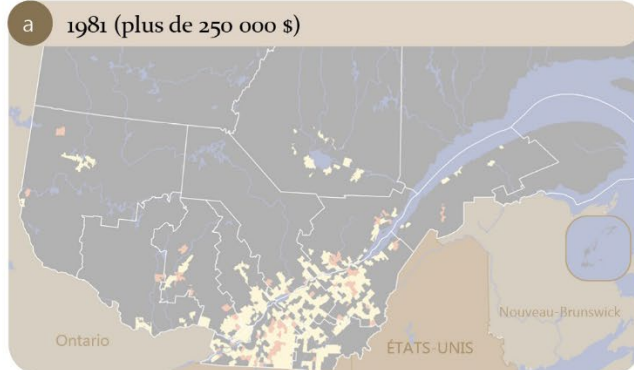
Source : Statistique Canada,
recensement de l'agriculture 1981,
2001, 2021.
Réalisation : S. Lavoie et J. Ruiz, 2023.

*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

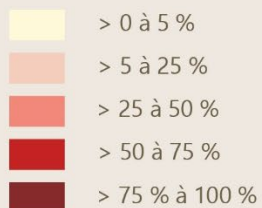
Les grandes fermes
(% du nombre de fermes par SRU)



Les très grandes fermes
(% du nombre de fermes par SRU)



Nombre de fermes / nombre total de fermes dans la SRU (%)



100 km

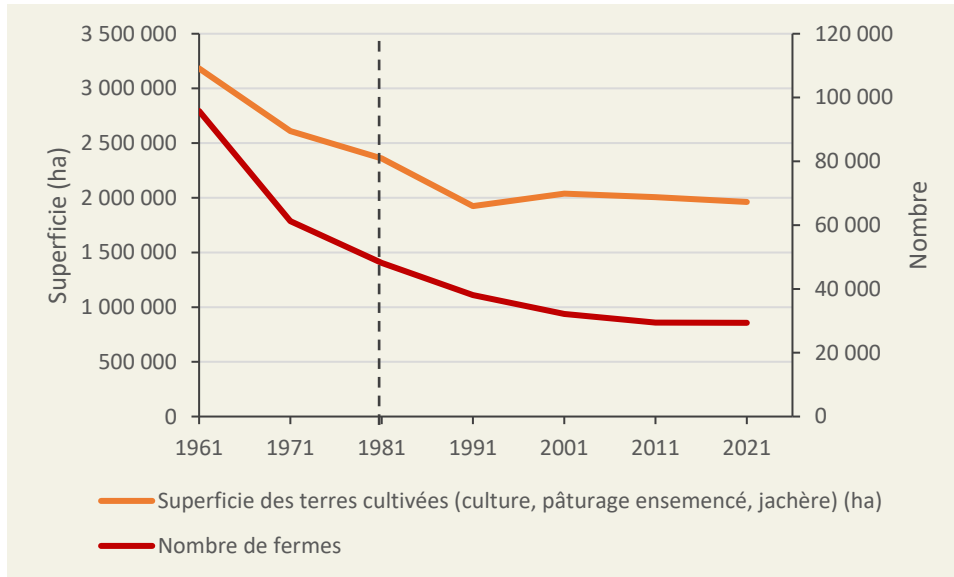
Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 1981, 2001, 2021.
Réalisation : S. Lavoie et J. Ruiz, 2023.

*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

► L'occupation du territoire par les terres cultivées: une dichotomie se renforce entre les territoires qui gagnent et ceux qui perdent

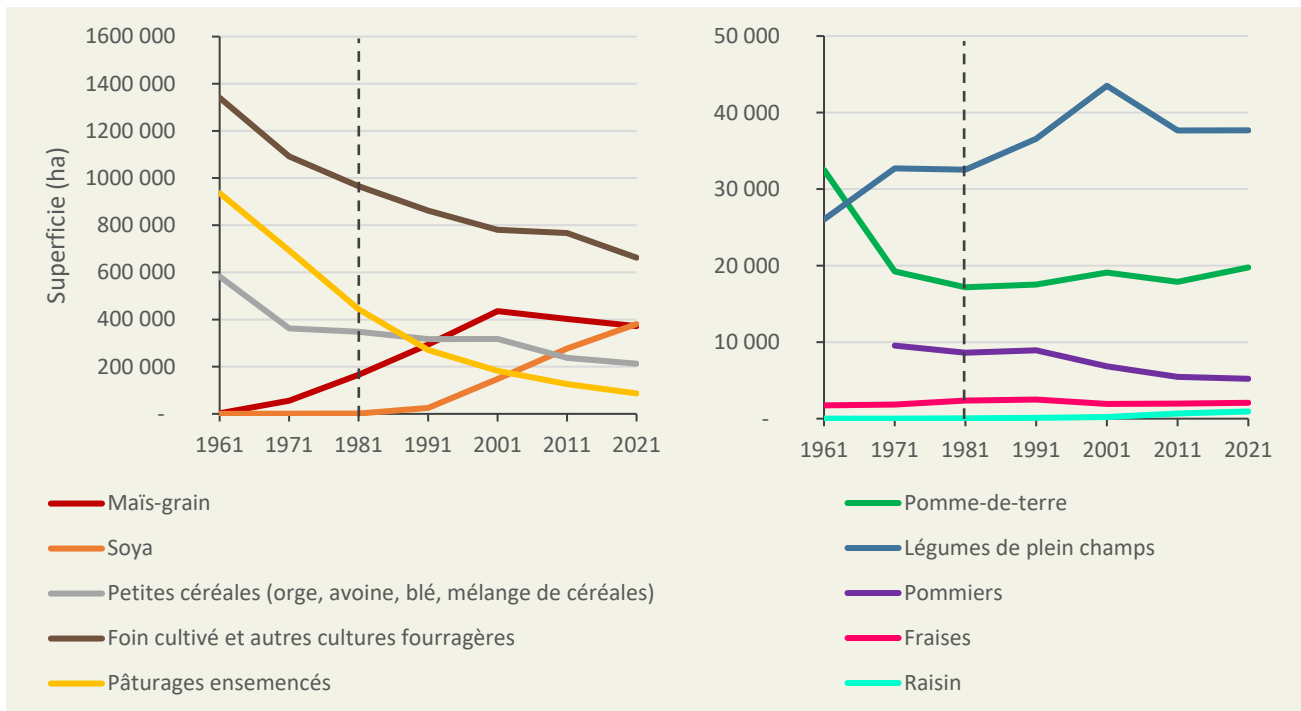
- À l'instar de la diminution du nombre de fermes, les superficies de terres cultivées ont connu une décroissance à l'échelle de la province jusqu'en 1991. Depuis cette date, le nombre de fermes continue de diminuer, mais les superficies de terres cultivées se sont globalement stabilisées (Figure 1.6). En revanche, les types de culture qui dominent l'utilisation de ces terres ont considérablement changé. Foin, pâturages et petites céréales (blé, avoine, orge) ont diminué au profit des cultures de maïs-grain et de soya (Figure 1.7). Si ces tendances semblent indiquer que les superficies de terres cultivées occupent de moins en moins le territoire, les analyses spatiales révèlent un portrait plus contrasté.
- Ruiz et Parcerisas (2017) ont cherché à comprendre comment avaient évolué ces terres cultivées au sein des municipalités du Québec pour les périodes 1951-1981 et 1981-2011. Leur étude montre l'ampleur et l'étendue de deux types d'évolution spatiale avec d'un côté, des territoires affectés par une intensification de l'usage agricole des sols et de l'autre, des territoires touchés par une déprise de l'agriculture (Figure 1.8). L'intensification de l'usage agricole des sols se caractérise par un maintien ou une augmentation des superficies de terres cultivées au sein des municipalités et parallèlement de fortes diminutions des cultures fourragères et de petites céréales au profit du maïs-grain et du soya. La déprise se caractérise quant à elle par une diminution des superficies de terres cultivées. Il relève qu'une déprise marquée a affecté 75 % de l'écoumène agricole partout sur le territoire entre 1951 et 1981, mais entre 1981 et 2011, c'est au contraire une déprise douce qui a pris sa place et ce, autant aux pourtours de la métropole montréalaise, que dans les Laurentides, les Appalaches, au Lac-Saint-Jean ou en Abitibi (Figure 1.7). Ce changement dans l'ampleur de la déprise entre les deux périodes étudiées a été mis en relation avec la diminution du nombre total de fermes au Québec qui représente des pertes de près de 86 000 fermes entre 1951 et 1981, contre 19 000 entre 1981 et 2011. Les trajectoires d'intensification de l'occupation agricole occupent quant à elles 6 % de l'écoumène agricole entre 1951 et 1981 et leur importance triple presque entre 1981 et 2011. Elles affectent alors 16 % de cet écoumène. L'intensification marquée se concentre dans l'extrémité sud des basses-terres du Saint-Laurent entre 1951 et 1981, puis s'étend davantage dans cette région géographique au cours de la seconde période. Les trajectoires d'intensification douce sont quant à elles beaucoup plus diffuses et présentes autant dans l'Estrie, en Chaudière-Appalaches, dans le Bas-Saint-Laurent, au Lac-Saint-Jean ou en Abitibi. Dans ces régions, l'intensification caractérise des transformations vers un écoumène de plus en plus agricole et de plus en plus mis en culture, mais qui demeure dominé par les cultures fourragères. **Ainsi, quand la LPTA est adoptée en 1978, le territoire agricole a déjà connu un important recul en dehors des basses-terres du Saint-Laurent et aux pourtours de la métropole montréalaise. Ce recul va se poursuivre au cours des décennies suivantes tout en étant associé à une intensification de l'usage agricole des sols qui ira en s'étalant.**
- Si l'on s'attarde plus spécifiquement à l'évolution spatiale des terres cultivées sur la période 1981-2021, on relève qu'au cours de cette période elles se sont accrues ou maintenues dans la majorité des SRU des basses-terres du Saint-Laurent, mais aussi aux pourtours du Lac-Saint-Jean, le long du fleuve dans le Bas-Saint-Laurent et dans le sud de l'Estrie dans la zone de Coaticook. Partout ailleurs, on constate plutôt leur diminution (Figure 1.9). Aux pourtours de la métropole montréalaise, dès 1981, la plus faible part du territoire occupé par les terres cultivées montre la concurrence qui se joue avec l'urbanisation.

Figure 1.6. Superficies totales de terres cultivées et nombre de fermes au Québec de 1961 à 2021.



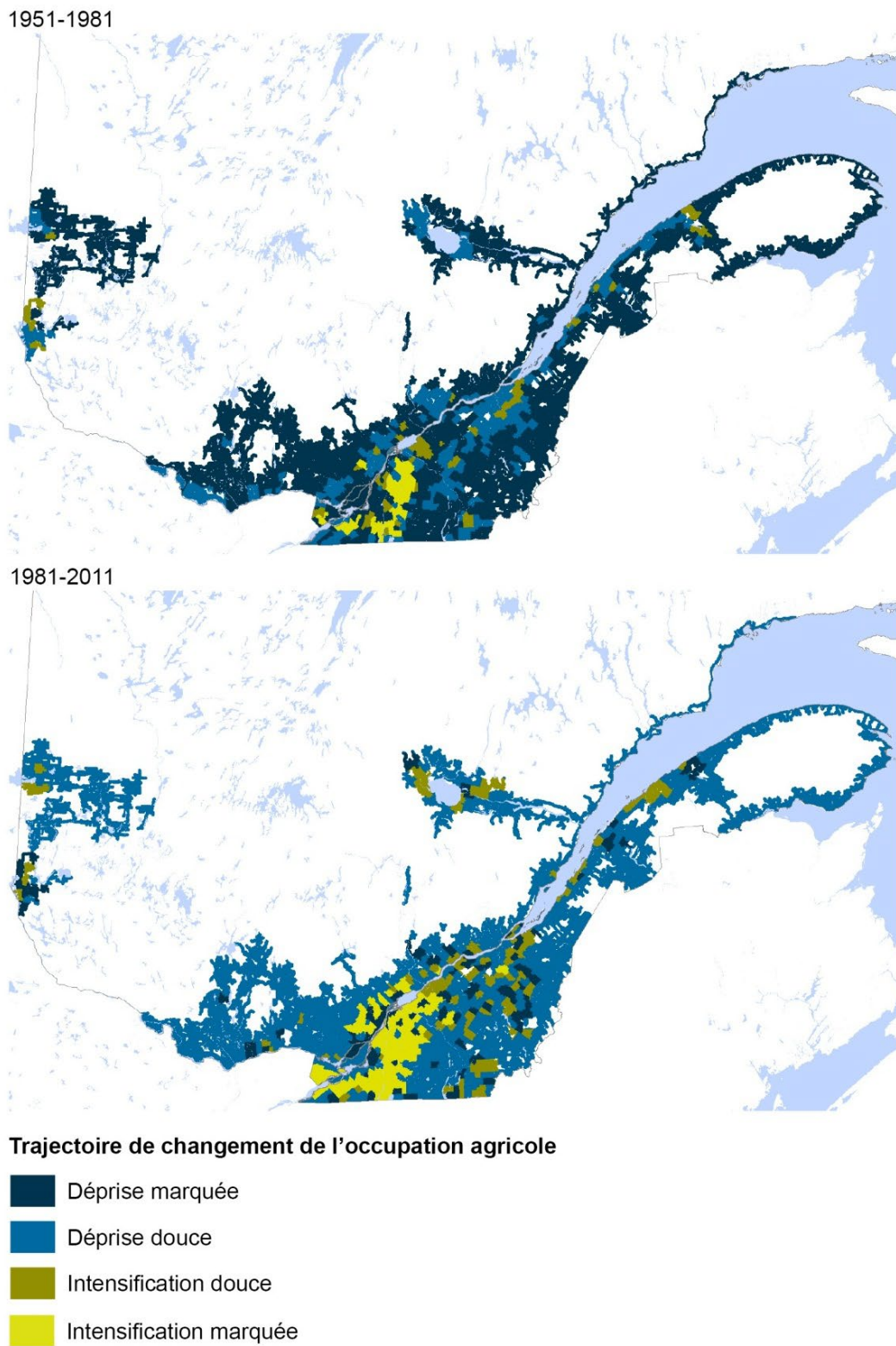
Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 1961-2021.

Figure 1.7. Évolution de quelques types de culture et des pâturages ensemencés au Québec de 1961 à 2021 (à gauche : les cultures occupant des grandes superficies; à droite : les cultures occupant de faibles superficies).



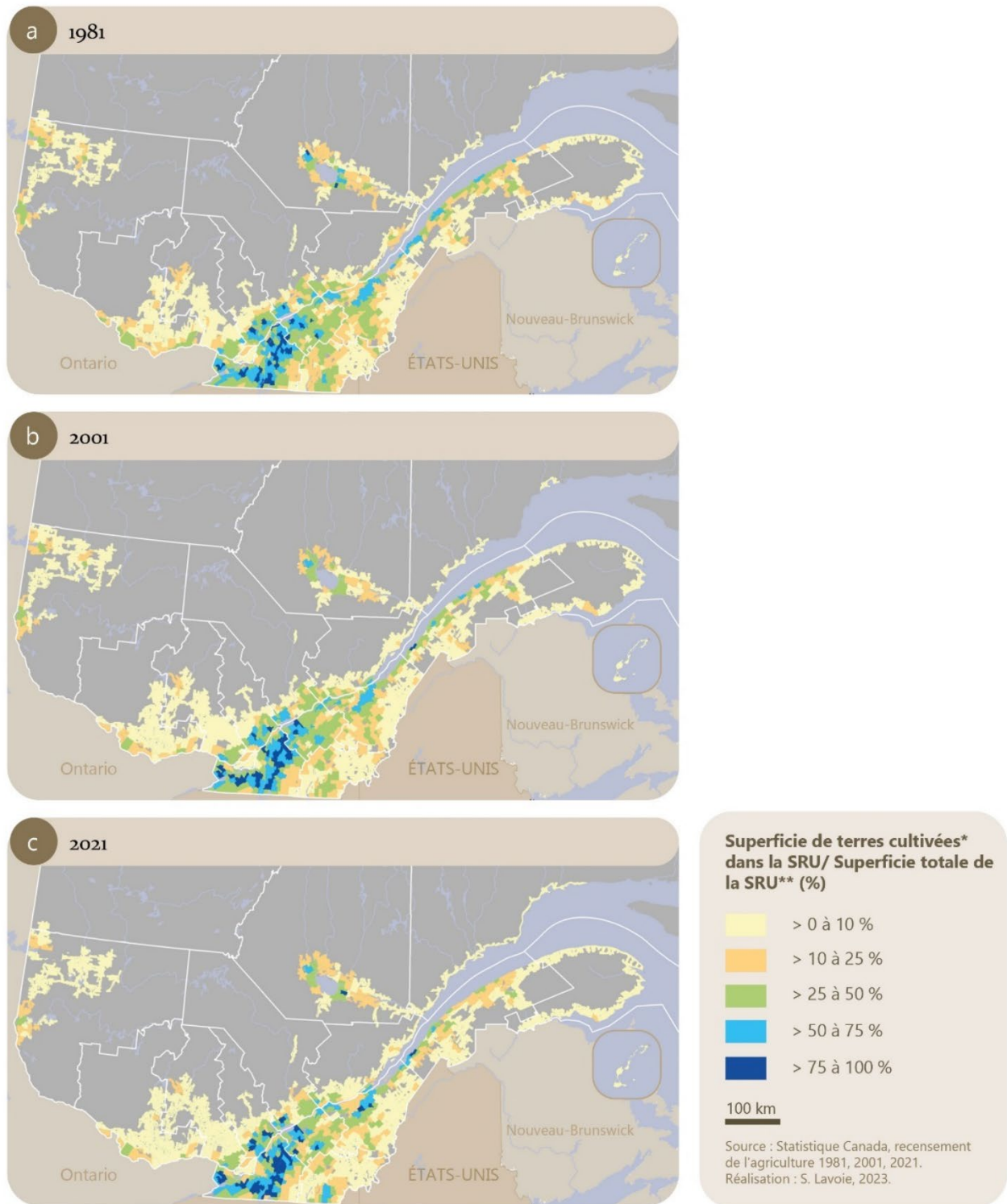
Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 1961-2021.

Figure 1.8. Trajectoires de déprise et d'intensification de l'occupation agricole entre 1951-1981 et 1981-2011.



Source : Ruiz et Parcerisas-Benede, 2017.

Figure 1.9. La part des superficies cultivées dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les terres cultivées correspondent aux terres en culture, aux pâturages ensemencés et aux jachères.
**Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

► Comparaison des productions analysées

- Dans ce rapport, nous avons pu documenter les évolutions spatiales de 4 productions animales et de 7 productions végétales. Quelques éléments comparatifs entre ces productions permettent de mieux les situer dans l'agriculture québécoise.
- Le poids des fermes dans les productions analysées par rapport au nombre total de fermes dans la province montre une forte baisse de la proportion des fermes déclarant des productions animales, une baisse des fermes produisant des pommes (Tableau 1.2), une augmentation sensible des fermes produisant du maïs-grain, du soya et de l'érable et une stagnation relative des fermes cultivant des légumes de plein champ ou sous serre. Comme le relevait Royer et al. (2023, p. 49), « cette évolution différenciée témoigne au fond de la spécialisation des fermes québécoise et de la disparition, particulièrement entre les années 1961 à 1991, des fermes de polyculture-élevage ».

Tableau 1.2. Poids sectoriel des productions analysées dans ce rapport en % du nombre de fermes de 1961 à 2021 (nombre de fermes déclarantes/nombre total de fermes au Québec).

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Productions animales							
Lait	84%	68%	46%	37%	28%	22%	16%
Porc	50%	28%	17%	9%	9%	7%	6%
Poule et poulet	55%	27%	19%	9%	7%	7%	8%
Mouton et agneau	13%	3%	4%	3%	4%	4%	3%
Productions végétales et pâturages ensemencés							
Maïs-grain	2%	7%	11%	16%	24%	21%	20%
Soya	0%	0%	0%	3%	14%	20%	23%
Foin (luzerne et autre foin cultivé)				n.d.			
Pâturages ensemencés	83%	72%	51%	37%	33%	25%	15%
Petites céréales (blé, orge, avoine, mélange de céréales)				n.d.			
Légume de plein champ	7%	7%	7%	7%	7%	6%	7%
Production sous serre (légume et fleur)	n.d.	n.d.	3%	n.d.	4%	3%	4%
Pomme	5%	3%	3%	3%	2%	2%	2%
Érable	18%	14%	18%	23%	23%	26%	29%

n.d. : données non disponibles ou non compilables à partir du recensement de l'agriculture

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

- La taille des fermes dans les productions analysées s'est accrue (Tableau 1.3). Afin de comparer les différentes productions, un indice de 100 a été appliqué aux données du tableau 1.3 pour l'année 1981 (Figure 1.10). L'augmentation de la taille des fermes qui produisent des poules et poulets, des porcs, du soya, sous serre et de l'érable a été particulièrement importante depuis 1981.

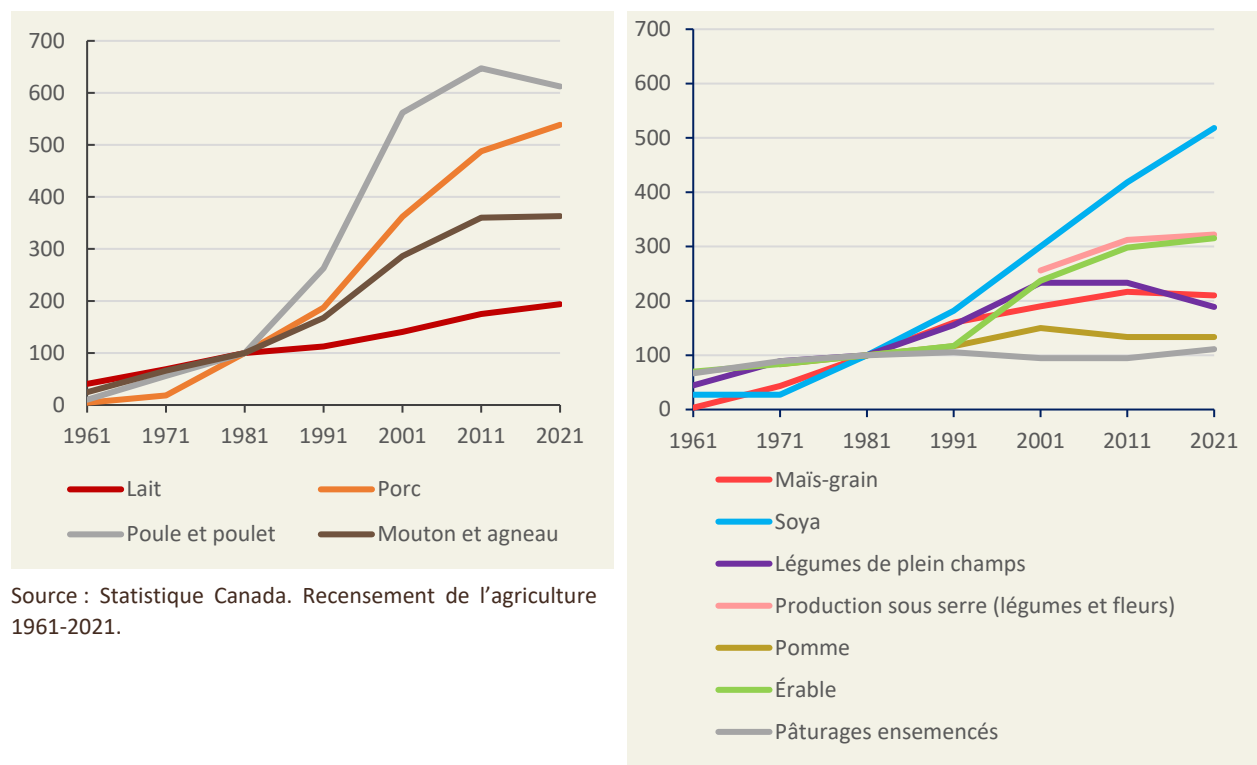
Tableau 1.3. Taille moyenne des fermes de 1961 à 2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Productions animales							
Lait (nombre moyen de vaches laitières par ferme)	13	22	32	36	45	56	62
Porc (nombre moyen par ferme)	19	79	430	805	1556	2098	2316
Poule et poulet (nombre moyen par ferme)	247	1355	2425	6379	13625	15696	14846
Mouton et agneau (nombre moyen par ferme)	16	43	65	109	186	234	236
Productions végétales							
Maïs-grain (superficie moyenne en ha par ferme)	1	13	30	48	57	65	63
Soya (superficie moyenne en ha par ferme)	3	3	11	20	33	46	57
Foin (Luzerne et autre foin cultivé)			n.d.				
Pâturages ensemencés (superficie moyenne en ha par ferme)	12	16	18	19	17	17	20
Petites céréales (blé, orge, avoine, mélange de céréales)			n.d.				
Légumes de plein champ (superficie moyenne en ha par ferme)	4	8	9	14	21	21	17
Production sous serre (légume et fleur) (superficie moyenne en m ² par ferme)	n.d.	n.d.	848	n.d.	2170	2647	2731
Pomme (superficie moyenne en ha par ferme)	n.d.	5	6	7	9	8	8
Érable (nombre moyen d'entailles par ferme)	1244	1494	1784	2088	4231	5319	5625

n.d. : données non disponibles ou non compilables à partir du recensement de l'agriculture

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

Figure 1.10. Évolution comparée de la taille moyenne des fermes des productions analysées (indice 100 = 1981; le foin et les petites céréales ne sont pas représentés).



Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

► Les grandes évolutions du secteur: une production qui a perdu son statut de spécialisation principale des fermes du Québec

De 1981 à 2021, le nombre de fermes laitières va poursuivre un déclin amorcé dans les décennies précédentes et au cours desquelles il avait été particulièrement prononcé (Tableau 2.1). Ce déclin est toutefois notable puisqu'entre 1981 et 2021, la production laitière perd son statut de production principale du Québec en ce qui concerne le nombre de fermes. Le poids des fermes laitières passe ainsi de 46 % à 16 % des fermes du Québec en 2021. Le cheptel laitier va aussi suivre cette tendance et diminuer rapidement jusqu'en 2001 puis plus lentement par la suite. Toutefois, cela se traduit quand même par des fermes qui s'agrandissent avec une taille de cheptel qui fait plus que doubler en moyenne à l'échelle de la province entre 1981 et 2021. Pour autant, selon les données du MAPAQ, la production laitière reste la production agricole québécoise générant les plus importantes recettes monétaires agricoles de la province (25%), suivie de la production porcine (18%)¹³.

Tableau 2.1. La production laitière au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes laitières	80 509	41 874	22 175	14 110	9 115	6 432	4 679
Nbre de vaches laitières	1 006 744	906 347	705 935	514 542	407 206	359 510	356 956
Poids du secteur							
Nbre de fermes laitières / nbre total de fermes au Québec	84%	68%	46%	37%	28%	22%	16%
Répartition économique de la production							
Nbre moyen de vaches laitières par ferme (nbre de vaches laitières / nbre de fermes laitières)	13	22	32	36	45	56	76

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

¹³ Selon les données du MAPAQ : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/production.aspx>

► Sur le territoire : contraction spatiale et déplacement de la production, mais des fermes laitières qui continuent à occuper l'espace

Au début des années 1950, le cheptel laitier se distribue partout sur l'écoumène agricole québécois¹⁴. En 1961, la production est toutefois déjà peu présente sur l'île de Montréal et les localités limitrophes, du fait de l'urbanisation croissante de la métropole et de la présence des productions maraîchères qui dominent alors l'agriculture de ces localités¹⁵ (Fiche 9). La décroissance importante du cheptel laitier dans les années 1960-1970 va se traduire par une concentration de la production sur le territoire qui restera toutefois présente dans de nombreuses régions du fait de son poids historique. Ainsi, en 1981, une forte contraction spatiale de la production laitière s'est déjà opérée au Québec alors que la production a connu un déclin important dans les régions périphériques (Abitibi, Gaspésie, Charlevoix, Côte-Nord), mais également dans les localités aux reliefs plus marqués de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches, de l'Outaouais, des Laurentides et de l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent. Il n'est pas rare que les localités de ces régions aient perdu plus de 40 % de leurs fermes laitières entre 1961 et 1981.

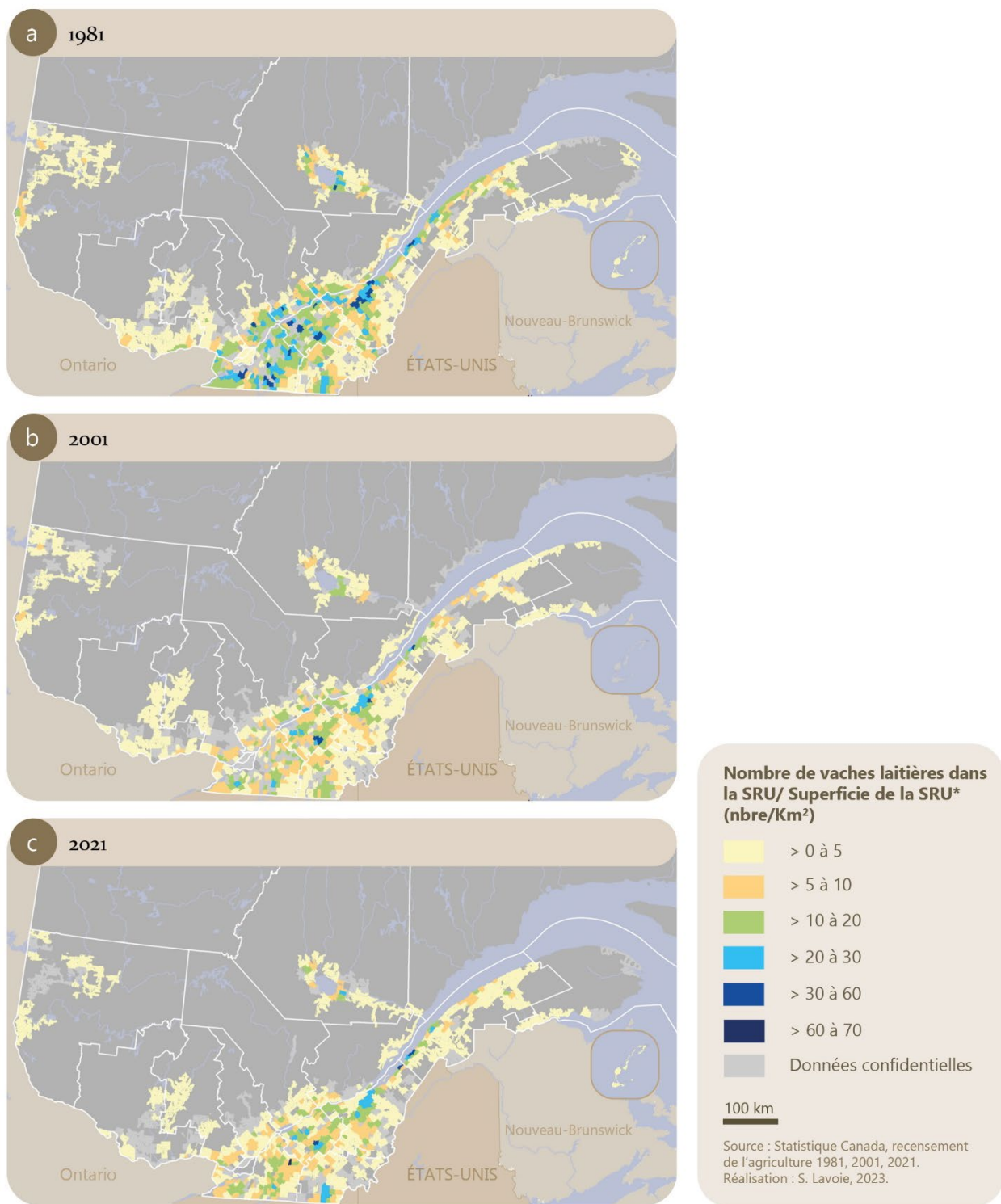
Si bien qu'en 1981, ce sont dans les localités des basses-terres du Saint-Laurent surtout, mais aussi aux pourtours du Lac-Saint-Jean, le long du littoral du Bas-Saint-Laurent et dans les vallées de Coaticook et de la rivière Chaudière que la production laitière est la plus importante (Figure 2.1). On y retrouve entre 10 et 20, voire jusqu'à 60 vaches par km², alors qu'ailleurs c'est souvent moins de 5 vaches par km². À cette date, les fermes laitières ont par contre toujours un poids territorial important. Souvent, plus de 40 % des fermes des SRU déclarent posséder des vaches laitières; à l'exception des régions de l'Outaouais, des Laurentides, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où les fermes laitières occupent plutôt moins de 40 % des fermes des SRU (Figure 2.2). En dehors des régions où la production est concentrée, s'il y a beaucoup de fermes laitières, celles-ci sont donc de petite taille. Par ailleurs, en 1981, la production laitière est déjà moins importante dans plusieurs localités du centre de la Montérégie comparativement à celles du Centre-du-Québec; un début de migration de la production du centre de la Montérégie vers d'autres localités des basses-terres du Saint-Laurent est déjà amorcé. Les pressions de l'urbanisation et l'orientation des fermes vers d'autres types de production comme les productions porcines, avicoles et de maïs-grain semblent avoir contribué à cette migration de la production en dehors du centre de la Montérégie.

Entre 1981 et 2001, la contraction spatiale de la production se poursuit et continue de délaisser les régions éloignées et les localités au relief plus marqué (Figure 2.1). Il en est de même entre 2001 et 2021, mais avec une plus faible intensité. Le déplacement de la production en dehors du centre de la Montérégie devient aussi plus évident à ces périodes. Parallèlement, la concentration spatiale s'intensifie faisant en sorte que des pôles de production commencent à émerger dans les régions où la production est davantage présente soit dans les basses-terres du Saint-Laurent et particulièrement au Centre-du-Québec et dans le centre de la région de Chaudière-Appalaches, le long du littoral du Bas-Saint-Laurent et aux pourtours du Lac-Saint-Jean. La diminution du poids territorial des fermes laitières dans les SRU est aussi frappante (Figure 2.2). En 2001, les localités qui possèdent plus de 40 % des fermes en production laitière se font beaucoup plus rares qu'en 1981 et elles ne sont plus qu'une dizaine en 2021. À cette date, le littoral du Bas-Saint-Laurent se distingue notamment par le poids territorial des fermes laitières. Faits intéressants pourtant, les fermes laitières demeurent présentes partout sur l'écoumène même si leur poids territorial a considérablement diminué.

¹⁴ Ruiz et Parcerisas-Benede, 2017.

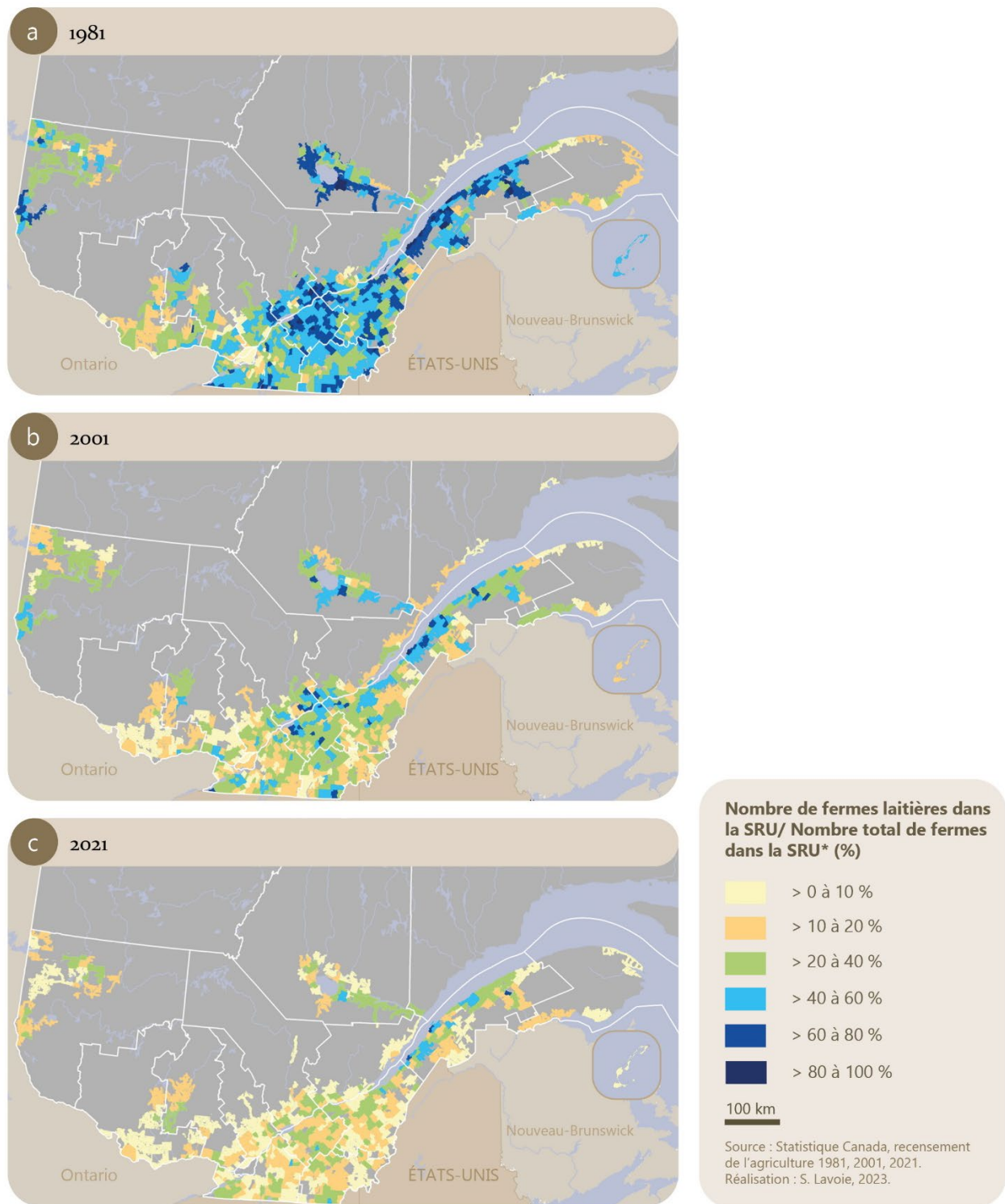
¹⁵ Royer et al., 2023.

Figure 2.1. La densité du cheptel laitier dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 2.2. Le poids territorial des fermes laitières dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

► Les facteurs d'évolution spatiale¹⁶: rôle de la mise en marché collective et concurrence d'autres productions

La répartition spatiale de la production laitière sur l'ensemble de l'écoumène est la résultante de sa **domination historique** depuis la fin du 19^e siècle au Québec. Au cours des dernières décennies (1981-2021) en revanche, **le système de mise en marché collective** du lait a aussi contribué à maintenir cette production un peu partout sur le territoire en limitant les avantages concurrentiels des régions situées à proximité des grands centres liés à la vente d'un produit périssable : le lait. D'abord, des règles d'échange des quotas laitiers ont à différents moments permis de limiter leur déplacement vers les régions centrales. Ensuite, un système de péréquation des revenus a permis à tous les producteurs, quelle que soit leur localisation d'obtenir le même prix pour leur lait, qu'ils soient loin ou proches des grands centres. Un système de péréquation des coûts de transport, payés par les producteurs, a également fait en sorte que les producteurs laitiers paient tous le même prix de transport pour chaque litre de lait vendu. **Le développement de cultivars de soya et de maïs** pouvant être cultivés dans des régions aux conditions agroclimatiques moins favorables, couplé au **réchauffement climatique** permettent aussi aujourd'hui aux fermes laitières des régions périphériques de diversifier les fourrages ainsi que leurs productions avec les grandes cultures.

Le déplacement de la production laitière en dehors du centre de la Montérégie vers les régions plus au nord des basses-terres du Saint-Laurent et vers le littoral du Bas-Saint-Laurent s'explique quant à lui par d'autres facteurs. D'abord, la Montérégie possède des **conditions agroclimatiques** propices aux grandes cultures comme le maïs-grain et le soya. Ces cultures restent moins exigeantes en termes de travail et d'investissements que la production laitière. Elles sont devenues très lucratives au cours du temps et ont conduit à une augmentation du prix des terres faisant en sorte que la production laitière est de plus en plus difficile à rentabiliser dans ces régions. Elles créent ainsi une **concurrence pour l'utilisation des terres** entre secteurs de production. Les **innovations technologiques** ont également facilité dans ces régions une transition des fermes de la production laitière vers les grandes cultures. Par exemple, dès les années 1970, les fermes laitières de ces régions avaient adopté une nouvelle technologie, la stabulation continue, qui leur permettait de mettre en culture les pâturages puisque les vaches n'avaient plus à sortir de l'étable. L'augmentation de la productivité des vaches et des changements dans leur alimentation aura le même effet en libérant des terres sur les fermes laitières qui peuvent alors servir à la production de grains. Dans les années 2000, une nouvelle réglementation environnementale obligeant les producteurs à posséder des superficies suffisantes pour épandre les déjections animales va aussi augmenter le prix des terres dans les régions de production porcine ce qui semble avoir accéléré le déplacement de la production laitière vers des régions où les prix des terres étaient moindres. À l'inverse, dans le Bas-Saint-Laurent ou au Lac-Saint-Jean les conditions agroclimatiques sont moins propices à la culture du maïs-grain et du soya, mais davantage à la production fourragère ce qui contribue à la croissance de la production laitière.

¹⁶ Synthèse des travaux de Royer et al., 2023.

Fiche 3

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION PORCINE

► Les grandes évolutions du secteur : croissance du cheptel et de la taille des fermes

De 1981 à 2021, le nombre de fermes porcines diminue de manière continue au Québec, faisant passer leur poids de 17 % à 6 % des fermes québécoises au cours de cette période (Tableau 3.1). Dans le même temps, le cheptel total connaît des fluctuations. Il commence par diminuer entre 1981 et 1991 pour croître jusqu'au début des années 2000. Depuis cette date, il fluctue entre 4,1 et 4,5 millions de porcs présents sur les fermes le jour du recensement (voir note 1, tableau 3.1). Malgré ces fluctuations, la taille des fermes porcines a plus que quintuplé depuis 1981. En 1981, la ferme porcine moyenne comptait 430 porcs au total, elle en compte un peu plus de 2 400 en 2021. Relevons aussi qu'en 1981, la production porcine est une production déjà exportatrice¹⁷.

Tableau 3.1. La production porcine au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes porcines	47 599	17 428	7 993	3 614	2 743	1 953	1 772
Nbre de porcs le jour du recensement ¹	912 125	1 383 581	3 440 724	2 909 251	4 267 365	4 096 678	4 313 884
Poids du secteur							
Nbre de fermes porcines / nbre total de fermes au Québec	50%	28%	17%	9%	9%	7%	6%
Répartition économique de la production							
Nbre moyen de porcs par ferme (nbre de porcs / nbre de fermes porcines)	19	79	430	805	1 556	2 098	2 434

1. L'effectif de porcs est celui présent sur les fermes le jour du recensement. Le nombre total de porcs produits et vendus au cours d'une année est largement supérieur à ces données qui ne présentent qu'une photo du cheptel à un moment donné, car les porcs sont engraisés par bande et les engraisseurs font plus d'une bande par an.

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

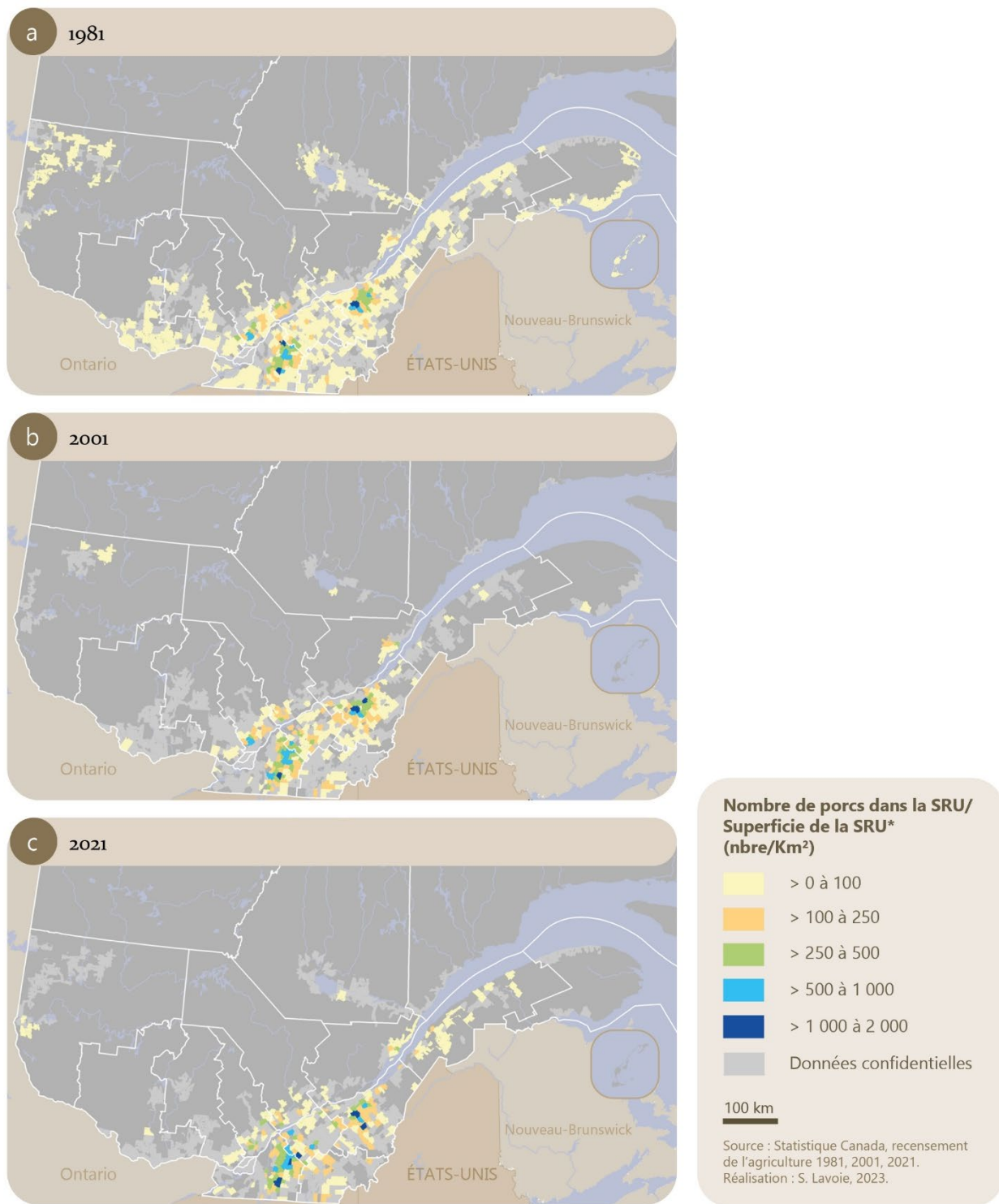
¹⁷ Pour plus de détails, voir Royer et al., 2023

► Sur le territoire: un maintien des pôles de production et une contraction spatiale

Dès 1981 et jusqu'à aujourd'hui, la production porcine est concentrée dans deux pôles principaux de production localisés dans le nord-est de la Montérégie et dans le centre nord de Chaudière-Appalaches (Figure 3.1). Trois autres pôles de production de moindre importance se distinguent également dans le sud de Lanaudière et de la Mauricie en 1981, mais ils perdront de l'importance au cours du temps. En plus de concentrer la production, les deux pôles principaux se caractérisent par le poids territorial des fermes porcines qui, localement, représentent de 40 % à 80 % des fermes des SRU en 1981 et de 20 % à 60 % en 2021 (Figure 3.2). En dehors de ces pôles, la production porcine demeure présente dans toutes les régions du Québec entre 1981 et 2021, mais de manière très peu concentrée et elle a tendance à être présente dans un moins grand nombre de localités. La production porcine a donc aussi connu une contraction spatiale.

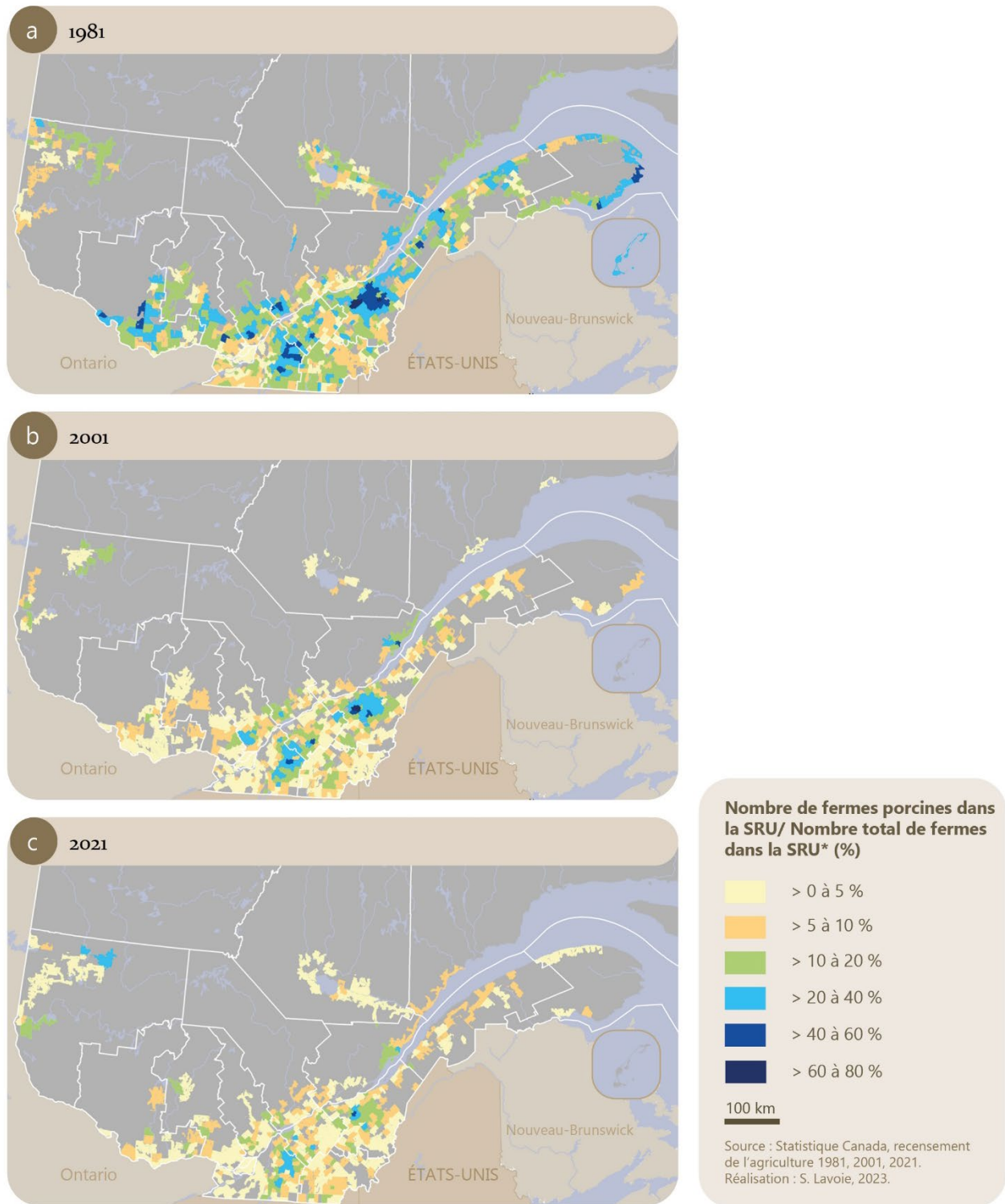
Le poids territorial des fermes porcines ne suit cependant pas le même rythme de concentration spatiale que la production. En 1981, on trouve dans toutes les régions du Québec des SRU où le poids des fermes porcines continue de représenter plus de 20 % des fermes présentes localement. Mais en 2021, en dehors des principaux pôles de production, il est rare que le poids territorial des fermes porcines représente plus de 10 % des fermes des SRU. En dehors des pôles de production, seules quelques localités de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais et du nord de Laurentides se distinguent avec des fermes porcines qui peuvent représenter plus de 10 % des fermes. Autrement dit, les fermes qui produisent des porcs sont de moins en moins présentes sur l'ensemble du territoire québécois.

Figure 3.1. La densité du cheptel porcin dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 3.2. Le poids territorial des fermes porcines dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

► Les facteurs d'évolution spatiale¹⁸: le rôle des coûts de transport et des conditions agroclimatiques

Si dans les années 1950-1960, presque toutes les fermes du Québec possèdent des porcs nourris avec le petit-lait des vaches, les années 1970 voient le porc devenir un produit d'exportation. Dès lors, soumis à une forte compétitivité, la production porcine va rapidement se concentrer à proximité des meuneries qui approvisionnent les fermes en moulée pour l'alimentation des porcs et des abattoirs qui écoulent les porcs sur les marchés internationaux. **La proximité des abattoirs et des meuneries** permet de réduire les **coûts de transport** dans un contexte où l'alimentation des porcs est la principale charge pour les producteurs. Ainsi, dans la région de la Montérégie, la proximité des meuneries qui pouvaient se développer grâce aux productions de maïs-grain puis de soya (Fiche 6 et 7) a joué sur la concentration de la production porcine alors qu'en Chaudière-Appalaches, la proximité des abattoirs a été déterminante. En outre, dès lors qu'un pôle de production se structure, en plus des infrastructures, c'est toute une expertise et une main-d'œuvre spécialisée qui se concentre géographiquement. Une dynamique entre les acteurs se met alors en place sur un territoire, facilitant son maintien dans le temps.

Néanmoins, ces facteurs n'expliquent pas tout. Par exemple, dans la région de Lanaudière, un facteur plus local semble avoir fortement contribué à la disparition du petit pôle de production entre 1981 et 2021. En effet, de 1981 à 1996, dans le cadre d'un plan gouvernemental pour améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière l'Assomption, un **moratoire sur le développement de l'élevage porcin** va toucher 10 municipalités et un **programme de réduction volontaire de la production porcine** est mis en place. Par ailleurs, les **crises sanitaires** avec les problèmes de maladie qui affectent la production porcine chaque décennie conduisent à la délocalisation d'une partie des maternités dans les années 2000, en Abitibi-Témiscamingue notamment.

¹⁸ Synthèse des travaux de Royer et al., 2023.

Fiche 4

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION DE POULES ET DE POULETS

REMARQUE

Les données présentées dans cette fiche combinent les **poules pondeuses** qui produisent des œufs destinés à la consommation et à l'incubation, les **poulettes** destinées à devenir des poules pondeuses et les **poulets** destinés à la consommation.

► Les grandes évolutions du secteur : une croissance de la production et une diminution du nombre de fermes productrices suivie d'une croissance récente

De 1981 à 2021, les fermes qui produisent des poules et poulets connaissent une décroissance jusqu'en 2011 suivie d'une légère croissance au cours de la dernière décennie (Tableau 4.1). Cette croissance fait tout de même en sorte que les fermes qui déclarent posséder des poules et poulets sont plus nombreuses en 2021 qu'elles ne l'étaient en 2001. Ainsi, occupant 19 % des fermes de la province en 1981, ces fermes n'en représentent plus que 8 % en 2021. Dans le même temps, la production connaît une croissance aux rythmes variables selon les décennies, plus forte entre 1991 et 2001, puis entre 2011 et 2021. La taille moyenne des fermes de poules et poulets va quant à elle croître de manière importante au cours de la période passant d'une moyenne de 2 425 oiseaux par ferme en 1981 à 14 846 en 2021. En revanche, l'augmentation du nombre de fermes entre 2011 et 2021 se reflète dans l'évolution de leur taille moyenne qui connaît une baisse entre ces deux dates.

Tableau 4.1. La production de poules et poulets au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes de poules et poulets	52 382	16 670	9 170	3 611	2 144	2 020	2 481
Nbre de poules et poulets	12 935 030	22 586 143	22 239 226	23 035 296	29 212 229	31 705 706	36 832 531
Poids du secteur							
Nbre de fermes de poules et poulets / nbre total de fermes au Québec	55%	27%	19%	9%	7%	7%	8%
Répartition économique de la production							
Nbre moyen de poules et poulets par ferme (nbre de poules et poulets / nbre de fermes de poules et poulets)	247	1 355	2 425	6 379	13 625	15 696	14 846

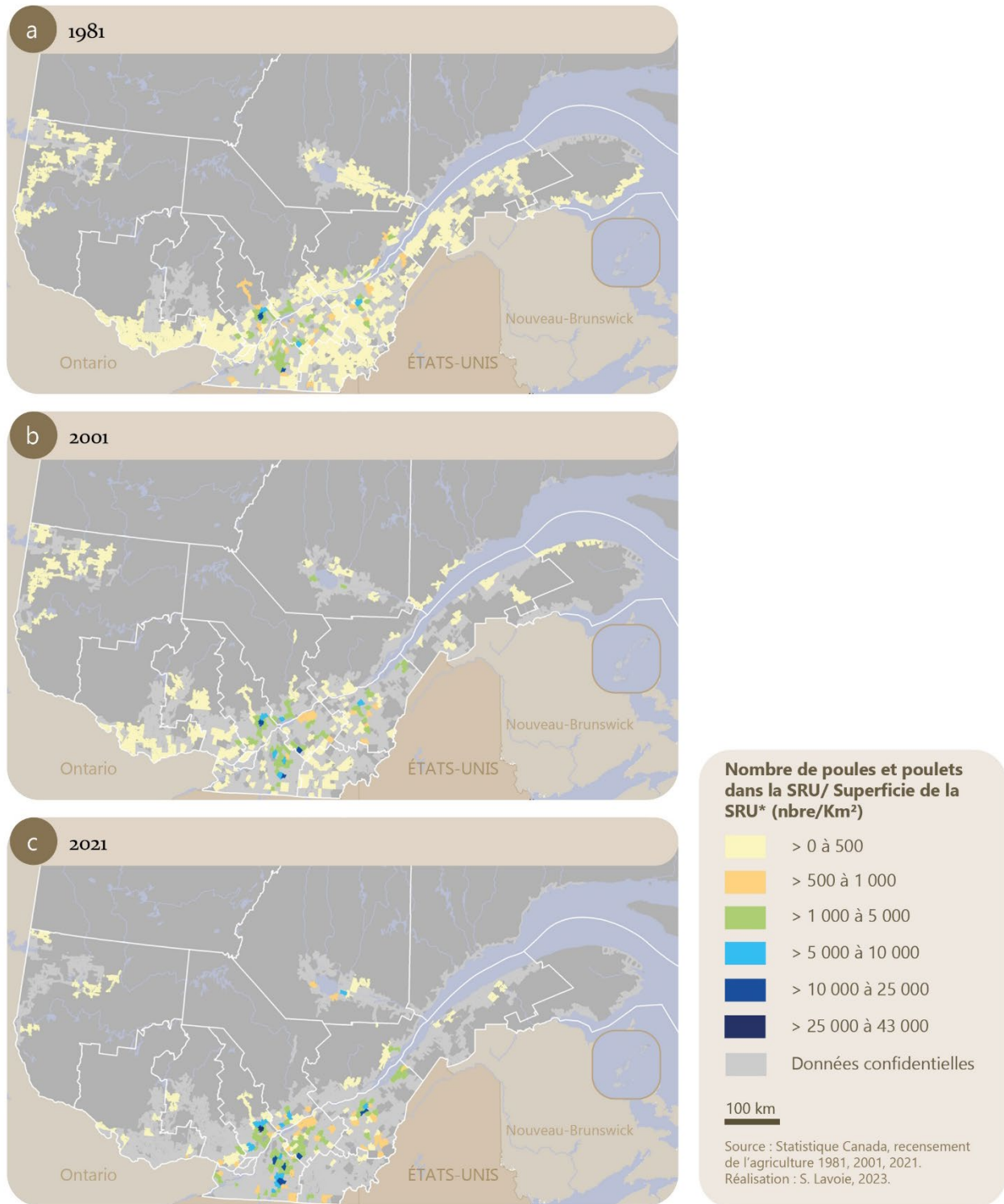
Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture 1961-2021.

► Sur le territoire : entre forte concentration et extension spatiale récente de la production

Au plan spatial, la production de poules et poulets est dès 1981 une production concentrée sur le territoire québécois. Quelques SRU localisées en Montérégie, dans Lanaudière, au Centre-du-Québec et en Chaudière-Appalaches présentent dès cette date une densité élevée d'oiseaux, signe de la concentration de la production (Figure 4.1). Mais 1981 est aussi marquée par une production qui reste présente dans toutes les régions du Québec. La production va par la suite être traversée par deux mouvements spatiaux distincts. D'abord, une contraction spatiale importante sur la période 1981-2001 caractérise une production qui se concentre de plus en plus dans quelques SRU des basses-terres du Saint-Laurent et disparaît presque des autres régions. Ensuite, sur la période 2001-2021, la contraction spatiale se poursuit en dehors des basses-terres du Saint-Laurent, mais dans le même temps, on observe une certaine déconcentration de la production au sein même des basses-terres. Pour autant, les principales SRU productrices continuent à fortement concentrer la production, signe que des pôles de production avec de grandes fermes de poules et poulets se sont maintenus dans le temps (Montérégie, Lanaudière, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches).

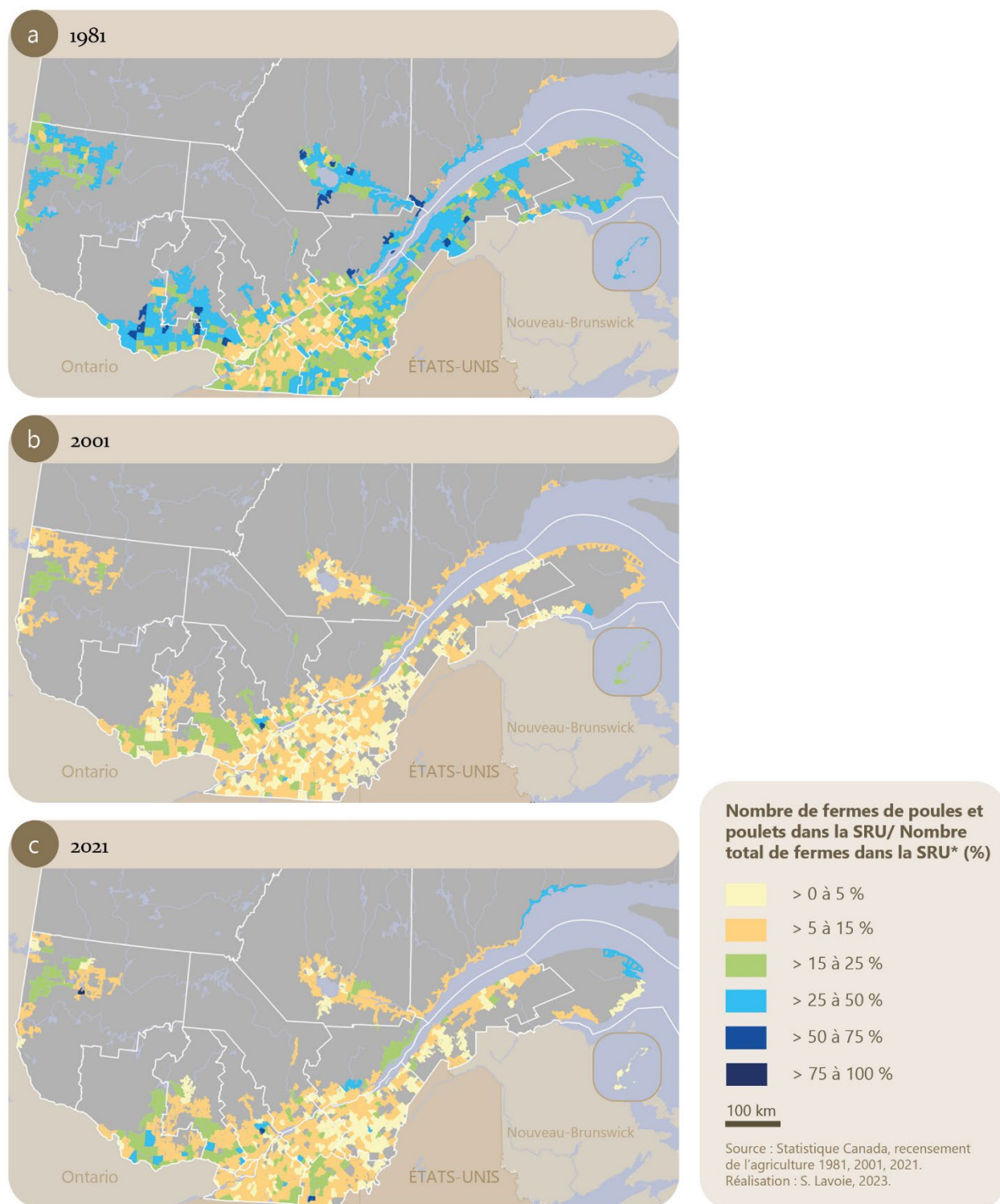
Le poids territorial des fermes de poules et poulets offre quant à lui un autre portrait (Figure 4.2). D'abord, il montre qu'en 1981, de 25 à 50 % des fermes situées en dehors des basses-terres du Saint-Laurent produisent encore quelques poules et poulets. Au sein même des basses-terres du Saint-Laurent, le poids territorial de la production est par contre déjà faible, occupant le plus souvent moins de 15 % des fermes. Entre 1981 et 2001, la chute importante du nombre de fermes du secteur va se répercuter sur tout le territoire alors qu'il sera de plus en plus rare de trouver des SRU où le poids territorial des fermes de poules et poulets est de plus de 15 % en 2001. En revanche, la période 2001-2021 témoigne d'une augmentation du poids territorial des fermes de poules et poulets dans de nombreuses régions de la province ; notamment en Gaspésie, sur la Côte-Nord, en Outaouais, dans Charlevoix et en Estrie. L'augmentation du nombre de fermes constatée au tableau 4.1, a donc eu des répercussions partout sur le territoire. Mais ce poids territorial est aussi fort dans les quelques SRU de Lanaudière et du Centre-du Québec qui concentrent la production depuis 1981, ce qui montre le rôle économique important que le secteur peut jouer très localement.

Figure 4.1. La densité du cheptel de poules et poulets dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 4.2. Le poids territorial des fermes de poules et poulets dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Fiche 5

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION D'AGNEAUX ET DE MOUTONS

► Les grandes évolutions du secteur : un poids sectoriel faible dans l'agriculture québécoise

Dès 1981, le poids des fermes qui produisent des agneaux et des moutons ne représente plus que 4 % des fermes québécoises et ce poids est resté relativement stable jusqu'à aujourd'hui (Tableau 5.1). De 1981 à 2021, le nombre de fermes a diminué de moitié alors que le cheptel a doublé. Le cheptel a toutefois connu une forte croissance entre 1990 et 2000 et une décroissance entre 2011 et 2021. En 2021, seules 867 fermes ont déclaré produire des agneaux et des moutons lors du recensement agricole. Pour autant, la taille moyenne des fermes a quadruplé passant de 65 agneaux et moutons en moyenne par ferme en 1981, à 258 en 2021.

Tableau 5.1. La production d'agneaux et de moutons au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes d'agneaux et de moutons	12 493	2 060	1 723	1 117	1 366	1 166	867
Nbre d'agneaux et de moutons	194 885	88 425	112 121	121 254	254 053	272 534	223 403
Poids du secteur							
Nbre de fermes d'agneaux et de moutons / nbre total de fermes au Québec	13%	3%	4%	3%	4%	4%	3%
Répartition économique de la production							
Nbre moyen d'agneaux et de moutons par ferme (nbre d'agneaux et de moutons/ nbre de fermes d'agneaux et de moutons)	16	43	65	109	186	234	258

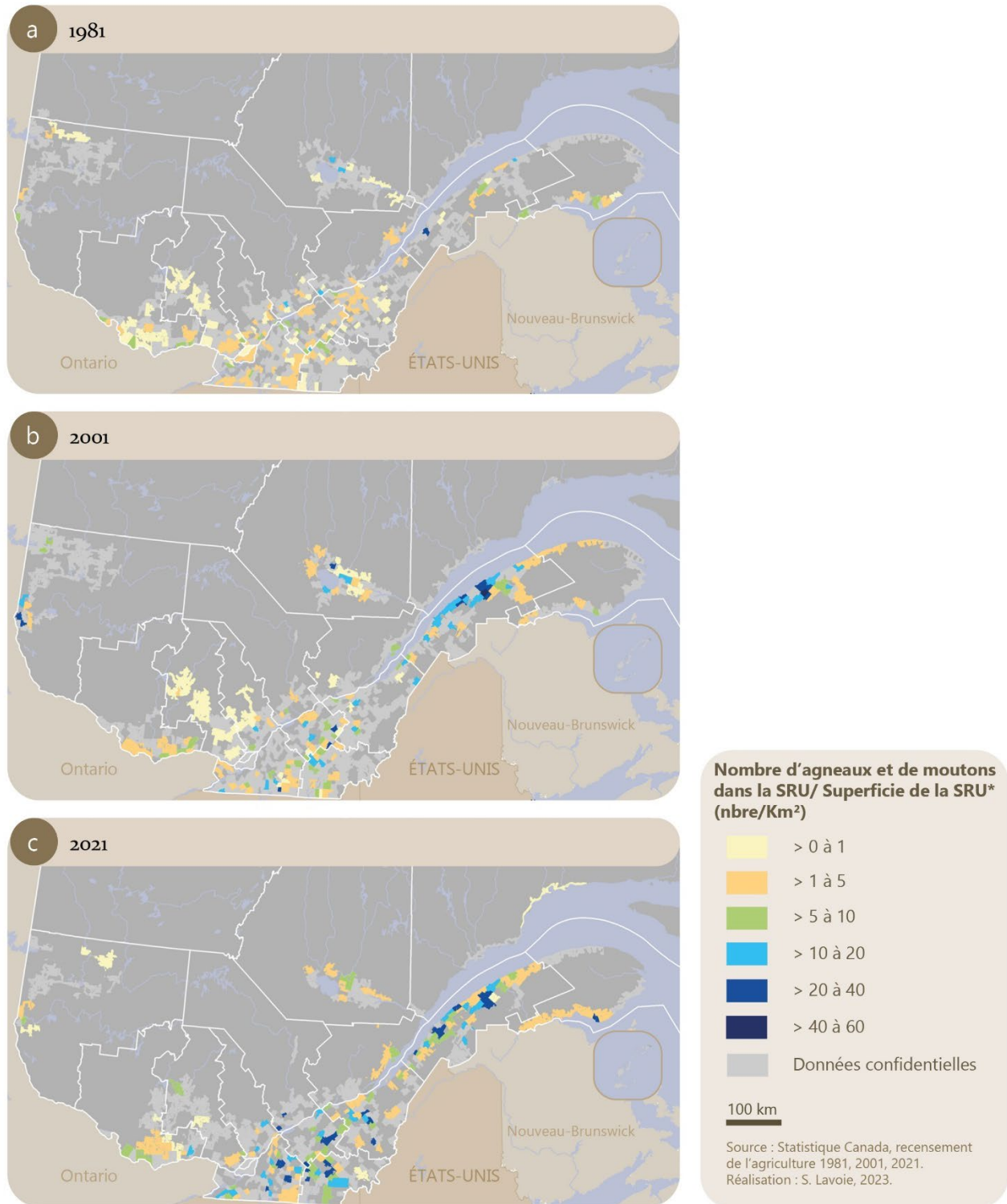
Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

► Sur le territoire : une production des régions périphériques et de celles à la topographie marquée

Avec les données confidentielles du recensement agricole, la répartition spatiale de la production d'agneaux et de moutons est difficile à décrire (Figure 5.1). Cela étant, quelques SRU présentent des densités de cheptel plus fortes dans toutes les régions du Québec. La région du Bas-Saint-Laurent semble aussi constituer un pôle de production tout au cours de la période d'étude, de même que certaines portions du Lac-Saint-Jean et de l'Estrie.

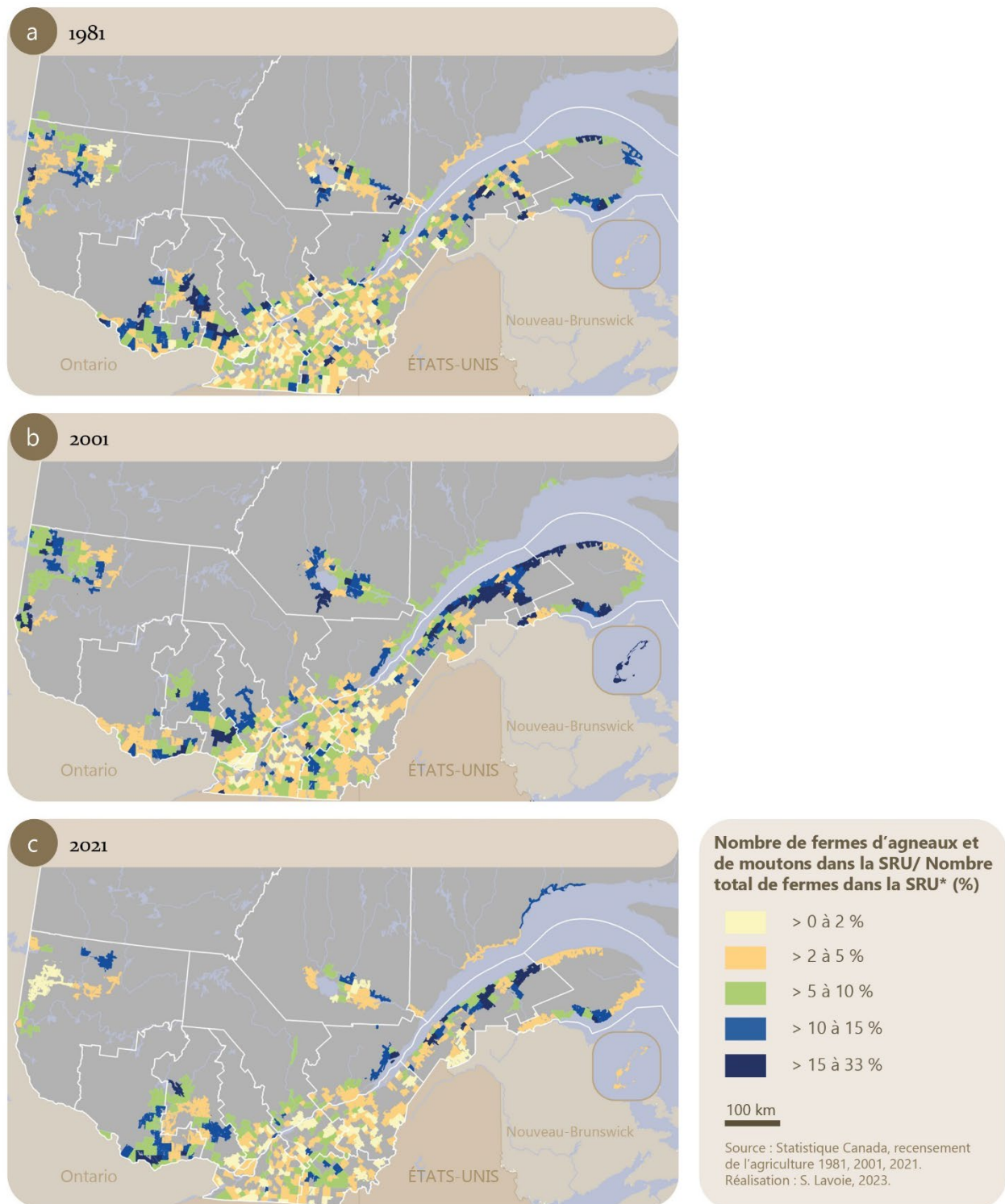
Le poids territorial des fermes d'agneaux et de moutons renseigne davantage sur la répartition spatiale du secteur (Figure 5.2). Il montre que les fermes ovines occupent tout au cours de la période d'étude les régions périphériques (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue) ainsi que les zones à la topographie plus marquée de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie ou de Charlevoix.

Figure 5.1. La densité du cheptel d'agneaux et de moutons dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 5.2. Le poids territorial des fermes d'agneaux et de moutons dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

► Les facteurs d'évolution spatiale¹⁹: caractéristiques pédoclimatiques, soutien public et dynamiques locales d'acteurs

Le maintien de la production ovine dans les régions périphériques ou celles à la topographie marquée des Appalaches et des Laurentides s'explique par l'effet combiné des caractéristiques pédoclimatiques de ces territoires et du soutien public. Dans ces territoires, les caractéristiques pédoclimatiques permettent difficilement d'obtenir des pâturages de qualité. La production ovine se trouve donc bien adaptée à ces territoires. De plus, elles font en sorte que le coût des terres est plus faible, ce qui a pu faciliter d'autant le maintien de la production. Mais surtout, depuis les années 1980, la production ovine est admissible à l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) qui a contribué à maintenir la production là où elle était présente, mais aussi partout sur le reste du territoire.

Cela étant, les caractéristiques pédoclimatiques et le soutien public au secteur n'expliquent pas seuls le maintien ou l'essor à certains moments des pôles de production. Au sein de ces pôles, il a fallu que des dynamiques locales d'acteurs se mettent en place ou que des individus passionnés promeuvent la production ovine. Le pôle du Bas-Saint-Laurent a combiné au cours du temps des producteurs qui se sont organisés localement pour la vente de leurs produits à de l'expertise en production ovine avec des centres de recherche scientifique, ce qui a facilité d'autres soutiens publics à la production. Ailleurs, les facteurs locaux qui ont joué sur le maintien des pôles de production restent toutefois à être mieux compris, de même que le rôle des agriculteurs à mi-temps ou de ceux qui conservent une production ovine comme revenu d'appoint.

¹⁹ Synthèse des travaux de Royer et al. 2023.

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE MAÏS-GRAIN

Les grandes évolutions du secteur : entre croissance et décroissance

Deux périodes aux tendances différentes ont marqué le secteur de la production de maïs-grain au cours des quarante dernières années (Tableau 6.1). D'abord, de 1981 à 2001, la croissance du nombre de fermes et des superficies largement amorcée au cours des années 1970 s'est poursuivie. Ensuite, de 2001 à 2021, les tendances s'inversent au point où le nombre de fermes qui déclarent produire du maïs-grain diminue, de même que les superficies. En revanche, au cours de la période d'étude, les superficies moyennes de maïs-grain par ferme ont plus que doublé.

Tableau 6.1. La culture de maïs-grain au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes de maïs-grain	1 705	4 139	5 483	6 136	7 656	6 160	5 810
Superficie de maïs-grain (ha)	2 499	55 817	165 446	293 758	435 676	402 441	371 700
Poids du secteur							
Nbre de fermes de maïs-grain / nbre total de fermes au Québec	2%	7%	11%	16%	24%	21%	20%
Superficie cultivée en maïs-grain / superficie totale des terres cultivées au Québec (%)	0,08%	2%	7%	15%	21%	20%	19%
Répartition économique de la production							
Superficie moyenne de maïs-grain par ferme (superficie de maïs-grain / nbre de fermes en maïs-grain; ha)	1.5	13	30	48	57	65	64

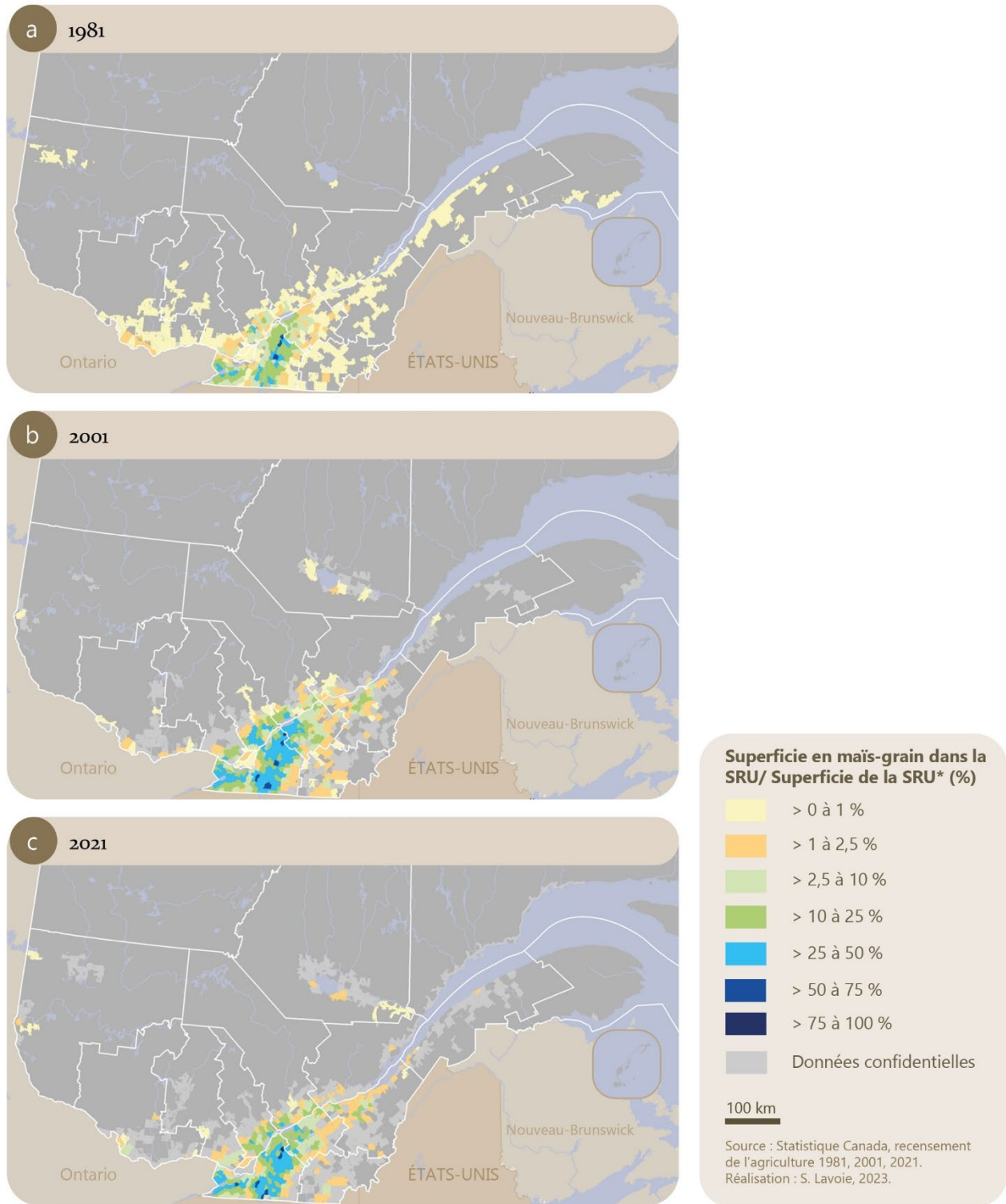
Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

► Sur le territoire : une production concentrée dans les basses-terres du Saint-Laurent

Dès 1981, la production de maïs-grain est concentrée dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent et plus particulièrement en Montérégie (Figure 6.1). Dans cette région, quelques localités possèdent déjà des superficies en maïs-grain qui couvrent plus de 50 % de leur superficie totale. Dans quasiment toutes les régions du Québec, quelques fermes sont également productrices. La croissance du secteur constatée jusqu'en 2001 va surtout marquer les localités des basses-terres du Saint-Laurent et notamment la Montérégie, le sud de Lanaudière et le Centre-du-Québec qui concentreront alors la majorité de la production de la province. La décroissance du secteur entre 2001 et 2021 se traduit quant à elle par un repli de la production en Montérégie : de nombreuses localités possèdent alors plus de 25 % de leur superficie totale en maïs-grain.

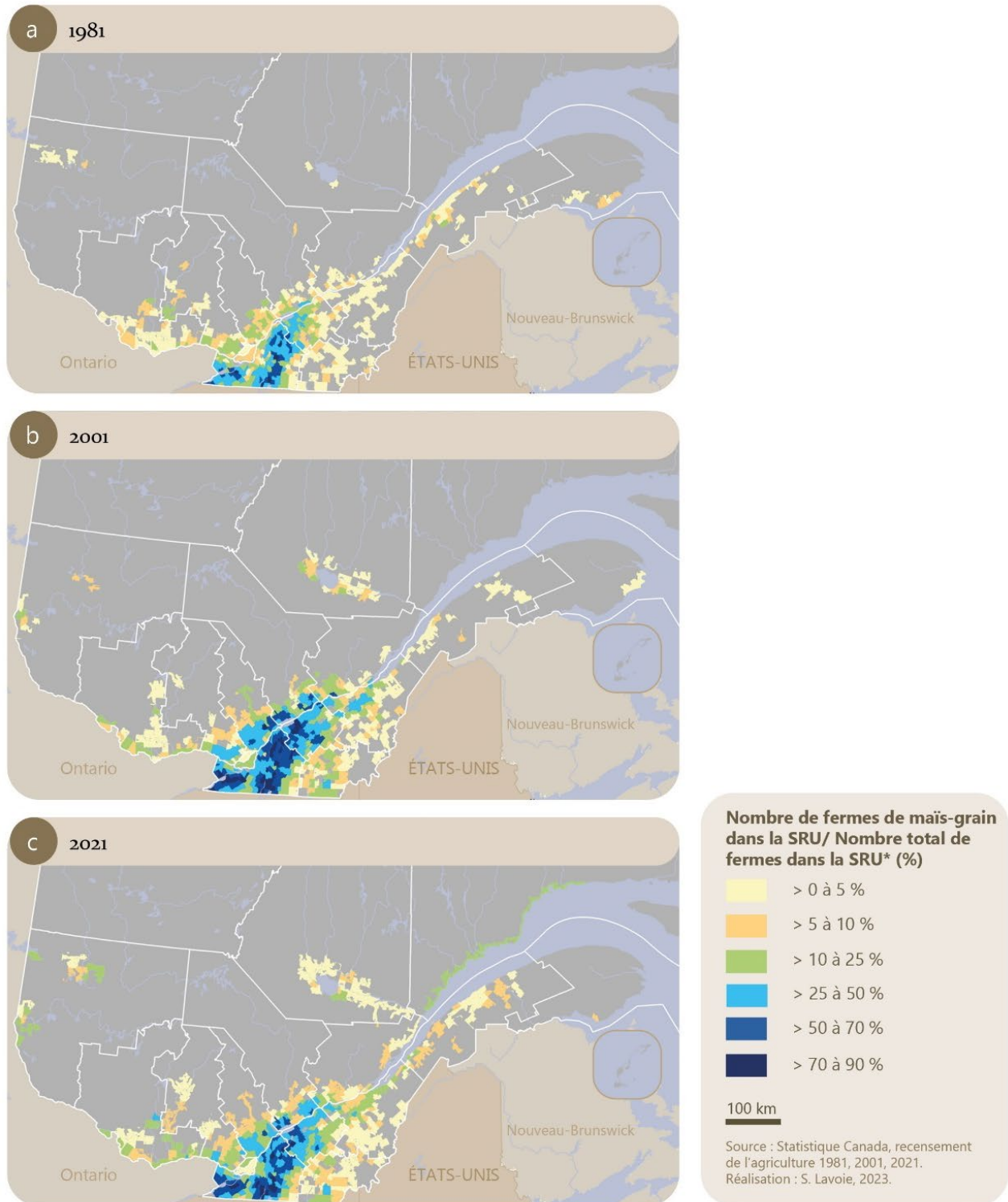
En revanche, la part des fermes qui produisent du maïs-grain au sein des SRU va connaître une évolution spatiale quelque peu différente (Figure 6.2). En 1981, c'est essentiellement en Montérégie que l'on retrouve des localités où plus de 25 % des fermes produisent du maïs-grain. Généralement, en dehors des basses-terres du Saint-Laurent, le poids territorial des fermes productrices est assez faible. En 2021, plusieurs localités du Centre-du-Québec et de la Mauricie possèdent les mêmes caractéristiques que la Montérégie malgré le repli observé depuis 2001. Ce phénomène traduit une popularité de plus en plus grande de la culture du maïs-grain dans toutes les régions du Québec.

Figure 6.1. La part des superficies en maïs-grain dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 6.2. Le poids territorial des fermes de maïs-grain dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

► Les facteurs d'évolution spatiale²⁰: effet synergique d'une combinaison de facteurs et concurrence de la culture du soya

Le maintien de la concentration spatiale de la culture du maïs-grain dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent entre 1981 et 2021 s'explique par la combinaison d'un ensemble de facteurs qui ont eu un effet synergique et qui se sont maintenus dans le temps²¹. D'abord, les caractéristiques agroclimatiques des basses-terres du Saint-Laurent et notamment de la Montérégie (topographie plane, qualité des sols pour l'agriculture, accumulation de chaleur supérieure aux autres régions) offrent un potentiel pour la culture du maïs-grain. Elles permettent l'utilisation de machineries imposantes et l'obtention de bons rendements pour une culture qui est déjà populaire en 1981. Mais, la présence de seules conditions agroclimatiques favorables n'aurait pas permis la poursuite de l'essor de cette culture et l'extension spatiale des pôles de production jusqu'en 2001. En effet, divers autres facteurs se sont combinés :

- les innovations techniques et technologiques au niveau de la machinerie, du stockage des grains, du développement de variétés offrant de meilleurs rendements et adaptées au climat froid du Québec, puis du maïs OGM résistant au glyphosate;
- le soutien public qui a aidé au drainage des terres et au stockage des grains, à la diffusion des conseils techniques aux producteurs et qui a rendu éligible le maïs-grain à l'assurance récolte et à l'assurance stabilisation des revenus agricoles;
- l'organisation de la filière d'amont à l'aval avec le développement du conseil technique aux producteurs, des centres régionaux de stockage et l'élaboration de règles de commercialisation;
- la croissance de la production porcine puisque le maïs-grain, majoritairement dédié à la production animale au Québec, entre dans l'alimentation des porcs.

Tous ces facteurs ont ainsi contribué à l'attrait des producteurs pour le maïs-grain, sans compter que cette culture peut être moins exigeante à cultiver que d'autres céréales.

La croissance de la culture du soya à compter des 1990 grâce au développement de variétés adaptées au froid (Fiche 7) explique quant à elle le repli des pôles de production de maïs-grain en Montérégie. En effet, depuis le début des années 2000 le couple maïs-grain et soya est largement prisé par les fermes qui se dédient aux cultures commerciales. Des raisons agronomiques, techniques et économiques, ainsi que la facilité des relations commerciales jouent sur la prédominance de ces deux cultures. Les prix élevés que procurent aujourd'hui ces deux cultures permettent aussi aux producteurs de poursuivre leur expansion en achetant de nouvelles terres dans les basses-terres du Saint-Laurent.

Finalement, l'extension spatiale de la culture du maïs-grain dans quasiment toutes les régions du Québec, sauf celle du Nord-du-Québec en 2021, s'explique principalement par les innovations agronomiques alors que les firmes semencières ont développé des variétés adaptées au climat froid québécois.

²⁰ Synthèse des travaux de Royer et al., 2023.

²¹ Pour comprendre la croissance importante de la culture du maïs-grain avant les années 1980, voir Royer et al., 2023.

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE SOYA

Les grandes évolutions du secteur : une croissance importante

En 1981, la production de soya est encore peu importante au Québec et elle va le demeurer jusqu'en 1991 (Tableau 7.1). Depuis cette date par contre, les superficies cultivées sont en très forte croissance de même que le nombre de fermes productrices. Cette croissance fait en sorte que la culture du soya est aujourd'hui plus populaire sur les fermes que celle du maïs-grain et que la part des superficies cultivées dans la province est identique à celle du maïs-grain. Cette croissance s'est également traduite par une forte augmentation de la superficie moyenne de soya par ferme qui a quintuplé entre 1981 et 2021. Aujourd'hui, les fermes productrices possèdent en moyenne 57 ha de soya; comparativement à 64 ha pour le maïs-grain.

Tableau 7.1. La culture de soya au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes de soya	10	160	135	1 270	4 522	5 964	6 651
Superficie de soya (ha)	27	499	1 439	25 271	148 070	277 144	380 879
Poids du secteur							
Nbre de fermes de soya / nbre total de fermes au Québec	0,0%	0,3%	0,3%	3%	14%	20%	23%
Superficie cultivée en soya / superficie totale des terres cultivées au Québec (%)	0,0%	0,0%	0,1%	1%	7%	14%	19%
Répartition économique de la production							
Superficie moyenne de soya par ferme (superficie de soya / nbre de fermes de soya; ha)	3	3	11	20	33	46	57

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

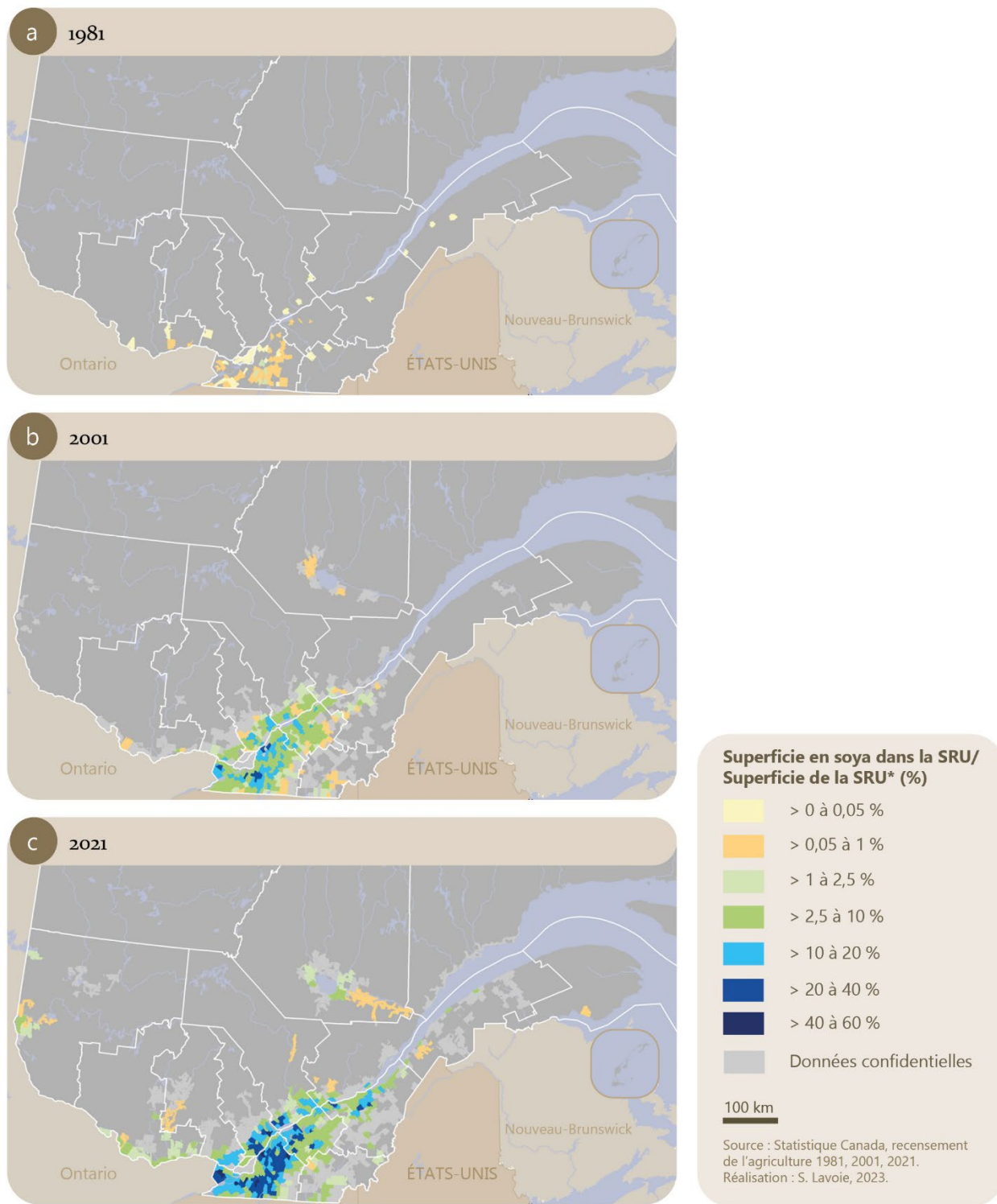
► Sur le territoire : une conquête fulgurante de la province, une concentration dans les basses-terres du Saint-Laurent

En 1981, la production de soya, qui est encore marginale dans la province, n'a lieu que sur quelques localités principalement en Montérégie où elle représente alors moins de 1 % des superficies totales des SRU (Figure 7.1). Peu de fermes en produisent également (Figure 7.2). Dès 2001, cette culture a conquis l'ensemble des basses-terres du Saint-Laurent et on la produit aussi jusqu'au Lac-Saint-Jean et en Abitibi. Toutefois, elle est alors surtout concentrée dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent, mais couvre souvent moins de 10 % des superficies des SRU, sauf dans quelques localités de la Montérégie où la concentration de la production est plus forte. En 2021, l'extension spatiale de la culture de soya s'est poursuivie sur l'ensemble des basses-terres du Saint-Laurent, de l'extrémité sud jusqu'en Chaudière-Appalaches. La culture du soya occupe alors surtout la moitié sud des basses-terres (de la frontière sud du Québec jusqu'aux pourtours du lac Saint-Pierre) et quelques localités au centre nord de Chaudière-Appalaches. Ces secteurs concentrent aussi des productions porcines et avicoles qui utilisent le soya pour nourrir les animaux (Fiches 2 et 3). La culture occupe alors souvent de 20 % à 40 % des superficies des SRU en Montérégie et parfois de 40 % à 60 %, alors qu'en dehors des basses-terres du Saint-Laurent c'est moins de 1 %.

Le poids territorial des fermes productrices de soya a globalement suivi le même patron spatial. Alors que peu de fermes produisent du soya en 1981, en 2021 là où la production est concentrée, c'est souvent plus de 50 % des fermes des SRU qui en produisent (Figure 7.2). Dans la moitié sud des basses-terres du Saint-Laurent, la culture du soya est donc devenue très populaire sur les fermes.²²

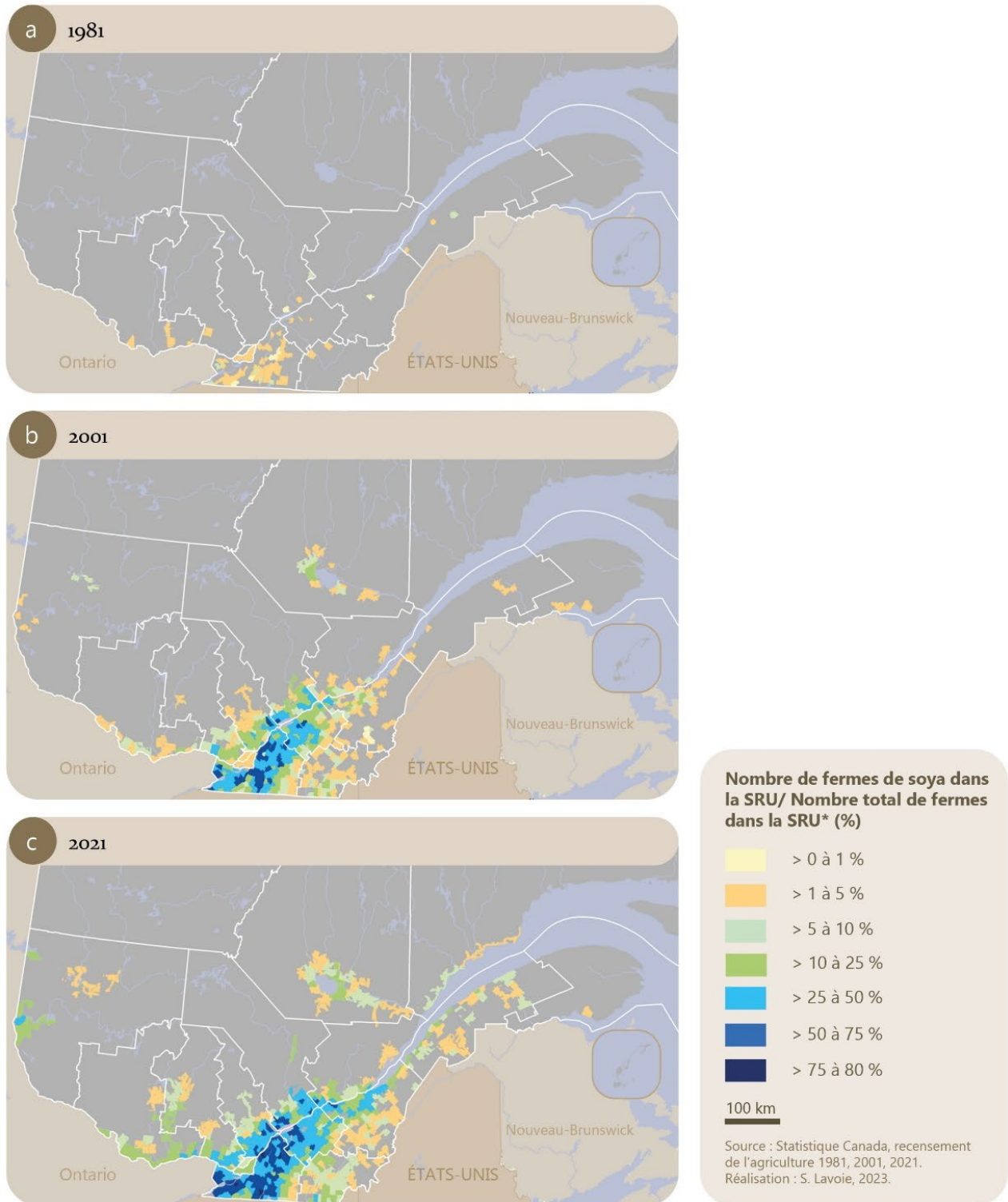
²² L'étude de Royer et al. (2023) n'a pas documenté spécifiquement les facteurs qui expliquent l'évolution du secteur et ses dynamiques spatiales. Toutefois, le chapitre consacré au maïs-grain y fait référence (voir la section 7.1.2.3 du rapport).

Figure 7.1. La part des superficies en soya dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 7.2. Le poids territorial des fermes de soya dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Fiche 8

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE FOIN

REMARQUE

Les données pour la culture du foin présentées dans cette fiche combinent **la culture de luzerne, les mélanges de luzerne, tout autre foin cultivé et autres cultures fourragères.**

► Les grandes évolutions du secteur: une diminution constante, mais une production végétale qui demeure dominante

De 1981 à 2021, les superficies en foin ont connu une diminution faisant passer leur part de 41 % à 34 % des superficies totales des terres cultivées du Québec (Tableau 8.1). Pour autant, la culture du foin demeure celle qui occupe la plus grande part des terres cultivées de la province sur la période d'étude.

Tableau 8.1. Les superficies cultivées en foin au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Superficie en foin ¹ (ha)	1 341 801	1 092 135	965 455	861 654	780 339	766 611	662 301
Poids du secteur							
Superficie en foin ¹ / superficie totale des terres cultivées au Québec (%)	42 %	42 %	41 %	45 %	38 %	38 %	34 %

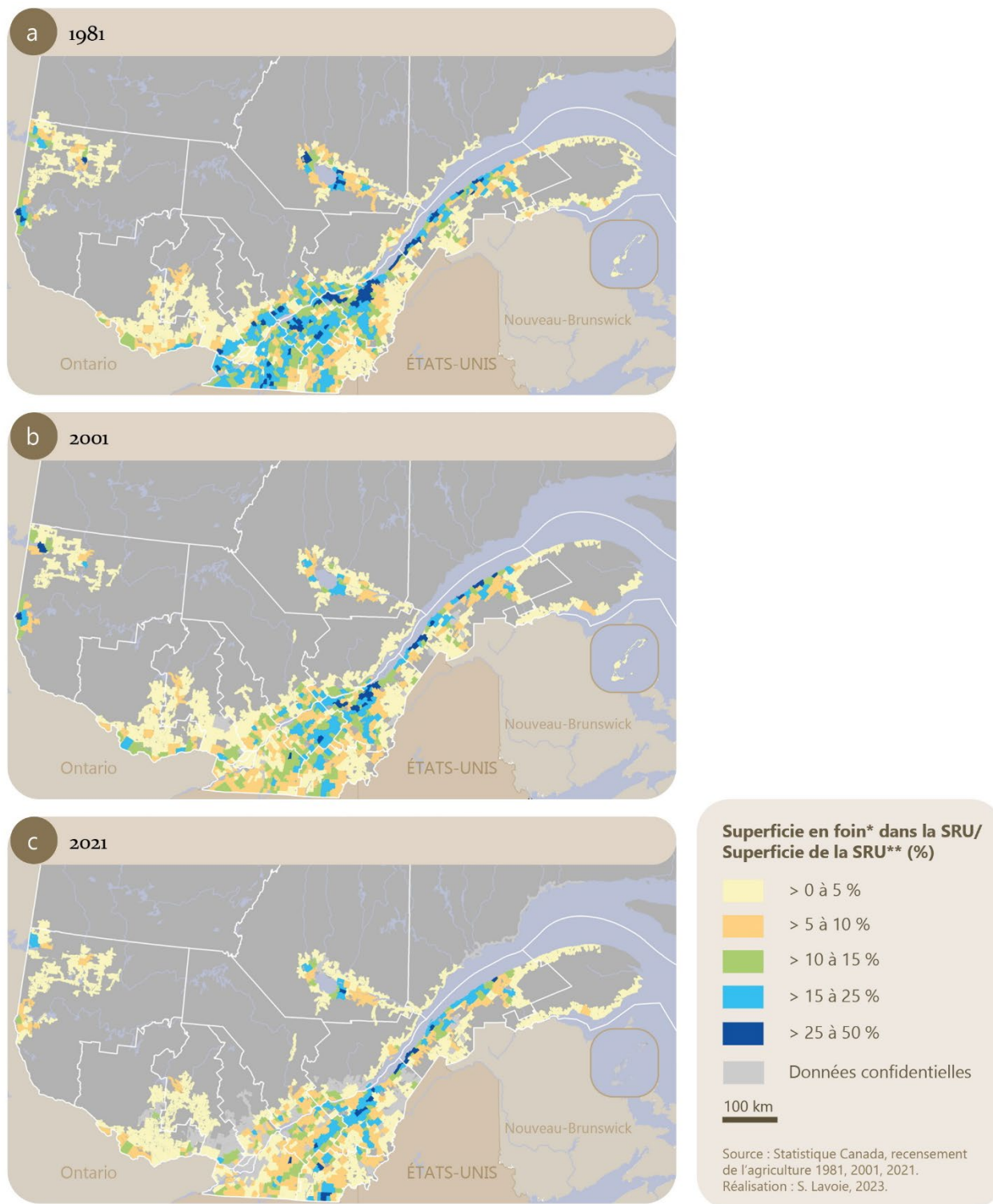
1. Le foin désigne ici la culture de luzerne, les mélanges de luzerne, tout autre foin cultivé et autres cultures fourragères.

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

► Sur le territoire : une disparition de la production dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent

Si la culture du foin a connu une diminution des superficies cultivées à l'échelle de la province, toutes les régions n'ont pas été affectées de la même manière. En 1981, plus il y a de fermes sur un territoire et plus la culture du foin est présente (Figure 8.1 et Figure 1.1); signe que la très grande majorité des fermes de la province en produisent. Entre 1981 et 2021, la culture du foin va quasiment disparaître du sud des basses-terres du Saint-Laurent au fur et à mesure de l'extension spatiale des productions de maïs-grain et de soya (Fiche 6 et 7). Ailleurs, la production s'est globalement maintenue, malgré une légère contraction spatiale.

Figure 8.1. La part des superficies en foin dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



* Luzerne, mélanges de luzerne, tout autre foin cultivé et autres cultures fourragères
 **Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Fiche 9

ÉVOLUTION SPATIALE DES PÂTURAGES ENSEMENCÉS

REMARQUE

Statistiques Canada établit une différence entre les pâturages ensemencés et les pâturages naturels. Toutefois, la variable des pâturages naturels n'existe dans le recensement que depuis 1991. Ainsi, nous n'exploitons ici que les données relatives aux pâturages ensemencés. Il est toutefois important de noter que les pâturages naturels couvrent des superficies équivalentes ou supérieures aux pâturages ensemencés entre 1991 et 2021.

Les grandes évolutions: une diminution drastique

De 1981 à 2021, les superficies en pâturages ensemencés ont connu une importante diminution faisant passer leur part de 19 % à 4 % des superficies totales des terres cultivées du Québec (Tableau 9.1). Cette importante diminution a été accompagnée d'une chute drastique du nombre de fermes. Alors que 51 % des fermes du Québec déclaraient des pâturages ensemencés en 1981, elles ne représentent plus de 15 % des fermes en 2021. De ce fait, la superficie moyenne des pâturages ensemencés par ferme a peu évolué entre 1981 et 2021.

Tableau 9.1. Les superficies en pâturages ensemencés au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes déclarant des pâturages ensemencés	79 434	43 923	24 783	14 238	10 727	7 288	4295
Superficie en pâturages ensemencés (ha)	936 018	692 868	443 559	270 924	182 841	126 334	86 644
Poids du secteur							
Nbre de fermes déclarant des pâturages ensemencés / nbre total de fermes au Québec (%)	83 %	72 %	51 %	37 %	33 %	25 %	15 %
Superficie en pâturages ensemencés / superficie totale des terres cultivées au Québec (%)	29 %	27 %	19 %	14 %	9 %	6 %	4 %
Répartition économique de la production							
Superficie moyenne de pâturages ensemencés par ferme (superficie de pâturages ensemencés / nbre de fermes déclarantes; ha)	12	16	18	19	17	17	20

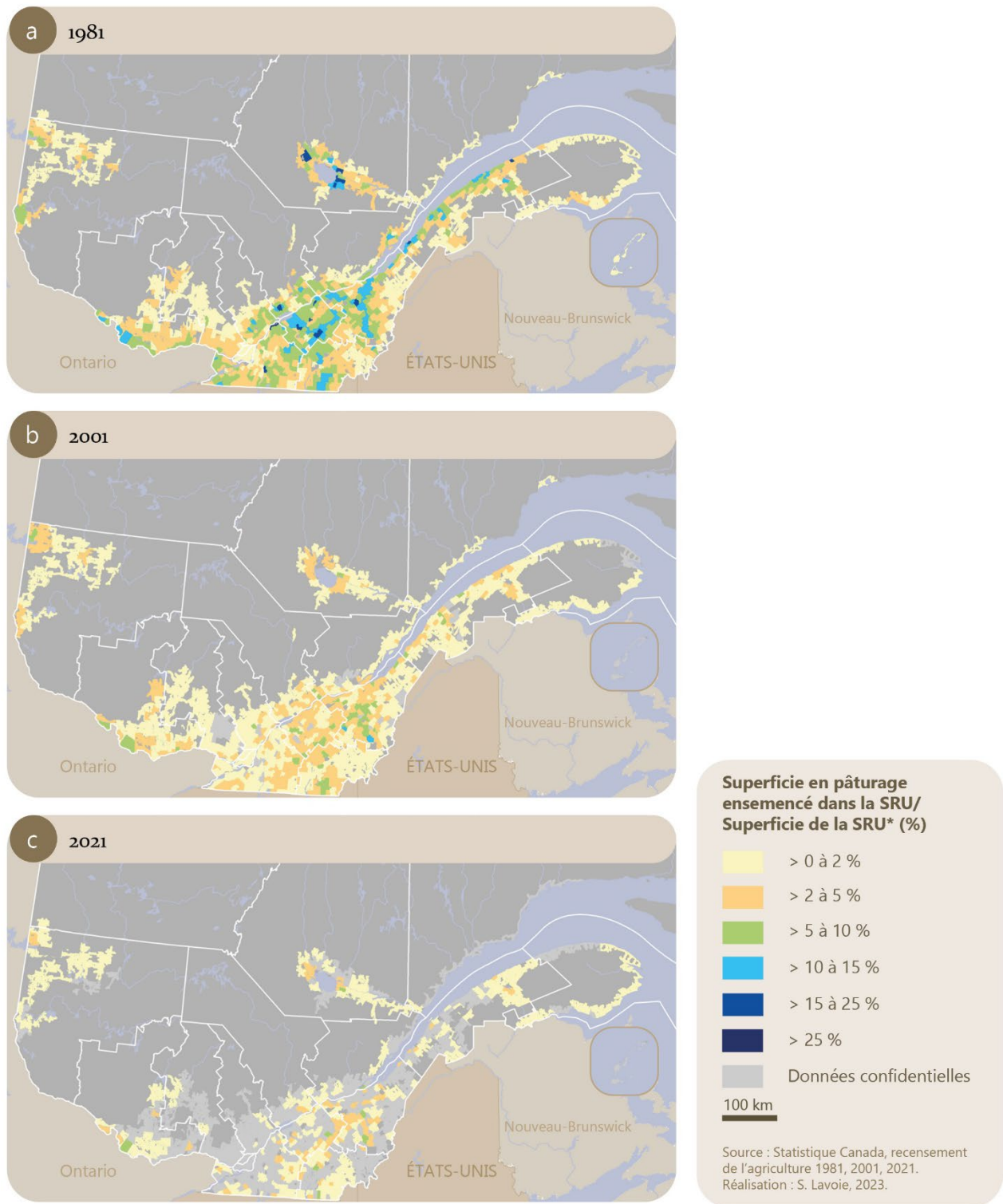
Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

► Sur le territoire : une lente disparition

En 1981, les pâturages ensemencés sont déjà peu présents dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent alors qu'ils se concentrent surtout dans le Centre-du-Québec et en Chaudière-Appalaches et dans quelques localités de l'Estrie (région de Coaticook), le long du littoral dans le Bas-Saint-Laurent et aux pourtours du Lac-Saint-Jean. Dans ces zones de concentration, plus de 10 % des superficies des SRU sont alors couvertes de pâturages ensemencés (Figure 9.1). Mais ailleurs, les pâturages occupent plus souvent moins de 5 % de la superficie des SRU. Entre 1981 et 2021, l'importante diminution des superficies constatées pour le Québec au tableau 9.1 va toucher toutes les régions. Ainsi, il est rare de voir aujourd'hui une SRU où les superficies en pâturages ensemencés occupent plus de 5 % de la superficie totale. Seul le sud-ouest de la région de Chaudière-Appalaches semble aujourd'hui constituer une zone où les pâturages ensemencés se concentrent légèrement.

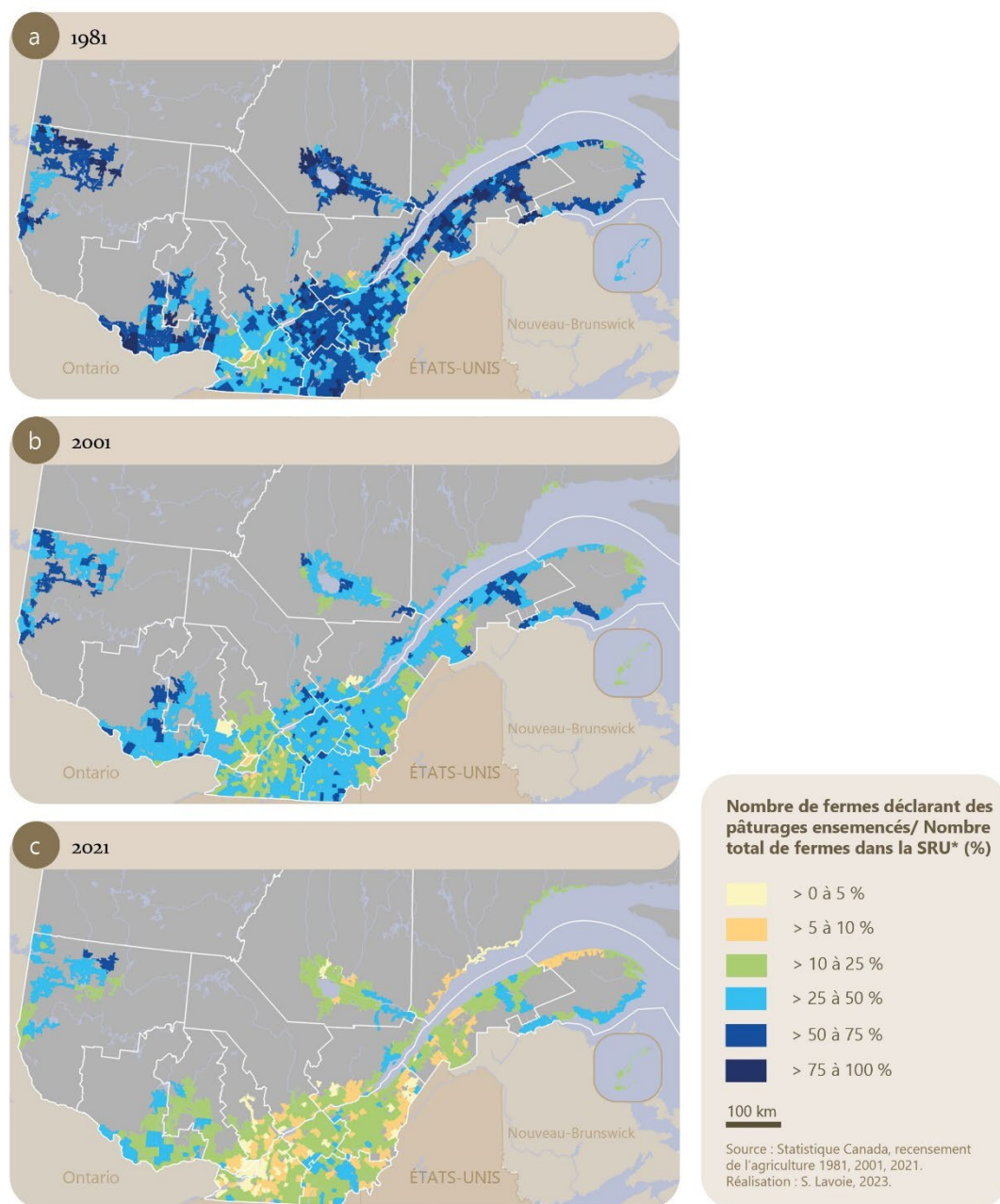
L'évolution spatiale de la part des fermes qui déclarent des pâturages ensemencés dans les SRU est toutefois différente (Figure 9.2). En 1981, il est d'abord frappant de constater qu'en dehors de la moitié sud des basses-terres du Saint-Laurent, c'est souvent plus de 50 % et ponctuellement plus de 75 % des fermes des SRU qui déclarent des pâturages ensemencés. La part de ces fermes va chuter drastiquement dans la quasi-totalité des SRU de la province. Toutefois, en 2021, dans les plaines de l'Abitibi et dans des localités à la topographie plus marquée de l'Outaouais, de l'Estrie, du Saguenay, de la Gaspésie, de Charlevoix et de la vallée de la Matapédia, ces fermes peuvent encore compter pour 25 à 50 % des fermes locales.

Figure 9.1. La part des superficies en pâturages ensemencés dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 9.2. Le poids territorial des fermes déclarant des pâturages ensemencés dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Fiche 10

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE PETITES CÉRÉALES

REMARQUE

Les petites céréales désignent ici **le blé, l'avoine, l'orge et les mélanges de céréales** telles que recensées par Statistiques Canada. Ces cultures sont compilées indépendamment l'une de l'autre dans le recensement. Nous utilisons dans cette fiche la somme de ces cultures. Ce choix nous empêche d'avoir accès au nombre de fermes qui produisent des petites céréales, car une ferme peut produire plus d'un type de petites céréales.

Les grandes évolutions du secteur

De 1981 à 2021, les superficies en petites céréales ont connu une lente diminution faisant passer leur part de 14 % à 11 % des superficies totales des terres en culture du Québec (Tableau 10.1).

Tableau 10.1. Les superficies cultivées en petites céréales au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Superficie en petites céréales ¹ (ha)	582 413	362 245	347 883	316 864	317 879	237 659	212 743
Poids du secteur							
Superficie en petites céréales ¹ / superficie totale des terres cultivées au Québec (%)	18 %	14 %	14 %	16 %	16 %	12 %	11 %

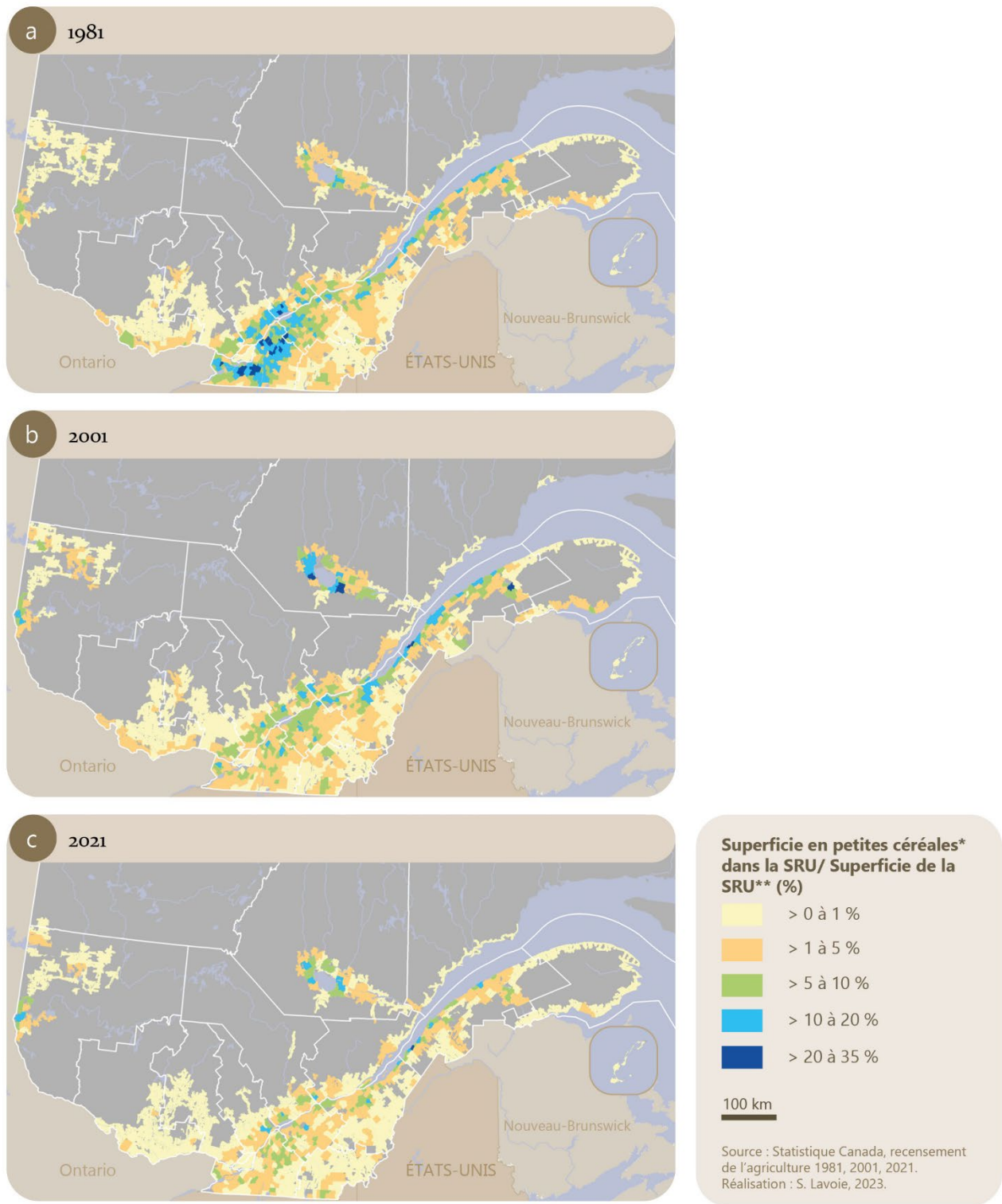
1. Les petites céréales désignent le blé, l'avoine, l'orge et les mélanges de céréales.

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

Sur le territoire : une migration similaire à celle de la production laitière

Sur le territoire, la production de petites céréales connaît entre 1981 et 2021 une évolution relativement similaire à celle de la production laitière (Figure 10.1). Alors que les superficies en petites céréales occupent souvent de 20 % à 30 % des superficies totales des SRU de la moitié sud des basses-terres du Saint-Laurent en 1981, elles vont fortement diminuer dans cette portion du territoire jusqu'en 2021. Ce sont au contraire au sein de localités du Bas-Saint-Laurent, du Lac-Saint-Jean et du Témiscamingue que les superficies de petites céréales vont se maintenir entre 1981 et 2021. Parallèlement, on constate une rétractation spatiale de la production dans les régions à la topographie marquée des Appalaches et des Laurentides au cours de la période d'étude.

Figure 10.1. La part des superficies en petites céréales dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



* Blé, avoine, orge et mélanges de céréales

**Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Fiche 11

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA CULTURE DE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP

REMARQUE

Les légumes de plein champ combinent **les légumes destinés au marché frais et ceux destinés à la transformation** (ex. : conserves). Ils incluent par exemple, le maïs-sucré, les pois verts, les haricots, les carottes, les laitues, les oignons, les choux et les brocolis pour ne désigner que les principaux légumes produits au Québec. En revanche, ils excluent la culture de la pomme de terre et de petits fruits comme les fraises et les framboises, de même que les légumes produits en serre.

► Les grandes évolutions du secteur

De 1981 à 2021, le secteur des légumes de plein champ connaît trois phases d'évolution distinctes (Tableau 11.1). D'abord, de 1981 à 2001, le secteur est marqué à la fois par une diminution du nombre de fermes productrices et une augmentation des superficies cultivées, faisant en sorte que la taille moyenne des fermes va plus que doubler sur la période. De 2001 à 2011, la diminution des fermes productrices s'accompagne aussi d'une chute des superficies cultivées. Enfin, de 2011 à 2021, on observe une augmentation du nombre de fermes productrices associée à une stabilisation des superficies cultivées. Cette augmentation récente du nombre de fermes productrices de légumes de plein champ fait également en sorte que les fermes de ce secteur sont plus nombreuses aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 2001. Cette augmentation a aussi un impact sur la taille moyenne des fermes puisque celle-ci a diminué entre 2011 et 2021 pour passer de 21 à 17 ha par ferme.

Tableau 11.1. La production de légumes de plein champ au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes de légumes	6 626	4 328	3 521	2 634	2 114	1 833	2 226
Superficie de légumes (ha)	26 033	32 698	32 544	36 575	43 501	37 657	37 674
Poids du secteur							
Nbre de fermes de légumes / nbre total de fermes au Québec	7%	7%	7%	7%	7%	6%	7%
Superficie cultivée en légumes / superficie totale des terres cultivées au Québec (%)	0,8%	1,3%	1,4%	1,9%	2,1%	1,9%	1,9%
Répartition économique de la production							
Superficie moyenne de légumes par ferme (superficie de légumes / nbre de fermes de légumes; ha)	4	8	9	14	21	21	17

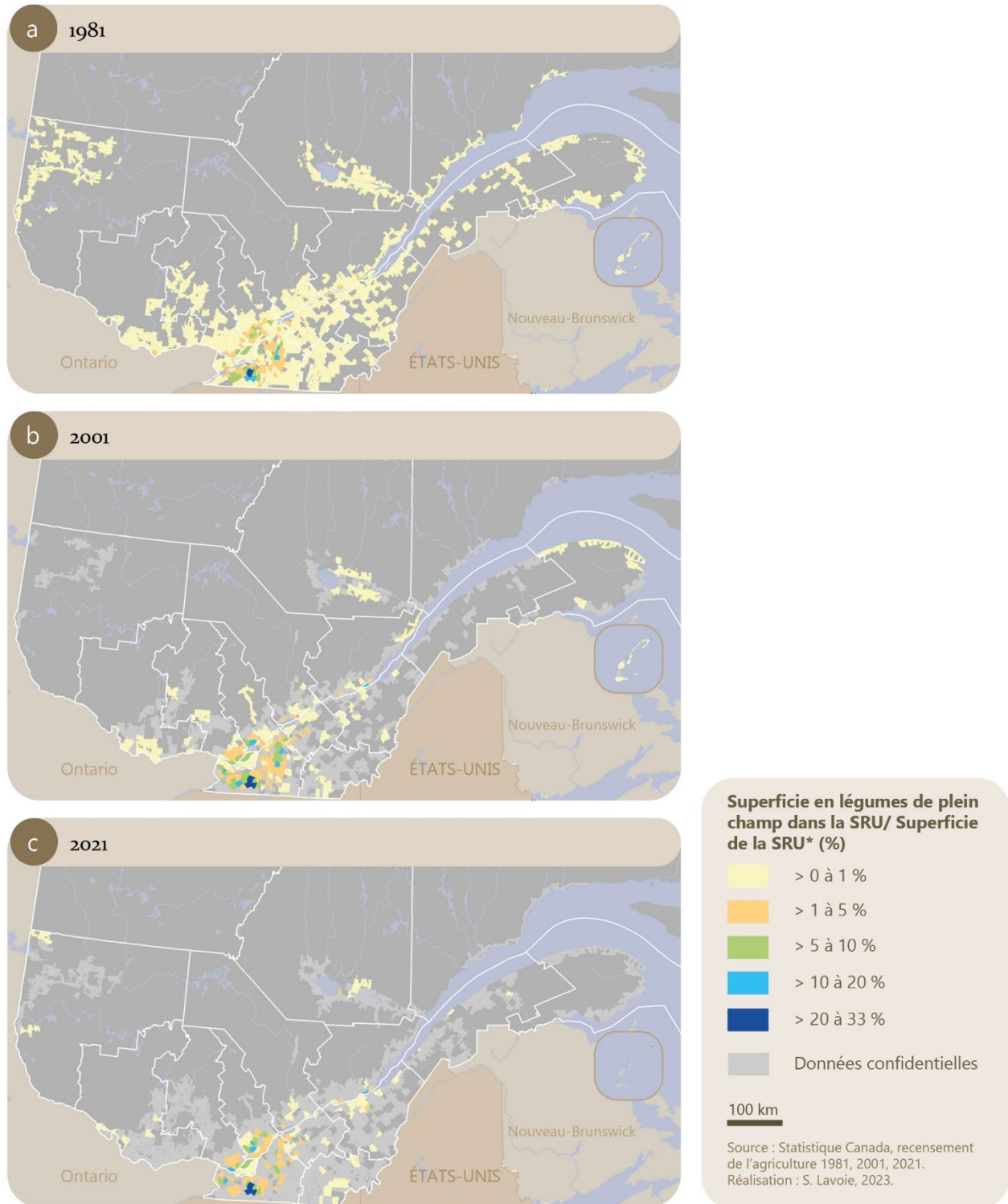
Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

► Sur le territoire : des pôles de production historique et une extension spatiale récente

Sur le territoire du Québec, l'évolution spatiale de la production de légumes de plein champ est caractérisée par deux faits marquants principaux : le maintien dans le temps de pôles de production dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent et l'extension spatiale de la production sur tout le territoire depuis 2001 (Figure 11.1 et Figure 11.2). En 1981, trois principaux pôles de concentration de la production se distinguent : le sud-ouest de la Montérégie (région de Napierville), les pourtours de Saint-Hyacinthe en Montérégie et le sud des régions des Laurentides et de Lanaudière. Ces pôles de production vont toutefois connaître des évolutions différentes (Figure 11.1). Celui du sud-ouest de la Montérégie restera le plus important tout au cours de la période; les superficies en légumes pouvant occuper plus de 30 % des superficies totales des SRU. Celui aux pourtours de Saint-Hyacinthe en Montérégie perd de l'importance à partir de 2001 alors qu'en contrepartie celui du sud des Laurentides et de Lanaudière en gagne. Plus localement aussi, l'île d'Orléans à proximité de Québec est une localité où la production de légumes de plein champ occupe passablement le territoire.

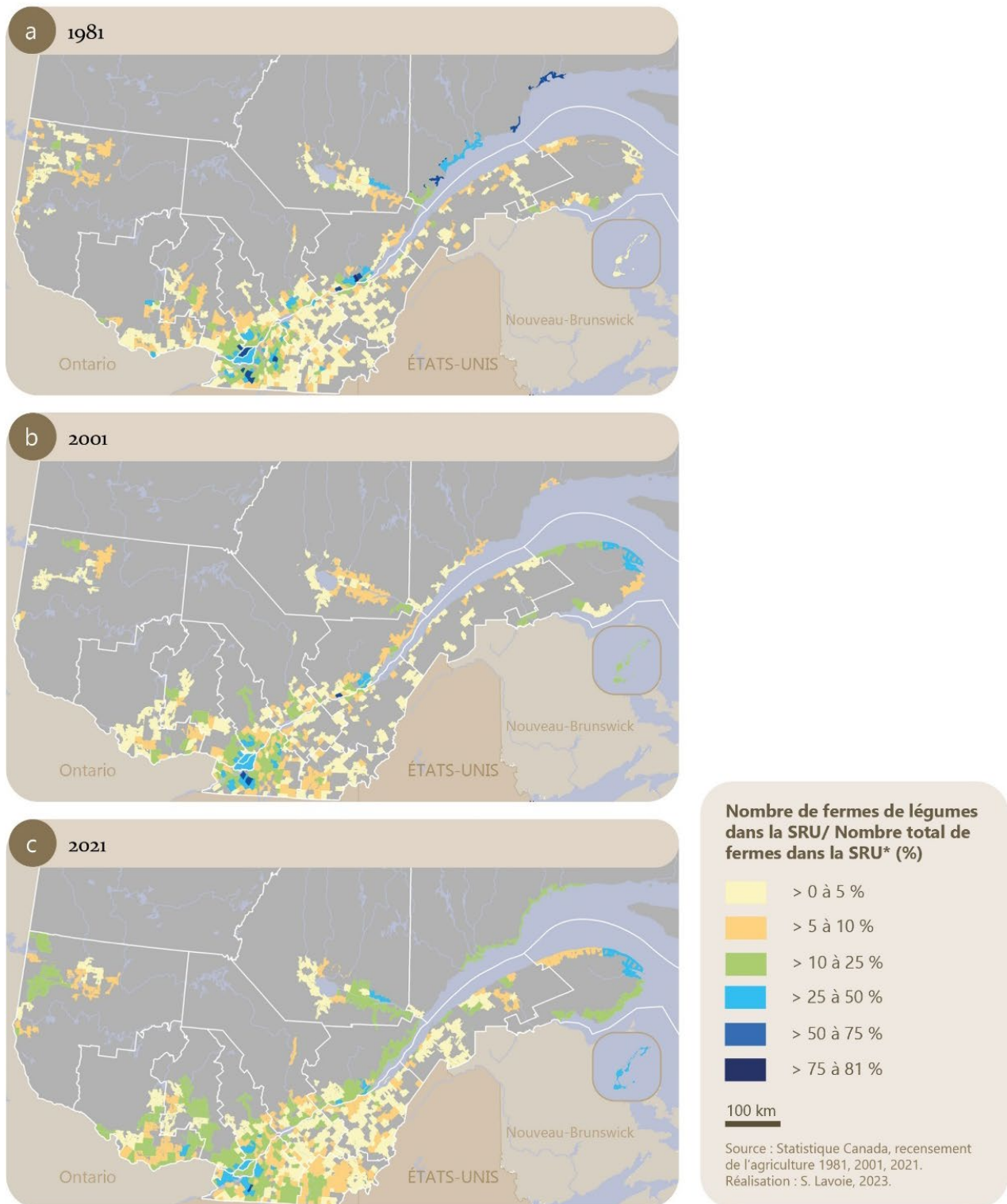
Mais, si l'on regarde la part des fermes des SRU qui produisent des légumes de plein champ (Figure 9.2), le portrait est quelque peu différent. D'abord, le poids territorial de ces fermes apparaît plus important à proximité des pôles urbains, surtout de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Ensuite, si ces fermes avaient disparu de nombreuses localités de la province entre 1981 et 2001, la période 2001-2021 montre au contraire que leur poids territorial grandit et que ces fermes occupent de plus en plus le territoire. Ainsi, en 2021, la part des fermes de légumes de plein champ dans les SRU est-elle aussi forte dans certaines localités de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qu'elle l'est dans les principaux pôles de production de la Montérégie. Cela témoigne de l'attrait que constitue cette production partout dans la province pour de multiples fermes cultivant de petites superficies en légumes de plein champ.

Figure 11.1. La part des superficies en légumes de plein champ dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 11.2. Le poids territorial des fermes de légumes de plein champ dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

► Les facteurs d'évolution spatiale²³: des facteurs différenciés selon les circuits de distribution

Deux facteurs principaux et concomitants expliquent d'abord la présence de la majorité de la production de légumes de plein champ dans des pôles du sud des basses-terres du Saint-Laurent : des conditions agroclimatiques favorables (bonnes terres et climat favorable) et la proximité du marché montréalais (notamment du marché central métropolitain qui constitue un lieu de vente pour les produits frais des producteurs, sensibles au transport et à l'entreposage). D'autres facteurs se sont aussi combinés, expliquant que certains pôles ont maintenu leur prédominance alors que d'autres ont perdu de l'importance. Par exemple, dans le cas de Laval, la concurrence avec l'horticulture ornementale a joué sur la diminution de la production de légumes de plein champ. Dans la région de Napierville, une dynamique entre acteurs s'est au contraire maintenue dans le temps combinant coopération entre producteurs pour la mise en marché, échanges de connaissances, développement de machineries spécialisées et recherche agronomique spécialisée.

L'extension spatiale de la production de légumes de plein champ depuis 2001 pourrait quant à elle être liée à la fois à la croissance des légumes en conserve et surgelés et à l'engouement pour le maraîchage sur petite surface vendant dans les circuits courts de distribution.

En ce qui concerne les légumes de conserve, une innovation technique, le développement de la chaîne du froid, a fait en sorte que davantage de producteurs ont pu produire des légumes en dehors du pourtour de la métropole montréalaise.

Le maraîchage sur petite surface a quant à lui bénéficié d'un accroissement de la demande pour les produits locaux. Grâce à des innovations technologiques qui ont permis d'allonger la saison de croissance (abris) et des ventes directes permettant de meilleures marges, il a su s'affranchir d'un certain nombre de contraintes agroclimatiques et profiter du fait que les ennemis des cultures sont moins nombreux dans les régions plus au nord de la province. Un autre facteur qui a joué sur leur dispersion spatiale est le coût des terres qui, moins chères dans les régions éloignées, sont plus accessibles à ces producteurs. Toutefois, une bonne part de ce type de maraîchage semble aussi occuper les pourtours des villes moyennes de la province, ce qui confirme le rôle de la distance aux marchés dans la localisation des productions vendues en frais.

²³ Synthèse des travaux de Royer et al., 2023.

Fiche 12

ÉVOLUTION SPATIALE DES PRODUCTIONS SOUS SERRE

REMARQUE

Les productions sous serre combinent la production de légumes et de plantes ornementales.

► Les grandes évolutions du secteur

De 1981 à 2021, les superficies sous serre connaissent une croissance relativement constante faisant en sorte qu'elles vont presque tripler dans la province (Tableau 12.1). En revanche, le nombre de fermes produisant sous serre diminue jusqu'en 2011 pour ensuite connaître une croissance jusqu'en 2021. Ce faisant, le secteur est marqué par une concentration économique importante de la production dans des fermes de plus en plus grandes au cours de la période; leur taille moyenne ayant triplé. En 2021, 770 fermes déclarent produire des fruits et légumes de serre et 423 des plantes en pots (une ferme pouvant produire à la fois des fruits et légumes et des plantes en pots).

Tableau 12.1. Les productions sous serre au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes produisant sous serre	-	-	1364	1207	1159	1014	1104
Superficie de serres (ha)	16	38	116	167	242	268	302
Poids du secteur							
Nbre de fermes produisant sous serre / nbre total de fermes au Québec	-	-	3%	3%	4%	3%	4%
Superficie de serres / Superficie totale de terres cultivées au Québec (%)	0,0005%	0,001%	0,005%	0,009%	0,012%	0,013%	0,015%
Répartition économique de la production							
Superficie moyenne de serres par ferme (superficie sous serre / nbre de fermes produisant sous serre; m ²)	-	-	848	1 386	2 086	2 647	2 731

- : données non disponibles, car non recensées

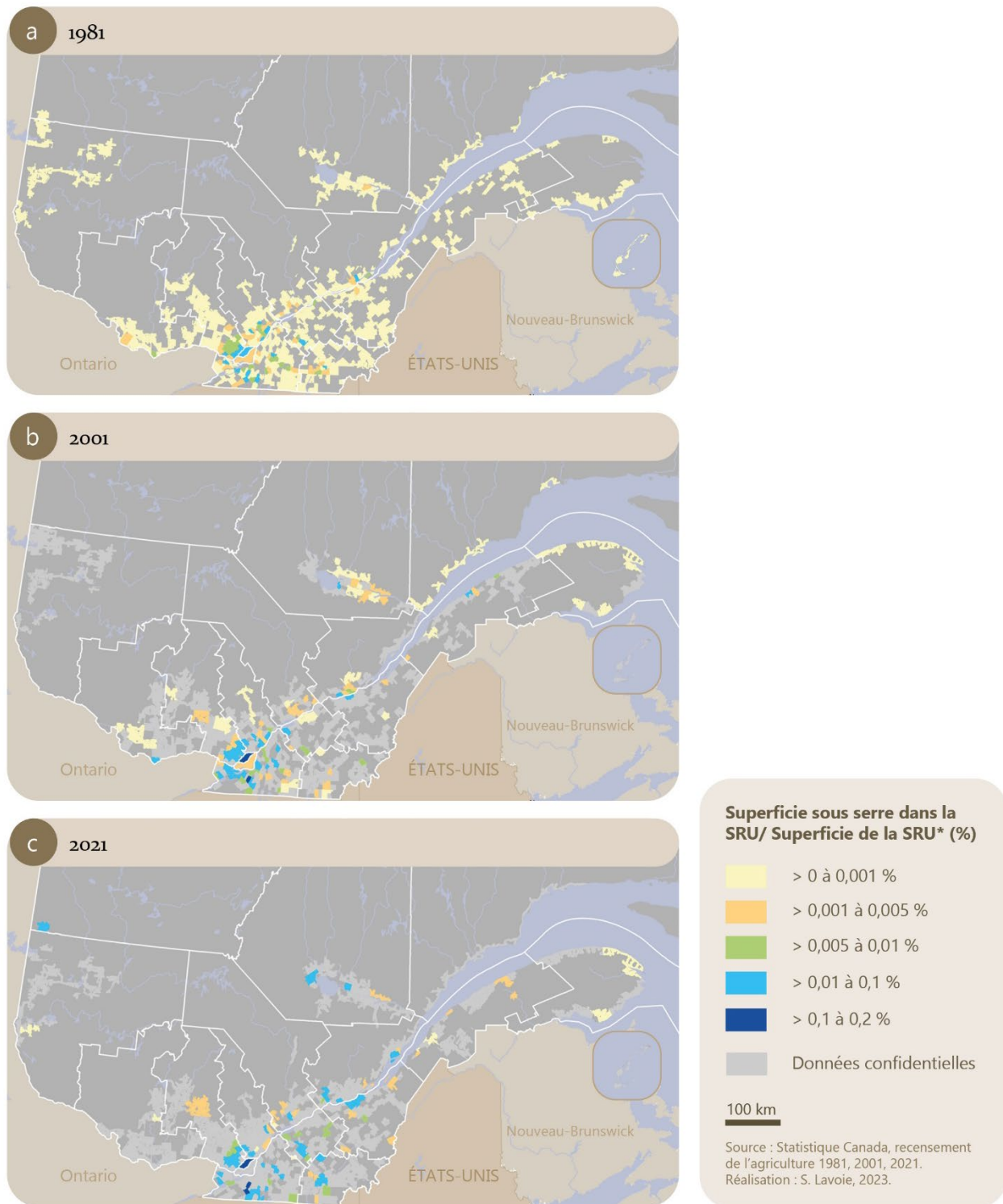
Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

► Sur le territoire : une production concentrée à proximité des grands centres urbains, mais qui peut aussi peser localement dans les régions périphériques

Sur le territoire de la province, la production sous serre se caractérise avant tout par le maintien dans le temps de sa concentration à proximité des centres urbains ainsi que dans les pôles de production de légumes de plein champ. Ainsi, tout au long de la période d'étude, la production sous serre est surtout concentrée dans des localités urbaines ou à leurs pourtours comme Montréal, Laval, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Drummondville (Figure 12.1). Le sud des régions des Laurentides et de Lanaudière, ainsi que l'ouest de la Montérégie, qui sont aussi des pôles de production de légumes de plein champ (Fiche 11) concentrent également davantage la production. Globalement, cette concentration s'est affirmée au cours du temps. Pour autant, la production a toujours été présente dans toutes les régions du Québec. Pour la période 2001-2021, on remarque aussi quelques SRU au Lac-Saint-Jean, dans Charlevoix et même au Nord-du-Québec qui se distinguent par l'importance de leur superficie sous serre.

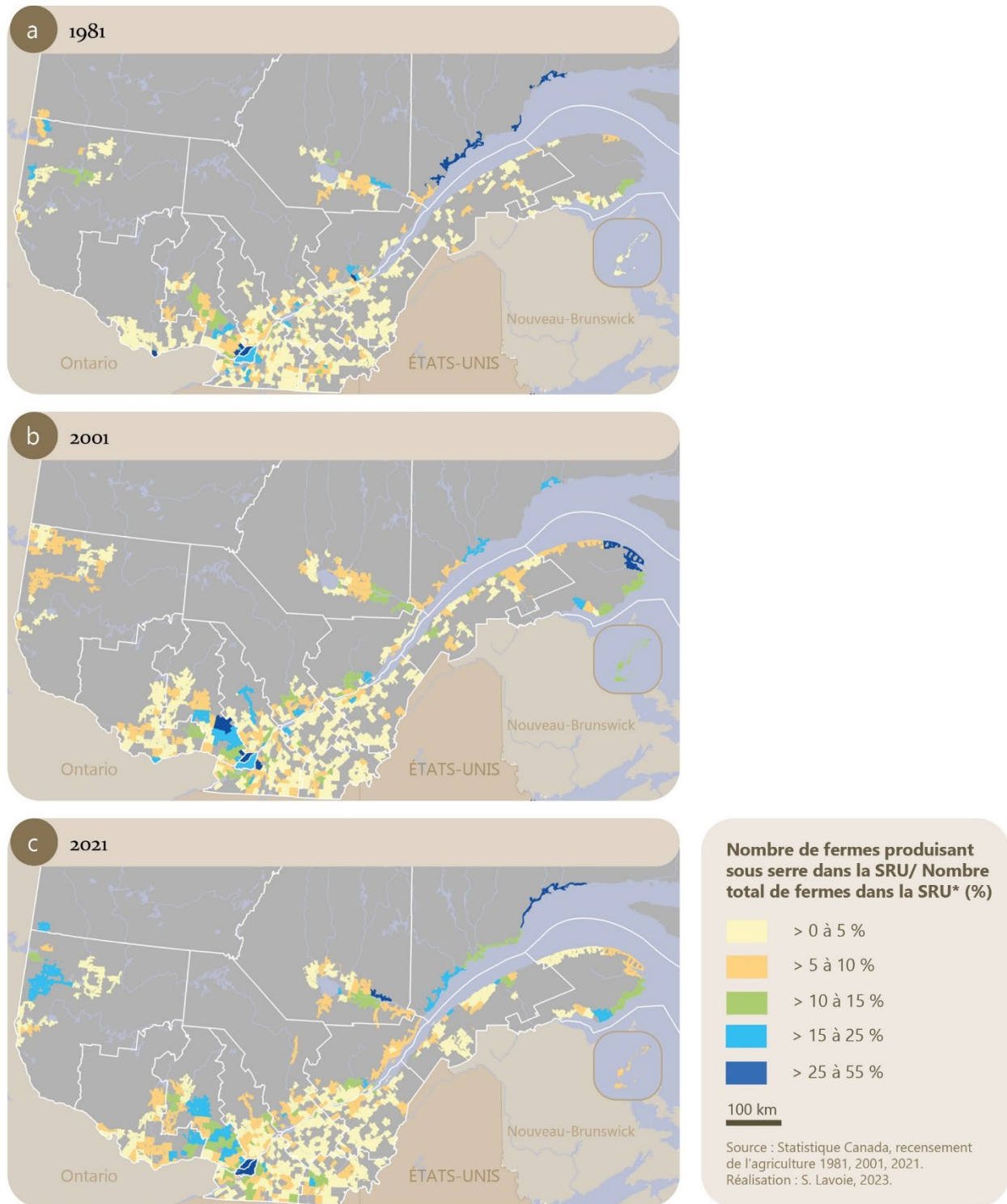
Pour autant, ce n'est pas forcément là où la concentration de la production est importante que la part des fermes produisant sous serre pèse dans l'agriculture locale (Figure 12.2). En effet, quand on analyse le poids territorial des fermes produisant sous serre dans les SRU, on constate d'une part que celui-ci est important depuis 1981 à Montréal, Laval, dans le sud des Laurentides et dans une moindre mesure autour de Québec. D'autre part, on remarque que dans plusieurs régions périphériques (Gaspésie, Côte-Nord, Abitibi, nord des Laurentides, Saguenay), la part des fermes produisant sous serre peut aussi localement représenter plus de 15 à 25 % des fermes des SRU en 2021.

Figure 12.1. La part des superficies sous serre dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 12.2. Le poids territorial des fermes produisant sous serre dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Fiche 13

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION DE POMMES

► Les grandes évolutions du secteur : un déclin récemment stabilisé

Le secteur de la pomiculture est traversé depuis 1981 par des évolutions relativement similaires dans le nombre de fermes et les superficies en pommiers qui se sont globalement traduites par des diminutions (Tableau 13.1). Seule la période 1981-1991 fut marquée par une légère augmentation des superficies en pommiers. Toutefois, depuis 2011, le nombre de fermes et les superficies en pommiers se sont stabilisés.

La diminution du nombre de fermes ayant été plus importante que celle des superficies au début de la période, la taille moyenne des fermes a augmenté jusqu'en 2001. Par la suite, elle connaît une diminution constante.

Tableau 13.1. La culture de la pomme au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes produisant des pommes	4 732	2 029	1 524	1 305	803	692	690
Superficie en pommiers (ha)	-	9 548	8 624	8 931	6 843	5 452	5 212
Poids du secteur							
Nbre de fermes produisant des pommes / nbre total de fermes au Québec	5%	3%	3%	3%	2%	2%	2%
Superficie en pommiers / Superficie de terres cultivées au Québec (%)	-	0,4%	0,4%	0,5%	0,3%	0,3%	0,3%
Répartition économique de la production							
Superficie moyenne de pommiers par ferme (superficie en pommiers / nbre de fermes produisant des pommes; ha)	-	4,7	5,7	6,8	8,5	7,9	7,6

- : données non disponibles, car non recensées ou non comparables

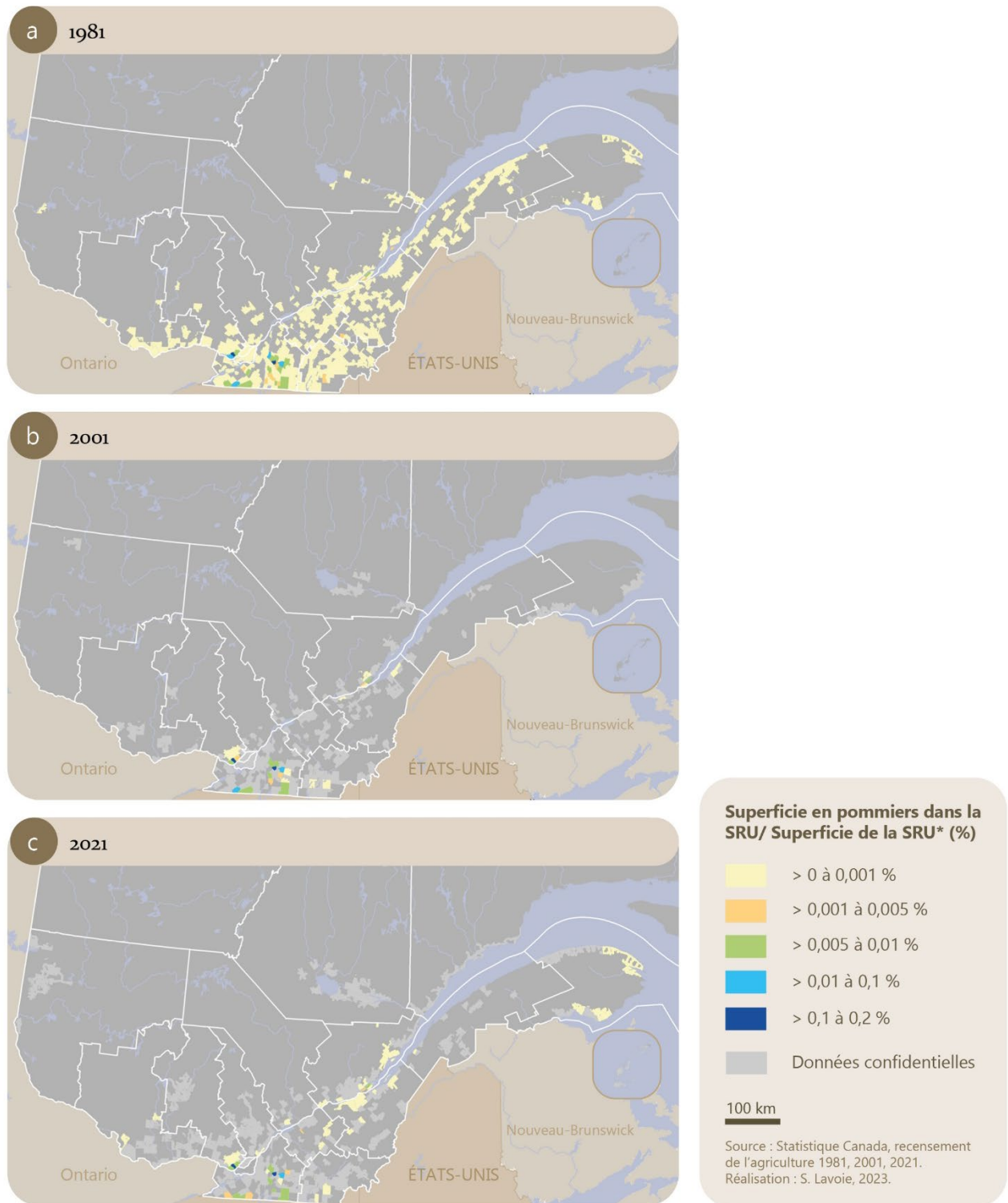
Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

► Sur le territoire : une concentration historique dans l'extrémité sud du Québec, mais une production qui regagne des territoires nordiques

Sur le territoire, deux faits marquants distinguent le secteur de la pomiculture. Le premier est sa concentration dans des pôles très localisés des régions de la Montérégie (ex. : Rougemont et les autres collines montérégiennes, Frelighsburg, Franklin) et des Laurentides (ex. : Oka) qui se sont maintenus depuis 1981 (Figure 13.1). En plus de concentrer la production, ces pôles sont caractérisés par l'importance du poids local des fermes du secteur qui peuvent localement compter jusqu'à 87 % des fermes des SRU (Figure 13.2).

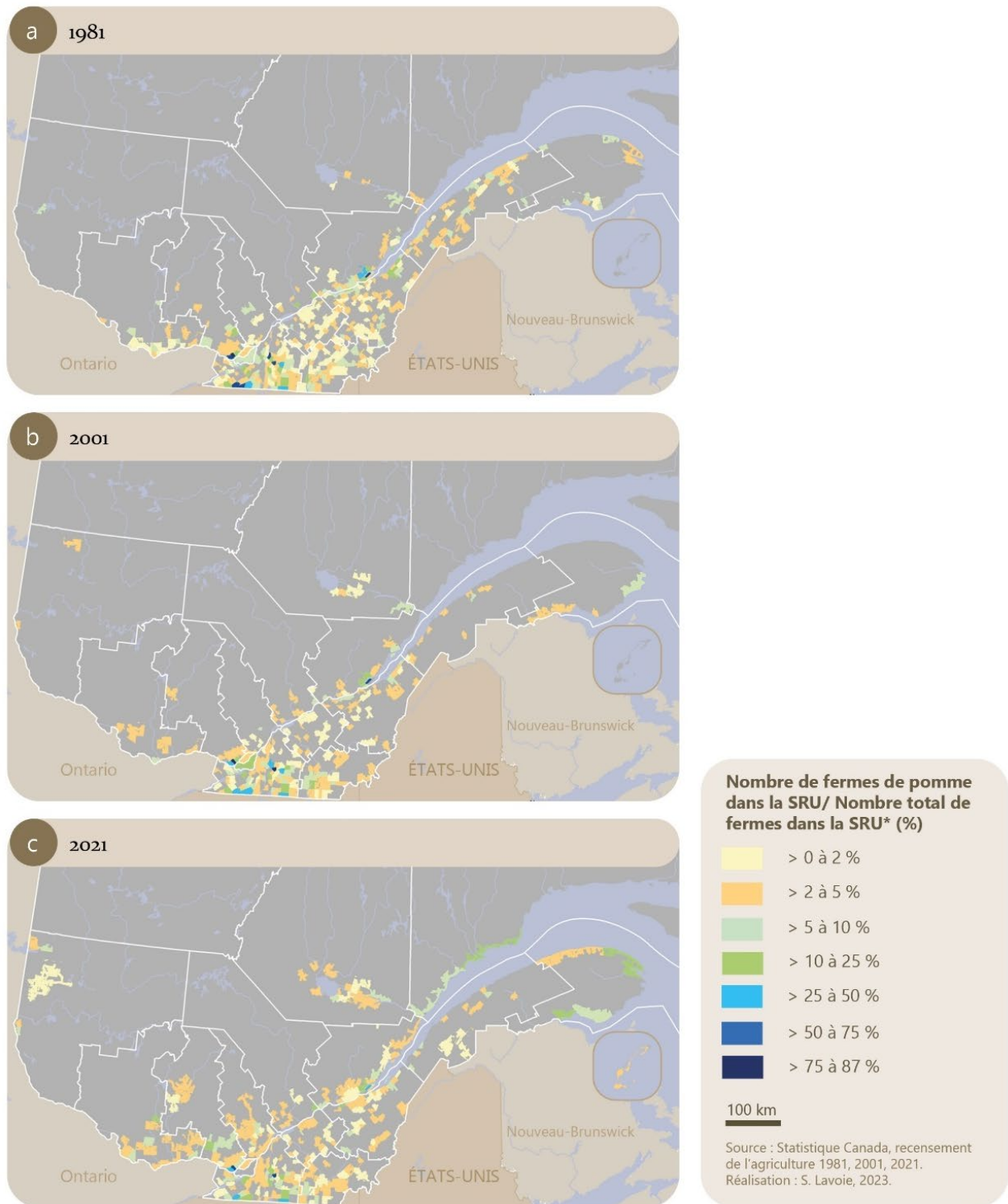
Le second est lié à l'évolution de la répartition globale de la production sur le territoire. En 1981, des pommes sont produites dans toutes les régions du Québec, mais celles-ci sont davantage présentes dans les régions situées au sud du fleuve Saint-Laurent. Le déclin du secteur entre 1981 et 2001 va se traduire par une forte rétractation spatiale vers l'extrémité sud du Québec. Par contre, au cours de la période 2001-2021, on constate que la production gagne plusieurs régions, notamment au nord du fleuve Saint-Laurent (Outaouais, nord des Laurentides et de Lanaudière, Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord), de même qu'elle regagne la Gaspésie. Plus encore, dans plusieurs des SRU situées dans ces régions nouvellement conquises, le poids territorial des fermes productrices peut représenter jusqu'à 10 à 25 % des fermes des SRU (Figure 13.2).

Figure 13.1. La part des superficies en pommiers dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 13.2. Le poids territorial des fermes produisant des pommes dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Fiche 14

ÉVOLUTION SPATIALE DE LA PRODUCTION D'ÉRABLE

► Les grandes évolutions du secteur : popularité et croissance

Le secteur acéricole a été marqué par une popularité grandissante de 1981 à 2021. Alors que 18 % des fermes de la province déclaraient des érablières en 1981, elles représentent 29 % des fermes québécoises en 2021 (Tableau 14.1). Aussi, le nombre d'entailles d'érable a connu une croissance d'abord faible entre 1981 et 1991, puis forte jusqu'en 2021. Dans le même temps, le nombre de fermes a connu une baisse jusqu'en 2001, puis une forte croissance entre 2001 et 2021. La croissance fut telle qu'en 2021, le nombre de fermes d'érable est proche de celui de 1981. Cette forte croissance du nombre d'entailles a fait en sorte que la taille moyenne des fermes a triplé entre 1981 et 2021. Les fermes acéricoles sont ainsi quasiment aussi nombreuses qu'en 1981, mais en moyenne beaucoup plus grandes aujourd'hui.

Tableau 14.1. La production d'érable au Québec 1961-2021.

	1961	1971	1981	1991	2001	2011	2021
Nbre de fermes d'érable	17 282	8 286	8 854	8 765	7 254	7 639	8 653
Nbre d'entailles d'érable (ha)	21 499 191	12 380 936	15 797 674	18 297 386	30 695 200	40 632 512	48 672 648
Poids du secteur							
Nbre de fermes d'érable / nbre total de fermes au Québec	18%	14%	18%	23%	23%	26%	29%
Répartition économique de la production							
Nombre moyen d'entailles par ferme (Nbre d'entailles d'érable / nbre de fermes d'érable; nbre/ferme)	1 244	1 494	1 784	2 088	4 231	5 319	5 625

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 1961-2021.

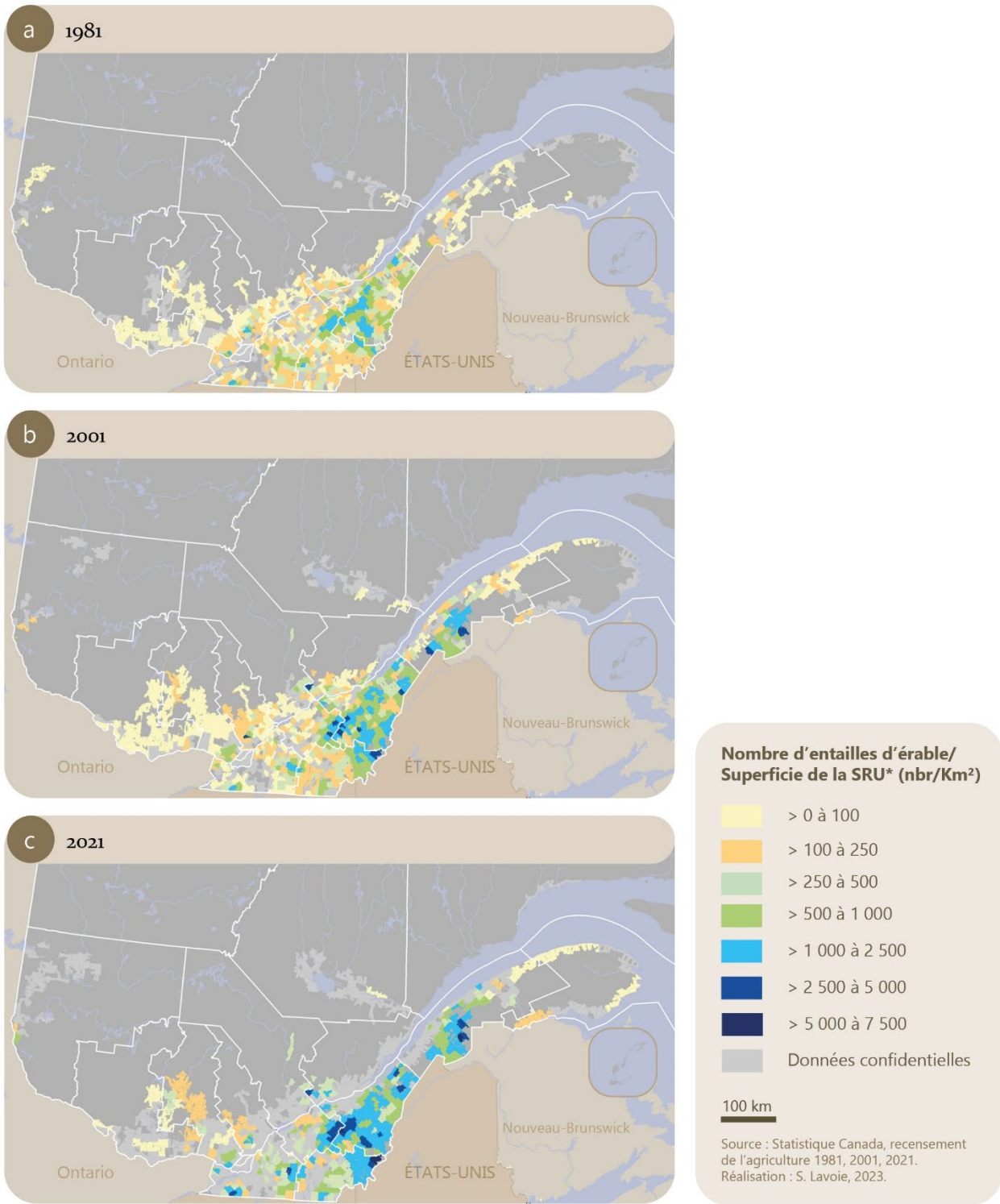
► Sur le territoire : une extension forte de la production dans les Appalaches, un renforcement des pôles de production localisés et la conquête des territoires nordiques

La croissance du secteur acéricole au Québec s'est traduite sur le territoire par trois phénomènes principaux. D'abord, en 1981 un pôle de production dans le sud du Centre-du-Québec et le centre sud de Chaudière-Appalaches composé de SRU proches les unes des autres se distingue (Figure 14.1). Ce pôle de production va se maintenir dans le temps tout en s'étendant le long de la frontière sud de la province dans les régions de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent (Témiscouata). Ainsi, en 2021 on retrouve dans cette immense zone à la fois de grosses érablières, mais aussi des fermes acéricoles qui pèsent pour plus de 50 % voire 75 % du nombre de fermes totales des SRU. Le poids territorial de la production y est donc très important (Figure 14.2).

Ensuite, dès 1981, quelques SRU présentent ponctuellement de forte concentration d'entailles d'érables ailleurs sur le territoire (ex. : Montérégie, Laurentides, Lanaudière, ouest de l'Estrie; Figure 14.1). Ces pôles vont se confirmer et s'affirmer au cours du temps. Ils vont aussi concentrer la croissance du secteur et le poids territorial des fermes acéricoles va y devenir important (plus de 50 % des fermes des SRU; Figure 14.2).

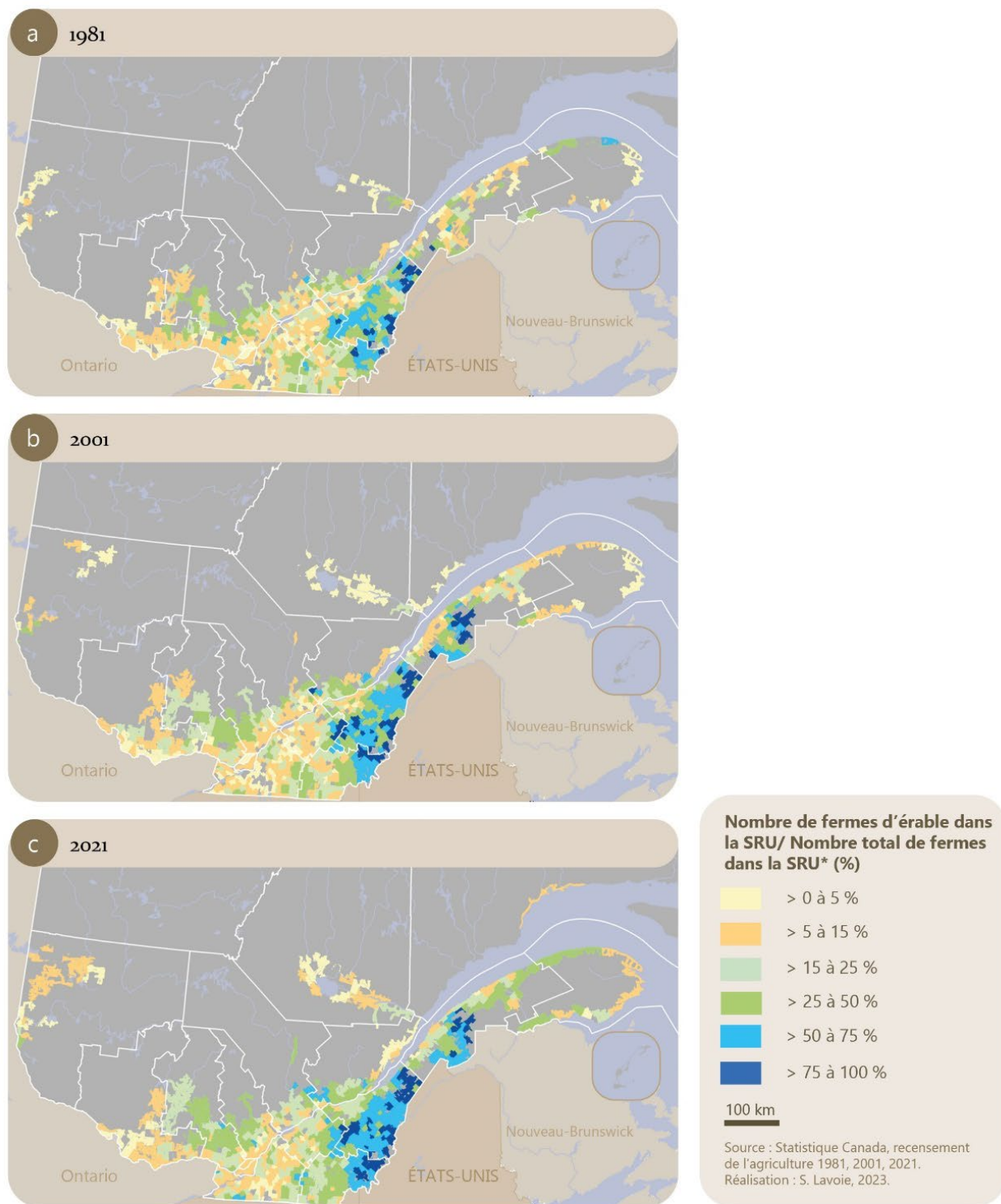
Enfin, plus globalement, depuis 1981 la production s'étend et se renforce dans les SRU les plus au nord de la province. Absente du nord de l'Abitibi, du Lac-Saint-Jean ou de la Côte-Nord en 1981, il est rare de voir une SRU sans production acéricole en 2021. L'acériculture se fait donc sur une plus grande étendue de territoire aujourd'hui qu'en 1981.

Figure 14.1. La densité d'entailles d'érable dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

Figure 14.2. Le poids territorial des fermes d'érable dans les SRU en 1981, 2001 et 2021.



*Les données sont compilées pour l'écoumène agricole potentiel (2 km de part et d'autre du réseau routier) des subdivisions de recensement unifiées (SRU; soit une municipalité ou un groupe de municipalités)

► Les facteurs d'évolution spatiale²⁴: innovation technologique, ouverture des terres publiques et mise en marché collective

Comme en témoigne les figures 11.1 et 11.2, l'aire de répartition spatiale de l'érable (l'essentiel des peuplements se trouve dans la région des Appalaches jusqu'en Gaspésie, en Outaouais et dans les Laurentides) et le rôle culturel de la production acéricole avec le repas de cabane à sucre ne sont pas les seuls facteurs à avoir joué sur l'importance de la production sur le territoire. L'expansion territoriale de l'acériculture, partout sur le territoire et notamment le long de la frontière est de la province dans la région naturelle des Appalaches, a plus particulièrement bénéficié des innovations technologiques qui ont facilité la mise en valeur du potentiel acéricole avec par exemple la récolte par tubulure puis par osmose inverse. Puis à partir de la fin des années 1990, l'accès accordé à la production d'exploiter des érablières sur terres publiques et la mise en place de règles de mise en marché collective ont grandement favorisé son expansion spatiale dans les Appalaches. Une agence de vente permet notamment la vente en vrac de grands volumes pour un sirop destiné au marché de masse, sans égard au lieu de production. Des augmentations de contingent ont également bénéficié à ces régions.

Toutefois, plus localement, d'autres facteurs ont aussi joué. Ainsi, la zone de concentration spatiale de la production dans le sud du Centre-du-Québec et le centre sud de Chaudière-Appalaches était déjà présente dans les années 1960. Sa présence initiale a été rendue possible par une faible concurrence pour la mise en culture et l'élevage dans des territoires qui étaient déjà largement forestiers, à une topographie propice avec des pentes douces, à la proximité du marché américain et à une dynamique locale d'acteurs organisés depuis les années 1920 pour exporter leur production. Cela a favorisé le maintien de la production dans le temps, créant progressivement une masse critique d'entreprises pouvant faire vivre d'autres acteurs tels les fournisseurs d'équipements. On retrouve également aujourd'hui quelques pôles de production localisés. Certains ont profité de la proximité des marchés notamment aux pourtours des métropoles de Québec et de Montréal pour faire du repas de cabane à sucre une entreprise commerciale; rendue plus aisée par les innovations technologiques dans la production.

Par contre, l'absence relative d'acériculture dans les régions de l'Outaouais et de la Mauricie apparaît quant à elle attribuable à la combinaison d'autres facteurs. Les facteurs naturels d'abord avec des pentes plus fortes sont moins favorables. Le réseau routier moins développé rend aussi le territoire moins accessible. Mais surtout, l'industrie du bois y est plus implantée, y compris dans l'imaginaire régional, ce qui pourrait faire en sorte que les demandes pour l'exploitation acéricole des terres publiques y sont moins présentes que dans le Bas-Saint-Laurent par exemple.

²⁴ Synthèse des travaux de Royer et al., 2023.

BILAN ET ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Cette étude visait à mettre à jour un portrait de l'évolution des activités agricoles sur le territoire de la province de 1981 à 2021 et à synthétiser certains des grands facteurs explicatifs qui ont contribué à ces évolutions. Même si ce portrait est partiel du fait des données utilisables ou des choix de productions cartographiés, il vient confirmer des évolutions déjà relevées dans d'autres études, mais apporte aussi des éléments nouveaux. Pour ce qui est des facteurs explicatifs de ces évolutions, cette étude se limite à une synthèse de nos recherches antérieures²⁵. Nous proposons dans cette dernière section une lecture transversale des grandes tendances d'évolution spatiale des activités agricoles qui ont été mises en évidence dans les fiches de ce rapport et des faits marquants quant à leurs facteurs explicatifs pour en tirer des éléments de réflexion au regard de la protection du territoire et des activités agricoles du Québec.

Une lecture transversale de l'évolution des activités agricoles sur le territoire 1981-2021

Un territoire aux dynamiques d'occupation agricole contrastées

De 1981 à 2021, deux évolutions ont touché la quasi-totalité des territoires : la diminution du nombre de fermes et la disparition des pâturages ensemencés²⁶. Pour autant, la disparition de nombreuses fermes ne s'est pas traduite par une disparition spatiale de l'agriculture. Globalement, le territoire du Québec demeure traversé par deux dynamiques d'occupation agricole contrastées : une intensification²⁷ dans l'usage agricole des terres d'un côté et la déprise ou la disparition de l'agriculture de l'autre (voir fiche 1, terres cultivées, pour la description de ces dynamiques). Ces deux dynamiques ont déjà été mises en évidence et documentées par d'autres recherches²⁸. En revanche, cette étude indique que les territoires marqués par une intensification de l'usage agricole des terres sont plus nombreux en 2021 qu'ils ne l'étaient en 2001 (Figure 1.9). Autrement dit, l'intensification de l'usage agricole des terres a gagné de nouveaux territoires au cours des décennies les plus récentes.

²⁵ Ruiz et Parcerisas-Benede, 2017; Ruiz, 2019; Royer et al., 2023.

²⁶ Ces deux diminutions étaient déjà présentes pour les décennies 1951-1981, mais elles étaient alors plus fortes (Ruiz et Parcerisas-Benede, 2017).

²⁷ La notion d'intensification dans l'usage agricole des sols est à distinguer de l'intensification des pratiques agricoles. La première fait référence à la manière dont les terres sont occupées et utilisées par les activités agricoles : elle renvoie à un maintien ou une augmentation des superficies cultivées associés à la croissance du maïs-grain et du soya (voir fiche 1 pour une description). La seconde renvoie à l'idée que les pratiques agricoles utilisent plus de ressources (travail, intrants, etc.); ce qui s'est produit sur toutes les fermes.

²⁸ Ruiz et Parcerisas-Benede, 2017.

Une intensification de l'usage agricole des terres qui s'étend sur le territoire et prend des formes multiples

L'intensification de l'usage agricole des terres prend des formes différentes selon les territoires où elle se déploie. Les territoires concernés sont les basses-terres du Saint-Laurent (excluant les métropoles de Montréal et de Québec et leurs pourtours), les plaines aux abords du Lac-Saint-Jean, les localités le long du littoral du Bas-Saint-Laurent, la région de Coaticook en Estrie et quelques localités des plaines de l'Abitibi-Témiscamingue le long de la frontière avec l'Ontario. Ce sont ces territoires qui concentrent aujourd'hui l'agriculture du Québec. Globalement, quatre formes d'intensification dans l'usage agricole des terres ont marqué ces territoires.

La première est localisée dans l'extrémité sud des basses-terres du Saint-Laurent (de la frontière américaine aux pourtours du lac Saint-Pierre) et dans quelques localités du centre-nord de Chaudière-Appalaches. La forte diminution de la production laitière et la consolidation de pôles de production porcine et avicole se sont accompagnées d'une augmentation importante des superficies en maïs-grain et en soya qui ont largement pris la place des cultures de foin et de petites céréales. Les productions de légumes de plein champ se sont globalement maintenues. La seconde forme est présente dans la moitié nord des basses-terres du Saint-Laurent. Les cultures commerciales de maïs-grain et de soya se sont accrues en même temps que la production laitière se déplaçait plus au nord, mais ce, à un rythme moins important. Globalement, les types de cultures y demeurent diversifiés aujourd'hui. La troisième forme est localisée principalement le long du littoral dans le Bas-Saint-Laurent et dans le nord de Chaudière-Appalaches, dans les plaines du Lac-Saint-Jean et dans la région de Coaticook en Estrie. Ces régions concentrent aujourd'hui la production laitière et restent dominées par les cultures du foin et de petites céréales même si le maïs-grain et le soya y sont présents. Enfin, en Abitibi-Témiscamingue, une diversité de productions animales semble avoir permis de maintenir les superficies cultivées dans quelques localités.

Une déprise toujours présente, mais avec des activités agricoles qui se diversifient

En dehors des zones précédemment citées, des terres cultivées s'effacent du territoire. Néanmoins, il importe de relever qu'une grande partie de ces terres, dans les régions à la topographie plus marquée, n'étaient déjà que très peu agricoles dans les années 1950²⁹. La production laitière est encore présente dans la majorité de ces régions, alors que d'autres ont vu se développer la production d'agneaux ou celle des bovins de boucherie. La culture du foin et les pâturages ont dominé les terres cultivées au cours des dernières décennies. Bien que moins visibles dans les paysages ruraux par rapport aux productions animales ou végétales qui ouvrent les paysages (création de vues ouvertes par les terres cultivées), plusieurs de ces territoires ont aussi été récemment conquis par la production d'érable.

Enfin, on relève aux pourtours des métropoles de Montréal et de Québec des dynamiques de déprise aux rythmes légèrement différents. En effet, entre 1981 et 2021, la perte des terres cultivées semble avoir touché Québec à un rythme plus important que Montréal; les pourtours de la

²⁹ Ruiz, 2019.

métropole montréalaise ayant été très affectés par la perte des terres cultivées avant la mise en place de la LPTA en 1978³⁰.

Un des éléments marquants de cette mise à jour de l'évolution spatiale des activités agricoles sur le territoire est aussi le fait que plusieurs productions, dont certaines peuvent apparaître comme marginales soit en termes de part des fermes québécoises, soit en termes de superficies occupées, connaissent une extension spatiale vers le nord. Une telle extension nordique a été relevée pour la production de pommes, de légumes de plein champ et d'érable. Ainsi, les activités agricoles de nombreuses régions se diversifient. Pour autant, cette extension spatiale ne parvient pas à contrer les tendances lourdes de la déprise agricole. De vastes pans du territoire québécois restent donc traversés par une agriculture qui disparaît peu à peu du paysage.

Des changements dans le poids des facteurs d'évolution spatiale

Face à cette lecture de l'évolution des activités agricoles sur le territoire québécois, l'urbanisation croissante reste un facteur toujours présent qui explique une part des évolutions. Mais de nombreux autres facteurs existent et ont évolué au cours du temps.

Urbanisation et anthropisation, des forces actives sur le territoire du Québec

Les données mobilisées pour ce portrait de l'évolution spatiale des activités agricoles montrent surtout les effets de l'urbanisation aux pourtours des métropoles. En revanche, les effets de l'urbanisation aux pourtours des villes moyennes, des petites villes ou des villages de la province échappent à ce portrait. Les travaux réalisés sur les dynamiques d'occupation des sols à partir de photographies aériennes sont plus éclairants à ce sujet³¹. Elles montrent une urbanisation croissante, mais aussi une anthropisation plus grande du territoire due à diverses activités présentes en zone agricole comme les carrières et sablières. Un autre témoin de cette anthropisation concerne l'évolution même de l'agriculture : l'agrandissement constant des fermes et leur mécanisation ont nécessité de plus en plus d'espaces bâtis (des hangars par exemple). Toutefois, un portrait plus fin de l'évolution de l'artificialisation des sols demeure manquant au Québec.

³⁰ Ruiz et Parcerisas-Benede, 2017. Si le rythme de disparition des terres cultivées apparaît plus fort, seules des analyses complémentaires permettraient d'avoir un portrait des superficies concernées entre 1981 et 2021.

³¹ Des analyses effectuées aux pourtours de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu montrent l'urbanisation croissante de ces villes moyennes même si celle-ci a ralenti après la mise en place de la LPTA (Bernier, 2018). Latendresse et al. (2008) ont analysé les changements d'occupation des sols entre 1950, 1965 et 1997 de 36 territoires de 25 km² répartis dans les basses-terres du Saint-Laurent. Les résultats montrent une anthropisation de l'occupation des sols croissante pour l'ensemble des territoires étudiés.

Des conditions agroclimatiques moins contraignantes

Les conditions agroclimatiques restent un facteur structurant de la répartition spatiale de l'agriculture, mais un facteur de moins en moins contraignant au plan de l'occupation agricole de nombreux territoires. Ainsi, si l'on exclut les territoires soumis à l'urbanisation des métropoles, les territoires qui sont marqués par une intensification dans l'usage agricole des terres sont des territoires de plaines ou de reliefs peu marqués aux sols plus profonds. Les territoires à la topographie plus marquée et aux sols minces sont quant à eux en déprise.

En revanche, le climat nordique de la province, qui a longtemps constitué une contrainte majeure pour l'agriculture, par exemple pour la croissance du maïs-grain dans les années 1960, perd de l'influence. Plusieurs éléments en témoignent : l'extension spatiale des productions de pommes et de légumes de plein champ, ou encore l'intensification dans l'usage agricole des terres qui marquent le Bas-Saint-Laurent et le Lac-Saint-Jean. Le réchauffement climatique constitue évidemment un facteur qui explique la diminution du caractère contraignant du climat. Pour autant, ce facteur est loin d'être le seul.

Une synergie maïs-porc-soya qui repousse la production laitière

L'intensification dans l'usage agricole des terres dans la portion nord des basses-terres du Saint-Laurent et en dehors résultent avant tout de la synergie mise en place entre le maïs et le porc dans les années 1970-1980, puis entre le maïs, le porc et le soya à partir des années 1990. Cette synergie s'est mise en place dans le sud des basses-terres du Saint-Laurent et a repoussé la production laitière dans les autres territoires (Coaticook, littoral du Bas-Saint-Laurent, plaine du Lac-Saint-Jean)³². Derrière la synergie maïs-porc-soya, le rôle de la distance aux marchés et des coûts de transport en amont et en aval de ces productions a joué un rôle important, tout comme les innovations technologiques qui ont accompagné le déploiement de ces deux cultures³³.

Des facteurs qui se combinent pour expliquer les évolutions spatiales des activités agricoles

Conditions agroclimatiques, distance aux marchés et innovations technologiques ont donc joué un rôle d'accélérateur et de déclencheur des principales dynamiques spatiales entre 1981 et 2021. Mais d'autres facteurs ont aussi agi sur l'évolution spatiale des diverses productions agricoles. Le tableau 4 à la page suivante compile ces facteurs et leurs poids pour six productions. La politique publique, les dynamiques locales, le prix des terres, les concurrences pour leur utilisation et les règles de mise en marché collective constituent les autres facteurs principaux qui se sont combinés³⁴. Ces facteurs diffèrent selon les productions. Certains facteurs ont aussi un effet local (ex. : une dynamique d'acteurs) alors que d'autres ont un effet provincial (ex. : une innovation technologique qui a su se diffuser). Par contre, ce n'est pas parce qu'une mesure de la politique publique a une portée provinciale qu'elle agit partout de la même manière sur le territoire. La production d'agneau est un bon exemple puisqu'il a fallu qu'une dynamique d'acteurs locaux et de ressources, ou la passion de certains individus, se combinent au soutien de l'ASRA sur certains territoires pour que la production se concentre dans certaines régions.

³² Ruiz, 2019.

³³ Royer et al., 2023.

³⁴ Royer et al. (2023) dresse une synthèse complète de l'effet de ces facteurs dans la conclusion du rapport.

Tableau 4. Synthèse des principales évolutions spatiales et de leurs facteurs explicatifs pour six productions agricoles 1981-2021 (+++ : poids très important; ++ : poids important; + : poids moyennement important); compilation d'après Royer et al., 2023.

	Lait	Porc	Agneaux et moutons	Maïs-grain	Légumes de plein champ		Érable
					Circuits longs de distribution	Circuits courts de distribution	
Principales évolutions spatiales entre 1981 et 2021							
	Contraction spatiale et déplacement de la production vers le nord, mais des fermes laitières qui continuent à occuper l'espace	Maintien spatial des pôles de production et contraction spatiale ailleurs sur le territoire	Maintien dans les régions périphériques et celles à la topographie marquée	Concentration dans les basses-terres du Saint-Laurent	Maintien des pôles de production à proximité de Montréal	Extension spatiale récente sur de petites superficies cultivées dans toutes les régions	Extension spatiale forte dans les Appalaches, renforcement des pôles de production localisés et conquête des territoires nordiques
Facteurs explicatifs des évolutions spatiales							
Conditions agroclimatiques	+		+++	+++	+++	+	
Distance aux marchés et coûts de transport		+++			+++	++	+
Innovations technologiques				+++	+	+++	+++
Règles de mise en marché collective	+++						+++
Politique publique	+	++	+++	+++			+++
Prix des terres	+++		++			++	
Concurrence pour l'utilisation des terres	+++				+		+
Dynamiques locales (acteurs, infrastructures, connaissances)		++	++	++	+++		+
Autres facteurs		Crises sanitaires		Organisation de la filière, croissance de la production porcine		Demande des consommateurs, retour à la terre	Tradition culturelle (repas de cabane à sucre)

Une professionnalisation de l'agriculture

Royer et al. (2023) notent également que les facteurs qui ont soutenu les évolutions spatiales diffèrent selon les décennies : le poids des innovations technologiques dans les années 1970 et 1980 a davantage laissé la place au rôle des innovations organisationnelles dans les années 1990 et 2000. Si les forces motrices derrière l'évolution spatiale des activités agricoles ont évolué, c'est aussi parce que l'agriculture s'est elle-même considérablement transformée. Rappelons que derrière la mise en place de la LPTA en 1978, une volonté politique de professionnalisation de l'agriculture était clairement affichée³⁵. Or, la professionnalisation de nombreux secteurs de production semble aujourd'hui acquise³⁶. Et si, au moment de l'adoption de la LPTA, cette professionnalisation passait notamment par une consolidation des entités foncières, aujourd'hui des modèles de production reposant par exemple sur les circuits courts de distribution et visant des marchés de proximité n'ont pas besoin de grandes entités foncières pour se développer³⁷.

Éléments de réflexion au regard de la protection du territoire et des activités agricoles

La protection du territoire agricole, une mesure facilitant l'intensification de l'usage agricole des terres, mais n'ayant pas d'effet sur la déprise

Ainsi, ce que cette étude met en évidence quand on regarde plus transversalement l'évolution spatiale des activités agricoles sur la période 1981-2021, c'est un territoire aux dynamiques d'occupation agricole contrastées avec d'un côté une intensification qui gagne de plus en plus de territoires en dehors des basses terres du Saint-Laurent et de l'autre une déprise qui se poursuit, mais qui est aussi marquée par une plus grande diversité de productions agricoles. Là où l'on retrouve une zone agricole protégée par la loi, le territoire peut être en intensification dans l'usage agricole des terres ou en déprise. Ainsi, **la protection du territoire et des activités agricoles apparaît avoir facilité l'intensification de l'usage agricole des terres de plusieurs régions en sécurisant l'accès aux terres pour les producteurs ou en limitant la concurrence de l'urbanisation, mais n'a pas empêché la disparition de l'agriculture ailleurs sur le territoire**³⁸. Cette absence de rôle sur la déprise agricole s'explique par le fait que la protection du territoire agricole interdit les usages non agricoles, mais ne contribue pas à stimuler les activités agricoles au sein de la zone verte. Sur ce plan, ce sont plutôt diverses mesures liées aux règles de la mise en marché collective (ex. : péréquation des coûts de transport dans le lait), à la politique publique agricole (ex. : ouverture des terres publiques à la production acéricole) ou plus récemment, mais dans une moindre mesure, à la mise en œuvre des plans de développement de la zone agricole (PDZA) qui peuvent agir sur la stimulation des activités agricoles dans les territoires.

³⁵ Bach et al., 2023.

³⁶ Royer et al., 2023.

³⁷ Mundler, 2023.

³⁸ Il est intéressant de relever que la protection du territoire agricole n'est pas ressortie comme un facteur significatif de l'évolution spatiale de productions agricoles spécifiques dans le rapport de Royer et al. (2023). Cela n'est en soi pas surprenant puisqu'en tant que pilier majeur de la politique agricole québécoise, cette mesure n'agit pas sur une production agricole en particulier, mais sur toutes à la fois : son effet est diffus. Les facteurs d'évolution relevés dans ce rapport ont pris appui sur des discours d'experts des différents secteurs de production. Ces experts sont naturellement portés à s'intéresser à ce qui concerne directement leur secteur, plus qu'à une mesure qui touche toute l'agriculture québécoise.

Des dynamiques agricoles contrastées qui soulèvent des enjeux différents pour les territoires

Ce bilan et cette mise à jour de l'évolution spatiale des activités agricoles au Québec depuis la mise en place de la LPTA illustre aussi de quelle manière les grandes transformations de l'agriculture québécoise et de quelques-unes des productions ont eu une influence sur la manière dont les territoires ruraux sont occupés, utilisés et façonnés. Face à des dynamiques et des réalités agricoles contrastées, les territoires sont confrontés à des enjeux agricoles différents.

Aux pourtours des métropoles et de certaines autres villes, les pressions d'urbanisation peuvent rendre la pratique de l'agriculture complexe pour les producteurs ou inciter les propriétaires fonciers à la spéculation. Les zones marquées par une intensification dans l'usage agricole des sols concentrent les productions et avec elles, les externalités négatives de l'agriculture. Elles soulèvent alors notamment des questions relatives à la santé des sols agricoles et à la préservation de l'environnement (qualité de l'eau, maintien de la biodiversité, préservation des paysages, protection des milieux naturels). Dans les zones de déprise, la diminution des activités agricoles peut questionner la pérennité même de l'agriculture du fait que la diminution du nombre de fermes peut rendre globalement le territoire moins attractif pour les activités agricoles. Ces enjeux agricoles se combinent aussi avec les réalités démographiques et les autres réalités économiques des communautés rurales ou urbaines. Ainsi, la variété des dynamiques en place questionne-t-elle les modalités qui permettraient de mieux concilier les enjeux agricoles des territoires avec les enjeux démographiques et de développement des communautés.

Des dynamiques spatiales difficiles à anticiper, mais des forces d'évolutions spatiales sur lesquelles il est possible d'agir

Depuis la mise en place de la LPTA, alors que l'urbanisation demeure bien présente, les forces motrices derrière les évolutions spatiales des activités agricoles ont évolué. Si le portrait posé dans cette étude ne couvre pas toutes les productions et que des réalités agricoles lui échappent du fait de la confidentialité des données, il montre toutefois que des productions ont été marquées par des tendances lourdes, par exemple le maintien des pôles de production porcine, alors que d'autres ont vu des évolutions spatiales que l'on ne pouvait pas soupçonner au début des années 1980 comme l'extension spatiale des cultures de légumes de plein champ ou le développement de la viticulture. Il est dès lors bien complexe d'imaginer à quoi l'agriculture du Québec ressemblera dans 30 ans.

En revanche, la compréhension des facteurs qui agissent sur la répartition spatiale des activités agricoles montre que la politique publique, les règles de mise en marché collective, les dynamiques locales d'acteurs constituent des voies pour infléchir les dynamiques spatiales. Par exemple, le soutien public au drainage des terres favorise la dispersion spatiale des cultures de maïs-grain et de soya. L'ASRA permet à certaines productions de se maintenir ou d'accélérer leur croissance. Les PDZA, innovation somme toute assez récente, ont permis, par leur approche concertée, à une diversité d'acteurs locaux de réfléchir à l'avenir de leur territoire agricole et ont contribué à rapprocher dans une certaine mesure monde municipal et monde agricole³⁹. Royer et al. (2023) relèvent aussi que les producteurs affichent de plus en plus de sensibilités pour un maintien des fermes dans divers territoires à travers les règles de mise en marché collective; même si ces règles sont encore peu utilisées à cette fin première. En revanche, la politique publique peine à anticiper les effets sur les territoires des décisions et des programmes. Enfin, les mesures qui ont le plus d'impact sur les activités agricoles au sein des territoires (par exemple la mutualisation des coûts de transport du lait) restent majoritairement arbitrées par les seuls acteurs agricoles.

³⁹ Ruiz et al., 2019.

Références bibliographiques

- Bach, R., Jean, J., Belleau-Blais, A., Mundler, P., Parent, G. (2023). Les définitions juridiques de l'agriculteur au Canada et au Québec : itinéraire législatif d'une profession. *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, sous presse, 45 p.
- Bernier, J. (2018). La dynamique d'étalement urbain dans les villes moyennes situées dans des terres à haut potentiel agricole: le cas de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu, 1960-2014. Mémoire de maîtrise en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières. [En ligne](#).
- Domon, G. et Bouchard, A. (2007). The landscape history of Godmanchester (Quebec, Canada): two centuries of shifting relationships between anthropic and biophysical factors. *Landscape ecology*, 22(8), 1201-1214. [En ligne](#).
- Lambert R. et Julien S.-S. (2000). Analyse de la concentration économique et géographique dans le secteur agroalimentaire. Québec, Centre de recherche en économie agroalimentaire (CRÉA), Série Recherche, R.00.06.
- Latendresse, C., Jobin, B., Baril, A., Maisonneuve, C., Boutin, C. Côté, D. (2008) Dynamique spatio-temporelle des habitats fauniques dans l'écorégion des Basses terres du fleuve Saint-Laurent. Série de rapports techniques numéro 494. Québec (Québec), Ressources naturelles et faune et Environnement Canada, 83 p. [En ligne](#).
- Mundler, P. et Ruiz, J. (2020). Agriculture : comprendre la diversité et ses enjeux. *Revue Organisations & Territoires*. 29(1), 47-52. [En ligne](#).
- Mundler, P. (2023). Les fermes en circuits courts alimentaires au Québec : état des lieux, perspectives et défis. *Revue Organisations & territoires*, 32(1), 6–31. [En ligne](#).
- Royer, A., Mundler, P. et Ruiz, J. (2023). L'évolution du secteur bioalimentaire sur les territoires du Québec, identification des principales dynamiques et facteurs explicatifs. (2023RP-14, Rapports de projets, CIRANO.). [En ligne](#).
- Ruiz, J. (2019). Modernisation de l'agriculture et occupation des terres agricoles au Québec (1951-2011). *Cahiers de géographie du Québec*, 63(179-180), 213–230. [En ligne](#).
- Ruiz, J., Decelles, A.M., Dumont, A., Joncoux, S., Lewis, N. & Mundler, P., (2019). Les plans de développement de la zone agricole. Vers une réconciliation entre aménagement du territoire et agriculture? Dans Proulx M.-A. et Prémont M.-C., *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Presses de l'université du Québec, 247-271.
- Ruiz, J. et Domon, G. (2005). Les paysages de l'agriculture en mutation. Dans Poullaouec- Gonidec P., Domon, G. et Paquette, S. (dir.), *Paysages en perspective*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 47-97. [En ligne](#).
- Ruiz, J. et Parcerisas Benede, L. (2017). 60 ans d'évolution, l'occupation agricole du territoire québécois sous la loupe (1951-2011). In : *La ruralité au Québec depuis les États généraux du monde rural (1991) : entre l'action et la recherche, bilan et perspectives*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (UQAT), 130-156. [En ligne](#).

Thériault, M., Villeneuve, P., Prével, C. et Girard, M. (2001). CEGAQ: un système d'information géographique sur l'agriculture québécoise, de 1961 à 1997. Centre de recherche en aménagement et développement, Université Laval, Québec.

Références cartographiques

MERN [Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles], 2010. Base de données géographiques et administratives à l'échelle de 1/5 000 000, hydrographie [format .shp]. Gouvernement du Québec, Québec. URL : <https://mern.gouv.qc.ca/territoire/portrait/portrait-donnees-cinq.jsp>

MERN [Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles], 2016. AQ Codes postaux (AQpro). 1/20 000. [format .shp]. Gouvernement du Québec, Québec. URL : <https://geoapp.bibl.ulaval.ca>

MERN [Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles], 2017. Base de données géographiques et administratives à l'échelle de 1/5 000 000, découpages administratifs [format .shp]. Gouvernement du Québec, Québec. URL : <https://mern.gouv.qc.ca/territoire/portrait/portrait-donnees-cinq.jsp>

Statistique Canada, 2022. Fichiers des limites géographiques, subdivision de recensement unifiée, recensement de l'agriculture, 2021 [format .shp]. Ottawa, Gouvernement du Canada.

Statistique Canada, 2002. Fichiers des limites géographiques, subdivision de recensement unifiée, recensement de l'agriculture, 2001 [format .shp]. Ottawa, Gouvernement du Canada.

U.S. Census Bureau, 2017. Cartographic Boundary Shapefiles, States [format .shp]. 1/5 000 000, U.S. Department of Commerce. URL : https://www.census.gov/geo/maps-data/data/cbf/cbf_state.html